

Faculté de droit

Annuaire 2016-2017

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue la deuxième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2016.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en droit	3
Baccalauréat en études de l'environnement	6
Certificat en études de l'environnement	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation juridique I	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation juridique II	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en études de l'environnement	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	9
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	10
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	10
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	11
Maîtrise en droit	12
Maîtrise en droit et politiques de la santé	14
Maîtrise en droit notarial	15
Maîtrise en environnement	15
Maîtrise en médiation interculturelle	22
Maîtrise en prévention et règlement des différends	23
Diplôme de 2 ^e cycle en common law et droit transnational (<i>Juris Doctor</i>)	24
Diplôme de 2 ^e cycle en droit et politiques de la santé	25
Diplôme de 2 ^e cycle en gestion de l'environnement	26
Diplôme de 2 ^e cycle en pratique du droit criminel et pénal	27
Diplôme de 2 ^e cycle en prévention et règlement des différends	27
Microprogramme court de 2 ^e cycle en environnement	28
Microprogramme de 2 ^e cycle de formation juridique I	28
Microprogramme de 2 ^e cycle de formation juridique II	29
Microprogramme de 2 ^e cycle de formation juridique transnationale	29
Microprogramme de 2 ^e cycle de perfectionnement en environnement	29
Microprogramme de 2 ^e cycle en common law et droit transnational I	30
Microprogramme de 2 ^e cycle en common law et droit transnational II	30
Microprogramme de 2 ^e cycle en environnement	31
Microprogramme de 2 ^e cycle en prévention et règlement des différends	31
Microprogramme de 2 ^e cycle en vérification environnementale	32
Doctorat en droit	32
Diplôme de 3 ^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique dans un organisme non gouvernemental	33
Diplôme de 3 ^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu industriel	34
Diplôme de 3 ^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu universitaire	35
Diplôme de 3 ^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en organisation publique ou parapublique	36
Description des activités pédagogiques	39
Calendrier universitaire	86

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2016.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ DE DIRECTION

Doyen

Sébastien LEBEL-GRENIER

Vice-doyenne à l'enseignement

Marie-Pierre ROBERT

Vice-doyenne à la recherche

Geneviève DUFOUR

Directrice des affaires étudiantes et secrétaire de Faculté

Éliane-Marie GAULIN

CONSEIL DE FACULTÉ

- Le doyen
- La vice-doyenne à l'enseignement
- La vice-doyenne à la recherche
- La directrice des affaires étudiantes et secrétaire de Faculté
- Quatre professeurs désignés par l'Assemblée des professeurs et professeuses
- Le président de l'AGED et le vice-président aux affaires académiques de l'AGED
- Une étudiante ou un étudiant désigné par l'AGED
- Le président de l'AGCDUS
- Trois membres externes (un membre de la magistrature, un membre du Barreau et un membre de la Chambre des notaires)
- Deux personnes chargées de cours
- La responsable de la bibliothèque de droit

Coordonnatrice par intérim du programme de maîtrise en droit notarial

Marie-Claude LAQUERRE

Directrices des programmes en droit et politiques de la santé

Mélanie BOURASSA-FORCIER

Anne-Marie SAVARD

Directeur des programmes en prévention et règlement des différends

Jean-François ROBERGE

Directrice programme de maîtrise en droit

Geneviève DUFOUR

Directeur des programmes en common law et droit transnational

Derek McKEE

Codirectrice du cheminement en droit international et politique internationale appliqués

Geneviève DUFOUR

Codirectrice et codirecteur de la maîtrise en pratique du droit criminel et pénal

Marie-Pierre ROBERT

Simon ROY

Directrice du programme de doctorat en droit

Geneviève DUFOUR

Responsable de la bibliothèque

Karine COUTURE

Bibliothécaires de référence

Myriam BEAUDET

Claire LECOMPTE

Directrice administrative de la Faculté

Nathalie NOËL

Le personnel

www.USherbrooke.ca/droit/faculte/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :

www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en droit

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

admission.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL. B.

Le programme de baccalauréat en droit comporte cinq cheminement :

- un cheminement général;
- un cheminement coopératif;
- un cheminement en sciences de la vie;
- un cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif;
- un cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*).

Ces cinq cheminement, bien que présentés ci-dessous de façon distincte, comportent 81 crédits d'activités pédagogiques communes. De ce fait, le programme donne accès aux professions juridiques du Québec, quel que soit le cheminement choisi.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit, et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que des responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, intermédiaires, diplômés en droit étrangers, etc. Voir la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

Exigences d'admission

Pour certaines clientèles, constituer un dossier d'admission et se présenter, le cas échéant, à une entrevue d'admission, suivant la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

Critères de sélection

Voir la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.
Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (61 crédits)

DRT 100	Obligations I	3
DRT 101	Droit constitutionnel I	3
DRT 102	Droit pénal I - Droit pénal général	3
DRT 103	Procédure civile I	3
DRT 105	Biens et prescription	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 108	Droit fiscal I	3
DRT 109	Droit international public	3
DRT 113	Droit de l'entreprise I	3
DRT 118	Droit des personnes	3
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 200	Obligations II	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 205	Responsabilité civile	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 213	Interprétation juridique	3
DRT 215	Droit de l'entreprise II	3
DRT 216	Droit de la preuve civile	3
DRT 218	Droit de la famille	3
DRT 231	Recherche documentaire II	1
DRT 308	Droit des sûretés	3

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 232	Communication juridique II : procès civil	2
DRT 233	Communication juridique II : procès pénal	2
DRT 234	Communication juridique II : rédaction d'actes	2
DRT 235	Communication juridique II : avis ou essai	2
DRT 236	Communication juridique II : médiation	2
DRT 237	Communication juridique II : procès civil en appel	2
DRT 238	Communication juridique II : négociation commerciale	2
DRT 240	Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse	2
DRT 242	Communication juridique II : simulation en DIP	2
DRT 251	Anglais juridique : rédaction I	1
DRT 261	Anglais juridique : représentation I	1

Trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 202	Droit pénal II - Procédure pénale	3
DRT 203	Procédure civile II	3
DRT 214	Droit de la famille	3
DRT 302	Libéralités et successions	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 305	Droit des assurances	3
DRT 311	Concours intrafacultaire : Gale	3
DRT 312	Concours extrafacultaire : Gale	3
DRT 315	Concours intrafacultaire : Mignault	3
DRT 316	Concours extrafacultaire : Mignault	3
DRT 317	Concours intrafacultaire : Laskin	3
DRT 318	Concours extrafacultaire : Laskin	3
DRT 319	Concours intrafacultaire : Rousseau	3
DRT 320	Concours extrafacultaire : Rousseau	3
DRT 323	Activités cliniques	3
DRT 324	Activités cliniques II	3
DRT 330	Recherche et communication IV	3
DRT 333	Communication juridique III : travaux dirigés	3
DRT 335	Recherche juridique I : RDUS	3
DRT 336	Recherche juridique II : RDUS	3
DRT 339	Concours intrafacultaire : Bowman Tax Moot	3
DRT 340	Concours extrafacultaire : Bowman Tax Moot	3
DRT 493	Légistique	3
DRT 494	Droit international de la personne	3
DRT 495	Philosophie du droit	3
DRT 496	Gouvernance, droit et modes de PRD	3
DRT 497	Accès au droit et à la justice	3
DRT 498	Droit et fiscalité des fiducies	3
DRT 499	Droit des autochtones	3
DRT 506	Droit de la protection du consommateur	3
DRT 509	Droit fiscal II	3
DRT 512	Droit pénal III - preuve pénale	3

DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 527	Droit médical	3
DRT 532	Droit de la faillite	3
DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 546	Droit des contrats	3
DRT 557	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	3
DRT 560	Droit des valeurs mobilières	3
DRT 564	Biens II	3
DRT 567	Accès à la justice; sécurité du revenu	3
DRT 568	Régimes publics d'indemnisation	3
DRT 575	Droit municipal	3
DRT 576	Droit international du développement	3
DRT 577	Introduction aux modes de PRD	3
DRT 580	Droit international de l'environnement	3
DRT 583	Problématiques liées aux droits de l'enfant	3
DRT 584	Droit du commerce électronique	3
DRT 586	Enjeux juridiques contemporains	3
DRT 587	Droit du divertissement	3
DRT 588	Accès et protection des données personnelles	3
DRT 589	Droit de l'arbitrage commercial au Québec	3
DRT 590	Droit de la construction	3
DRT 591	Droit de l'immigration et des réfugiés	3
DRT 592	Droit des brevets	3
DRT 593	Histoire du droit privé	3
DRT 594	Biotechnologies et droit international	3
DRT 595	Droit de l'Union européenne	3
DRT 596	Droit des organisations internationales	3
DRT 597	Innovation et ententes commerciales	3
DRT 598	Droits et libertés III : terrorisme vs droits	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

DRS 101	Réussir en droit	CR 2
---------	------------------	------

CHEMINEMENT COOPÉRATIF

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa formation juridique par l'acquisition d'une expérience pratique.

ADMISSION

Peuvent poser leur candidature au cheminement coopératif :

- les candidates et candidats à l'admission au baccalauréat en droit;
- les étudiantes et étudiants inscrits en deuxième session au cheminement général du baccalauréat en droit.

L'admission est conditionnelle à la disponibilité des stages et dépend de la capacité d'accueil fixée par la Faculté.

Exigence d'admission

Tous les candidats et candidates doivent constituer un dossier d'admission et se présenter, si convoqués, à une entrevue d'admission, le tout suivant la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission/.

Critères spécifiques de sélection

La Faculté de droit établit une liste d'excellence sur la base de l'étude du dossier d'admission déposé par les candidates et candidats. Selon leur classement sur la liste d'excellence, certains sont convoqués à une entrevue au terme de laquelle la sélection finale des candidates et candidats retenus est effectuée.

Conditions de poursuite du cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins C+ (2,3 sur 4,3).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES**

Le profil des études du cheminement coopératif est le même que celui du cheminement général.

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA VIE

Ce programme s'adresse à des candidates et candidats ne possédant pas de grade universitaire de premier cycle en droit et en sciences biologiques ou connexes. Le cheminement en sciences de la vie est conditionnel à l'inscription à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit car l'étudiante ou l'étudiant bénéficie alors d'une approche programme et des enseignements intégrés en droit et en sciences. Au terme de 9 sessions de cours, dont une session d'été, l'étudiante ou l'étudiant terminera avec un baccalauréat en droit avec cheminement en sciences de la vie et une maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit. Le processus d'admission à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit se déroule au cours de la deuxième session en droit. La maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit est offerte en régime régulier et coopératif.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation complémentaire de base en sciences de la vie.

ADMISSION**Conditions particulières**

Biologie 301; Chimie 101 et 201; Mathématiques 103 et 203; Physique 101, 201, 301; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB ou leur équivalent; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf

Condition de poursuite du cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement en sciences de la vie, l'étudiante ou l'étudiant doit, dès la troisième session de son baccalauréat en droit, demeurer inscrit à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit offerte par la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

MODALITÉS DES RÉGIMES DES ÉTUDES DU CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA VIE ET DROIT

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Baccalauréat droit	S-1	S-2	S-3	S-3	S-4	---	S-5	S-5	---	S-6	S-6	---
Maîtrise - Régulier	---	---	S-1	S-1	S-1	---	S-2	---	---	S-2	S-3	---
Maîtrise - Coopératif	---	---	S-1	S-1	S-1	---	S-2	---	T-1	S-2	S-3	---

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (76 crédits)**

BCL	110	Biologie cellulaire	CR	2
DRT	100	Obligations I		3
DRT	101	Droit constitutionnel I		3
DRT	102	Droit pénal I - Droit pénal général		3
DRT	103	Procédure civile I		3
DRT	105	Biens et prescription		3
DRT	106	Droit administratif général I		3
DRT	108	Droit fiscal I		3
DRT	109	Droit international public		3
DRT	113	Droit de l'entreprise I		3
DRT	118	Droit des personnes		3
DRT	120	Enjeux juridiques en sciences de la vie		1
DRT	130	Méthodologie juridique		1

DRT	131	Recherche documentaire I		1
DRT	132	Communication juridique I		1
DRT	200	Obligations II		3
DRT	201	Droit constitutionnel II		3
DRT	205	Responsabilité civile		3
DRT	212	Fondements du droit		3
DRT	213	Interprétation juridique		3
DRT	215	Droit de l'entreprise II		3
DRT	216	Droit de la preuve civile		3
DRT	218	Droit de la famille		3
DRT	231	Recherche documentaire II		1
DRT	308	Droit des sûretés		3
DRT	526	Droit de la propriété intellectuelle		3
DRT	594	Biotechnologies et droit international		3
DRT	603	Droit pharmaceutique		3
GNT	404	Génie génétique I		1
TSB	303	Méthodes analytiques en biologie		2

Activités pédagogiques à option (17 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT	232	Communication juridique II : procès civil		CR	2
DRT	234	Communication juridique II : rédaction d'actes			2
DRT	235	Communication juridique II : avis ou essai			2
DRT	236	Communication juridique II : médiation			2
DRT	237	Communication juridique II : procès civil en appel			2
DRT	239	Communication juridique II : conférences			2
DRT	240	Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse			2
DRT	241	Communication juridique II : procès et preuves scientifiques			2
DRT	242	Communication juridique II : simulation en DIP			2
DRT	251	Anglais juridique : rédaction I			1
DRT	261	Anglais juridique : représentation I			1

Quinze crédits d'activités choisies parmi les activités pédagogiques à option du programme de baccalauréat en droit

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

DRS	101	Réussir en droit		CR	2
-----	-----	------------------	--	----	---

CHEMINEMENT AVEC MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) EN RÉGIME COOPÉRATIF

L'admission au cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif donne accès à l'inscription au cheminement baccalauréat en droit (LL.B.) – maîtrise en administration des affaires (MBA) de la maîtrise en administration des affaires offerte par la Faculté d'administration, à la condition que l'étudiante ou l'étudiant ait obtenu un minimum de 30 crédits au programme de baccalauréat en droit et maintenu une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3) à ce programme.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'intégrer des notions théoriques et pratiques par l'alternance de sessions d'études et de stages de travail en administration des affaires et en droit.

ADMISSION

Peuvent poser leur candidature au cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif :

- les candidates et candidats à l'admission au baccalauréat en droit;
- les étudiantes et étudiants inscrits en deuxième session au cheminement général du baccalauréat en droit.

Exigence d'admission

Tous les candidats et candidates doivent constituer un dossier d'admission et se présenter, si convoqués, à une entrevue d'admission, le tout suivant la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à cette adresse : www.usherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission/.

Critères spécifiques de sélection

La Faculté de droit établit une liste d'excellence sur la base de l'étude du dossier d'admission déposé par les candidates et candidats. Selon leur classement sur la liste d'excellence, certains sont convoqués à une entrevue au terme de laquelle la sélection finale des candidates et candidats retenus est effectuée.

Conditions de maintien dans le cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3).

Exigence de promotion

Avoir complété avec succès le cheminement baccalauréat en droit (LL.B.) – maîtrise en administration des affaires (MBA) de la maîtrise en administration des affaires offerte par la Faculté d'administration.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF ET AGENCEMENT DU CHEMINEMENT DES PROGRAMMES DE BACCALURÉAT EN DROIT ET DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Droit	S-1	S-2	---	S-3	S-4	T-1	S-5	T-2	---	---	S-6	---
MBA	---	---	S-1	---	---	---	S-2	---	S-2	T-3	---	S-3

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES**

Le profil des études du cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif est le même que celui du cheminement général.

CHEMINEMENT AVEC DIPLÔME DE 2^e CYCLE EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL (*JURIS DOCTOR*)L'admission au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) donne accès à l'inscription au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) offert par la Faculté de droit. Les étudiantes et étudiants qui ne sont pas inscrits à ce cheminement peuvent néanmoins directement poser leur candidature au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) selon les modalités et conditions qui lui sont propres.**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique :

- en vue de faire l'acquisition des concepts et des méthodes propres au droit transnational;
- en vue de se préparer à une formation avancée en common law de droit privé qui permettra de posséder les compétences complémentaires requises pour accéder aux barreaux des provinces canadiennes de common law et au Barreau de New York.

ADMISSION**Condition particulière**

Avoir démontré, à la satisfaction de la Faculté, une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Condition de maintien dans le cheminementPour maintenir son inscription dans le cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*), l'étudiante ou l'étudiant doit conserver une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3) lorsque les 45 premiers crédits de ce cheminement sont obtenus.**Exigence de promotion**Avoir complété avec succès le diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*).**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps complet

MODALITÉS D'INSCRIPTIONL'agencement des sessions d'études (S) au baccalauréat en droit et au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Droit (LL.B.)	S-1	S-2	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---
<i>Juris Doctor</i>	---	---	---	---	---	S-1	---	---	S-2

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES**Le profil des études du cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) est le même que celui du cheminement général.**Baccalauréat en études de l'environnement****RENSEIGNEMENTS**

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**FINALITÉ**

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences de la nature ou DEC en sciences humaines ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certains DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Baccalauréat/DEC_tech_niques_admissibilite_2015-06-17.pdf)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES**

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	---	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV 102	Fondements des sciences naturelles I	CR 3
ENV 202	Fondements des sciences naturelles II	CR 3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences naturelles

ENV 103	Fondements des sciences humaines I	CR 3
ENV 203	Fondements des sciences humaines II	CR 3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV 105	Recherche et analyse de l'information	CR 2
ENV 111	Travail d'équipe en environnement	CR 2
ENV 120	Développement durable : analyse de projet	CR 3
ENV 130	Communication	CR 3
ENV 151	Les grands enjeux en environnement	CR 3
ENV 201	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 205	Introduction au droit de l'environnement	CR 1
ENV 210	Les milieux hydriques	CR 3
ENV 220	Les sols : nature et propriétés	CR 3
ENV 230	Les écosystèmes	CR 3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	CR 3
ENV 310	Droit de l'environnement	CR 3
ENV 312	Caractérisation des milieux hydriques	CR 3
ENV 313	Caractérisation des sols et des sédiments	CR 3
ENV 320	Économie de l'environnement	CR 2
ENV 330	Principes de géomatique et travaux pratiques	CR 3
ENV 360	Activité d'intégration I	CR 1
ENV 410	Méthodes de gestion de projet en environnement	CR 3
ENV 420	Principes d'aménagement durable	CR 3
ENV 425	Environnement et ressources naturelles	CR 2
ENV 440	Activités urbaines et récréotouristiques	CR 3
ENV 450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	CR 3
ENV 460	Activité d'intégration II	CR 1
ENV 502	Éthique et gouvernance en environnement	CR 3
ENV 510	Changements climatiques et pollution de l'air	CR 3
ENV 530	Normes, certifications et agréments en environnement	CR 2
ENV 550	Projet d'intégration en environnement I	CR 2
ENV 560	Activité d'intégration III	CR 1
ENV 601	Politique appliquée en environnement	CR 3
ENV 611	Santé et environnement	CR 2
ENV 650	Projet d'intégration en environnement II	CR 3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM 111	Principes d'administration	CR 3
BOT 106	Biologie végétale	CR 3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	CR 3
ECL 516	Écologie animale	CR 3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	CR 3
ECL 608	Écologie internationale	CR 3
ENV 620	Projet spécial en environnement	CR 3
ERC 305	Écologie, religion et spiritualité	CR 3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	CR 3
GDD 351	Projet appliqué en développement durable	CR 3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	CR 3
GEO 456	Démographie spatiale	CR 3
GEO 457	Bassins versants	CR 3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	CR 3
MCB 100	Microbiologie	CR 3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFÉ.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	CR 2
---------	--------------------------------------	------

Certificat en études de l'environnement**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7933 (téléphone)
1 866 821-7933 (numéro sans frais)
819 821-7058 (télécopieur)
Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

CIBLES DE FORMATION**Compétences environnementales**

- Comprendre la multidisciplinarité des enjeux et analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- Connaître des solutions pour prévenir ou réduire ces impacts.

Compétences transversales

- Communiquer en tenant compte des objectifs;
- Travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences de la nature ou DEC en sciences humaines ou DEC en sciences informatiques et mathématiques; ou tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT; ou certains DEC techniques (www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Baccalaureat/DEC_techniques_admissibilite_2015-06-17.pdf). Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

ENV 105	Recherche et analyse de l'information	CR 2
ENV 111	Travail d'équipe en environnement	CR 2
ENV 151	Les grands enjeux en environnement	CR 3
ENV 205	Introduction au droit de l'environnement	CR 1
ENV 360	Activité d'intégration I	CR 1

Activités pédagogiques à option (18 à 21 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 102	Fondements des sciences naturelles ^[1]	CR 3
ENV 103	Fondements des sciences humaines ^[2]	CR 3

De cinq à six activités choisies parmi les suivantes (15 à 18 crédits) :

ENV 120	Développement durable : analyse de projet	CR 3
ENV 130	Communication	CR 3
ENV 201	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 202	Fondements des sciences naturelles II	CR 3
ENV 203	Fondements des sciences humaines II	CR 3
ENV 210	Les milieux hydriques	CR 3

ENV 220	Les sols : nature et propriétés	3
ENV 230	Les écosystèmes	3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	3
ENV 310	Droit de l'environnement	3
ENV 312	Caractérisation des milieux hydriques	3
ENV 313	Caractérisation des sols et des sédiments	3
ENV 330	Principes de géomatique et travaux pratiques	3
GDD 350	Enjeux collectifs et développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la personne responsable du programme.

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	CR 2
1.	Cette activité pédagogique est réservée aux étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines.	
2.	Cette activité pédagogique est réservée aux étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences naturelles.	

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique I

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de treize crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme de 1^{er} cycle dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de se familiariser avec les outils de recherche, les sources et les modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être inscrite ou inscrit à un programme de 1^{er} cycle en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

Critère de sélection

La sélection des candidates et candidats est fondée sur la qualité des dossiers d'admission ou sur les critères déterminés dans la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 13**PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾****Activité pédagogique obligatoire** (1 crédit)

DRT 599	Recherche et orientation	CR 1
---------	--------------------------	---------

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

1. Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de l'activité pédagogique obligatoire DRT 599 ainsi que de douze crédits

additionnels d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de douze crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme de 1^{er} cycle dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre le développement de sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de développer ses compétences en ce qui a trait aux outils de recherche, aux sources et aux modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de développer son autonomie dans les méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- de compléter l'identification de ses besoins de formation et de les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir suivi l'ensemble des activités pédagogiques requises dans le cadre du microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique I.

Être inscrite ou inscrit à un programme de 1^{er} cycle en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾****Activités pédagogiques à option** (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

1. Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de douze crédits d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

Microprogramme de 1^{er} cycle en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

CIBLES DE FORMATION**Compétence environnementale**

- Comprendre la multidisciplinarité des enjeux entourant les impacts de l'activité humaine sur l'environnement et la prendre en compte dans la recherche de solutions pour prévenir ou réduire ces impacts.

Compétence transversale

Travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences de la nature ou DEC en sciences humaines ou DEC en sciences informatiques et mathématiques;

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT;

ou

certain DEC techniques (www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Baccalaureat/DEC_techniques_admissibilite_2015-06-17.pdf).

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS :13**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (7 crédits)**

ENV 105	Recherche et analyse de l'information	CR
ENV 111	Travail d'équipe en environnement	2
ENV 151	Les grands enjeux en environnement	3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Activités choisies avec l'appui de la personne responsable du programme selon le profil de formation de l'étudiante ou de l'étudiant, parmi les activités pédagogiques suivantes :

ENV 102	Fondements des sciences naturelles I	CR
ENV 103	Fondements des sciences humaines I	3
ENV 120	Développement durable : analyse de projet	3
ENV 130	Communication	3
ENV 201	Chimie de l'environnement	3
ENV 202	Fondements des sciences naturelles II	3
ENV 203	Fondements des sciences humaines II	3
ENV 210	Les milieux hydriques	3
ENV 220	Les sols : nature et propriétés	3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	3
GDD 350	Enjeux collectifs et développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Toute activité pédagogique de 1^{er} cycle qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de développer des compétences interdisciplinaires en lien avec les compétences du micro-programme, sous réserve de l'approbation de la personne responsable du programme.

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	CR
		2

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;

- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 151	Stage I en administration des affaires	CR
ECN 071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251	Stage I en droit	CR
		9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR
		9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 611	Stage I en génie chimique	CR
GIN 621	Stage I en génie mécanique	9
GIN 651	Stage I en génie informatique	9
GIN 661	Stage I en génie électrique	9
GIN 671	Stage I en génie civil	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 170	Stage I en biochimie	CR
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 170 Stage I en pharmacologie

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 651 Stage I en kinésiologie

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 107 Stage I en environnement

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 251 Stage II en administration des affaires
ECN 072 Stage II en économique

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 252 Stage II en droit

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 266 Stage II en information scolaire et professionnelle

CR
9

CR
9

CR
9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 612 Stage II en génie chimique
GIN 622 Stage II en génie mécanique
GIN 652 Stage II en génie informatique
GIN 662 Stage II en génie électrique
GIN 672 Stage II en génie civil
GIN 682 Stage II en génie biotechnologique

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 072 Stage II en études anglaises et interculturelles
CRM 072 Stage II en communication, rédaction et multimédia
GAE 072 Stage II en géomatique appliquée à l'environnement
TRA 072 Stage II multidisciplinaire

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 270 Stage II en biochimie
BIO 270 Stage II en biologie
BTE 270 Stage II en biotechnologie
CHM 270 Stage II en chimie
CHP 270 Stage II en chimie pharmaceutique
ECL 270 Stage II en écologie
IFG 270 Stage II en informatique de gestion
IFT 270 Stage II en informatique
IMN 270 Stage II en imagerie et médias numériques
MAT 270 Stage II en mathématiques
MCB 270 Stage II en microbiologie
PHQ 270 Stage II en physique

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 270 Stage II en pharmacologie

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 652 Stage II en kinésiologie

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 108 Stage II en environnement

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR	9
ECN	073	Stage III en économique	9	

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR	9
-----	-----	--------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR	9
GIN	623	Stage III en génie mécanique	9	
GIN	653	Stage III en génie informatique	9	
GIN	663	Stage III en génie électrique	9	
GIN	673	Stage III en génie civil	9	
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	9	

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9	
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9	
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR	9
BIO	370	Stage III en biologie	9	
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9	
CHM	370	Stage III en chimie	9	
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9	
ECL	370	Stage III en écologie	9	
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9	
IFT	370	Stage III en informatique	9	
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9	
MAT	370	Stage III en mathématiques	9	
MCB	370	Stage III en microbiologie	9	
PHQ	370	Stage III en physique	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	370	Stage III en pharmacologie	CR	9
-----	-----	----------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	109	Stage III en environnement	CR	9
-----	-----	----------------------------	----	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences**

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	451	Stage IV en administration des affaires	CR	9
ECN	074	Stage IV en économique	9	

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	614	Stage IV en génie chimique	CR	9
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	9	
GIN	654	Stage IV en génie informatique	9	
GIN	664	Stage IV en génie électrique	9	
GIN	674	Stage IV en génie civil	9	
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO	470	Stage IV en biologie	CR	9
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	9	
CHM	470	Stage IV en chimie	9	
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	9	
ECL	470	Stage IV en écologie	9	
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	9	
IFT	470	Stage IV en informatique	9	
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	9	
MAT	470	Stage IV en mathématiques	9	
MCB	470	Stage IV en microbiologie	9	
PHQ	470	Stage IV en physique	9	

Maîtrise en droit

RENSEIGNEMENTS

Cheminement de type recherche

819 821-8000, poste 63489 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 63489 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

maîtrise.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Cheminement en droit international et politique internationale appliqués

819 821-8000, poste 63444 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 63444 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

Dipia.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit, LL. M.

Le programme de maîtrise en droit comporte trois cheminements :

- le cheminement de type recherche;
- le cheminement de type cours en common law et droit transnational;
- le cheminement en droit international et politique internationale appliqués.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition de connaissances liées à la formation antérieure;
- de devenir apte à contribuer à la résolution de problèmes juridiques au sein d'équipes multidisciplinaires.

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de circonscrire (définir, formuler et justifier) une problématique en droit comme sujet d'un projet de recherche permettant d'acquérir une formation approfondie dans un domaine particulier du droit;
- d'analyser des problématiques en droit de manière à prendre en compte de multiples dimensions touchant plus d'un domaine du droit ou d'autres disciplines que le droit;
- d'utiliser une méthode de recherche faisant appel à différents cadres d'analyse et de recherche en droit et en sciences humaines;
- de mener à terme une recherche sous la supervision de son directeur ou de sa directrice de recherche;
- d'appliquer les principes de rigueur et d'éthique propres à la recherche scientifique;
- de participer efficacement à des discussions scientifiques;
- d'utiliser un vocabulaire spécialisé permettant de se positionner ou de s'intégrer plus facilement à des équipes multidisciplinaires.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- un curriculum vitae à jour;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de maîtrise en droit avec cheminement de type recherche et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un texte d'environ deux pages décrivant leur projet d'études de maîtrise;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : https://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/maîtrise/Rapport_sur_une_candidature_130405.pdf.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
- la motivation et la capacité de mener à terme un projet de recherche.

L'admission est conditionnelle au recrutement par la direction de programme d'un membre habilité du corps professoral ayant signifié son intérêt à diriger le projet de recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)

BLOC 1

DRT	771	Les différents cadres d'analyse en droit	CR	3
DRT	772	Lectures dirigées		3
DRT	773	Séminaire d'analyse des problématiques juridiques		4
DRT	776	Initiation à la recherche interdisciplinaire		3

BLOC 2

DRT	774	Séminaire d'intégration	CR	4
DRT	775	Élaboration du projet de mémoire		1

BLOC 3

DRT	780	Rédaction du mémoire de maîtrise	CR	24
-----	-----	----------------------------------	----	----

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Choisie parmi les activités pédagogiques de domaines connexes pertinentes au projet de recherche de la personne inscrite.

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

Le cheminement de type cours en common law et droit transnational comporte trois parcours, soit le parcours avec essai, le parcours avec stage en organisation internationale et le parcours international bidiplômant.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider l'atteinte des objectifs propres au programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational ou au microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I et au microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II;
- d'acquérir des connaissances plus spécifiques en common law ou en droit et en pratique transnationale;
- d'apprendre à analyser des situations précises dans ces domaines;
- de développer les habiletés nécessaires pour intervenir de façon adéquate;
- pour le parcours avec essai :
 - de consolider ses aptitudes relatives au raisonnement juridique par la réalisation d'un essai portant sur une problématique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale;
 - d'améliorer ses habiletés relatives à la recherche documentaire, à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et à la communication juridique;
- pour le parcours avec stage en organisation internationale :
 - de s'intégrer et d'intervenir dans une organisation internationale reconnue par le comité de programme dans le cadre d'un stage de six mois;
 - de rendre compte des apprentissages réalisés par le biais d'un rapport de stage;
- pour le parcours international bidiplômant :
 - d'approfondir sa formation en common law et droit transnational par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Pour les étudiantes et étudiants en provenance d'une université partenaire étrangère dans le cadre d'une convention interuniversitaire bidiplômante (ces étudiantes et étudiants ne pouvant être inscrits qu'au parcours bidiplômant) :

- Avoir réussi le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I et le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II.

Pour tous les autres étudiantes et étudiants :

- Avoir réussi le programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational offert par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Pour le parcours avec essai, la candidate ou le candidat doit également s'assurer qu'une personne approuvée par le comité de programme accepte de superviser son essai.

Pour le parcours avec stage en organisation internationale, les candidates et candidats doivent également déposer un dossier de candidature conforme aux exigences des organisations internationales partenaires et se soumettre à une entrevue de sélection. La direction de programme et les organisations internationales partenaires procèdent à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence du dossier de candidature ainsi que de l'entrevue de sélection.

Pour le parcours international bidiplômant, les candidates et candidats doivent également déposer une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire de même que leurs objectifs et caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre de ce parcours. Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base d'une liste d'excellence et de la lettre de candidature.

Exigence de promotion

Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits au parcours bilingue :

- Avoir réussi le master 2 ou le programme équivalent auquel ils sont inscrits auprès de l'université partenaire étrangère aux termes de la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45**Le parcours avec essai****PROFIL DES ÉTUDES**

Le parcours avec essai comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour la rédaction de l'essai de maîtrise. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN 750 Rédaction de l'essai de maîtrise CR 9

Le parcours avec stage en organisation internationale

La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle au financement obtenu et aux ententes intervenues avec les organisations internationales partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours avec stage en organisation internationale comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour un stage de six mois auprès d'une organisation internationale et la rédaction du rapport de stage. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN 751 Stage auprès d'une organisation internationale CR 9

Le parcours international bilingue

Le parcours international bilingue mène à l'obtention d'un grade de maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke et d'un grade de master 2 ou un grade jugé équivalent d'une université étrangère partenaire. La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle aux ententes intervenues avec les universités étrangères partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours international bilingue comporte au moins neuf et au plus 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires obtenus auprès d'une université étrangère partenaire selon les modalités convenues entre cette dernière et l'Université de Sherbrooke. Au plus 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational, du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I ou du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN 752 Formation juridique transnationale CR 9

Activités pédagogiques à option (0 à 21 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

DTN 756	Formation juridique transnationale IV	CR 3
DTN 757	Formation juridique transnationale V	3
DTN 758	Formation juridique transnationale VI	3
DTN 759	Formation juridique transnationale VII	3
DTN 760	Formation juridique transnationale VIII	3
DTN 761	Formation juridique transnationale IX	3
DTN 762	Formation juridique transnationale X	3
DTN 763	Formation juridique transnationale XI	3

CHEMINEMENT EN DROIT INTERNATIONAL ET POLITIQUE INTERNATIONALE APPLIQUÉS

Le cheminement en droit international et politique internationale appliqués est professionnalisant, avec stage ou mandat.

Les activités pédagogiques de ce cheminement sont également offertes dans le cadre du cheminement en droit international et politique internationale appliqués de la maîtrise en études politiques appliquées de la Faculté des lettres et sciences humaines .

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de comprendre et d'analyser une problématique internationale dans ses dimensions politique et juridique;
- de comprendre l'organisation et le fonctionnement des acteurs internationaux dans leurs dimensions politique et juridique;

- de produire des études ou documents sur des problématiques internationales en considérant les aspects politiques et juridiques de ces problématiques;
- de développer les compétences et attitudes nécessaires pour être capable d'agir sur la scène internationale.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Les candidates et candidats ne détenant pas un diplôme de premier cycle en droit peuvent être admis si leur dossier de candidature est jugé satisfaisant par le comité de recrutement et à la condition de réussir une propédeutique de 3 à 16 crédits, dont le contenu est déterminé par la direction du cheminement.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
 - un curriculum vitae à jour;
 - une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de maîtrise en droit avec cheminement en pratique du droit criminel et pénal, qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du cheminement;
 - deux lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit.
- Une représentation équilibrée de étudiantes et étudiants inscrits à la maîtrise en droit et à la maîtrise en études politiques appliquées de la Faculté des lettres et sciences humaines sera favorisée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)****BLOC Fondements théoriques et pratiques (18 crédits)**

DPI 700	Ateliers d'intégration en droit et politique	CR 3
DPI 701	Le Canada et l'espace international	3
DPI 711	Théories des RI et du DI appliquées	3
DRT 748	Droit international public appliqué	3
DRT 749	École d'été en droit international approfondi I	3
REL 730	Politique internationale appliquée	3

BLOC Activités de mises en situation et de simulation (15 crédits)

DPI 702	PRD internationaux	CR 3
DPI 703	Simulation des travaux d'une OI	3
DPI 712	Conférences sur l'actualité internationale	3
DPI 713	Production d'une consultation collective	3
DRT 797	Bureau d'assistance juridique internationale avancée	3

BLOC Projet de fin d'études (9 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

DPI 705	Stage	CR 9
DPI 706	Mandat	9

Activités pédagogiques à option (3 crédits)**BLOC Relations internationales⁽¹⁾**

Choisir une activité pédagogique parmi les suivantes :

GEP 712	Approches et simulation de gestion de crise internationale	CR 3
POL 713	Police transnationale	3
POL 716	Gouvernance environnementale contemporaine	3
REL 701	Régions et relations internationales	3
REL 702	Institutions internationales	3
REL 703	Politique étrangère comparée	3
REL 704	Sécurité internationale contemporaine	3
REL 705	Économie politique internationale	3
REL 706	Processus décisionnel en politique internationale	3
REL 709	Enjeux politiques au Moyen-Orient	3
REL 713	Relations sino-indiennes	3
REL 714	Enjeux en politique internationale	3

1. Avec l'accord de la direction du programme, les étudiantes et étudiants peuvent également s'inscrire aux universités d'été offertes par l'École de politique appliquée, auxquelles participent des expertes et experts de renommée internationale.

Maîtrise en droit et politiques de la santé

RENSEIGNEMENTS

Campus principal et Campus de Longueuil

819 821-8000, poste 65668 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 65668 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

www.usherbrooke.ca/droit/programmes/deuxieme-cycle-type-cours/droit-et-politiques-de-la-sante/ (site Internet)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke : admission au trimestre d'automne (admission exceptionnelle aux trimestres d'hiver et d'été, sous réserve des places disponibles)
- Longueuil : admission au trimestre d'automne des années impaires (admission exceptionnelle aux autres trimestres, sous réserve des places disponibles)
- Le cheminement en recherche est offert à Sherbrooke au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit, LL. M.

La maîtrise en droit et politiques de la santé permet un cheminement de type cours et un cheminement de type recherche.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa formation et ses connaissances dans le domaine spécialisé du droit et des politiques de la santé;
- de développer son sens critique et sa faculté d'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'intégrer le sens de l'éthique et des droits fondamentaux de la personne dans l'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'acquérir l'aptitude à interagir de façon constructive avec son milieu dans ce domaine spécialisé;
- de développer son habileté à communiquer ses connaissances;
- de développer ses facultés de communication et de discussion des enjeux avec des professionnels d'autres disciplines.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Pour le cheminement de type cours

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance générale des grands secteurs du droit de la santé;
- de porter un jugement critique sur les pratiques professionnelles dans son milieu de travail;
- de comprendre et d'analyser les implications générales des politiques en matière de santé;
- d'analyser les implications concrètes des politiques de la santé dans son milieu de travail et, s'il y a lieu, de les mettre en œuvre.
- de consolider ses aptitudes relatives au raisonnement juridique par la réalisation d'un essai portant sur une problématique liée au droit ou aux politiques de la santé;
- d'améliorer ses habiletés relatives à la recherche documentaire, à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et à la communication juridique.

Pour le cheminement de type recherche

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance approfondie de secteurs particuliers du droit et des politiques de la santé;
- de contribuer à la recherche et à l'enrichissement des connaissances dans des secteurs de pointe du droit et des politiques de la santé;
- de contribuer à l'analyse critique des normes régissant des secteurs particuliers du droit de la santé;
- de contribuer à l'analyse critique des politiques en matière de santé;
- de contribuer à la réflexion et à l'évolution des grands choix sociaux dans le domaine de la santé.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit ou

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de maîtrise en droit et politiques de la santé et qui détaille leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;

- un curriculum vitae à jour;

- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible ici.

En outre, pour le cheminement de type recherche, la lettre de candidature doit faire état des champs d'intérêt et des objectifs poursuivis dans le cadre du projet de recherche.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
 - la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.
- Pour le cheminement de type recherche, l'admission est en outre conditionnelle au recrutement par la direction du programme d'un membre habilité du corps professoral ayant signifié son intérêt à diriger le projet de recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Cheminement de type cours

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel (Campus principal)

Régime régulier à temps partiel (Campus de Longueuil)

Cheminement de type recherche

Régime régulier à temps complet (Campus principal)

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

Pour l'étudiante ou l'étudiant possédant un grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT	750	Introduction au monde de la santé	CR
DRT	785	Essai pour les juristes	3
			10

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT	751	Introduction au droit I	CR
DRT	752	Introduction au droit II	3
DRT	786	Essai pour les non-juristes	7

Pour toutes les étudiantes et étudiants :

DRT	753	Responsabilité médicale et hospitalière	CR
DRT	754	Organisation du monde de la santé	3
DRT	755	Droit professionnel du secteur de la santé	3
DRT	756	Politiques de la santé	3
DRT	784	Forum de recherche ⁽¹⁾	2

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

DRT	757	Droit, éthique et médecine moderne	CR
DRT	758	Droit du travail dans le secteur de la santé	3
DRT	759	Santé et sécurité du travail	3
DRT	760	Gestion de l'information	3
DRT	761	Droit de l'environnement	3
DRT	762	Santé publique	3
DRT	763	Les chartes et le droit de la santé	3
DRT	764	Droit de la protection sociale	3
DRT	765	Économie de la santé	3
DRT	766	Droit comparé et droit de la santé	3
DRT	767	Séminaire de recherche	3
DRT	768	Psychiatrie légale	3
DRT	769	Droit et politiques pharmaceutiques	3
DRT	777	Droit des personnes âgées	3
DRT	783	Droit international de la santé	3
DRT	788	Formation internationale en DPS I	3
DRT	789	Formation internationale en DPS II	3
DRT	790	Formation internationale en DPS III	3
DRT	791	Formation internationale en DPS IV	3
DRT	792	Formation internationale en DPS V	3
DRT	793	Formation internationale en DPS VI	3
DRT	794	Stage en droit et politiques de la santé	3
DRT	795	Éléments de responsabilité médicale avancée	3

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

DRT	727	Méthodologie de la recherche	CR
DRT	767	Séminaire de recherche	3
DRT	782	Mémoire	24

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les activités obligatoires et à option du cheminement de type cours. Le choix doit être cohérent avec le projet de recherche et approuvé par la directrice ou le directeur de recherche.

1. Toutes les activités obligatoires et à option (à l'exception de l'essai et du mémoire) doivent être complétées avant de s'inscrire au cours DRT 784.

Exceptionnellement, une étudiante ou un étudiant peut s'inscrire en même temps à l'activité DRT 784 ainsi qu'aux dernières activités qu'il compte suivre mais dans tous les cas, celles-ci devront être complétées avant l'inscription à l'essai ou au mémoire.

Maîtrise en droit notarial

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62533 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62533 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

notariat.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit

La maîtrise en droit notarial doit être complétée et réussie dans les trois années suivant l'inscription à ce programme.

La réussite de cette maîtrise est l'une des conditions essentielles fixées par la Chambre des notaires du Québec pour l'admission à l'exercice de la profession.

CIBLES DE FORMATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et d'intégrer les connaissances juridiques acquises dans le cadre du baccalauréat en droit;
- d'acquérir des connaissances juridiques approfondies nécessaires à l'exercice de la profession;
- de transposer des connaissances théoriques en milieu professionnel;
- de maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession;
- d'intégrer les principes d'éthique et de déontologie de la profession;
- de promouvoir et d'appliquer une approche préventive;
- de faire preuve des attitudes et des comportements attendus dans un milieu professionnel.

ADMISSION

Conditions générales

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit d'une université du Québec ou de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa ou détenir un diplôme jugé équivalent.

Posséder les connaissances et compétences nécessaires à la réussite du programme.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats se fait sur la base d'une liste d'excellence fondée sur les résultats scolaires ainsi que, dans certains cas, sur la base d'une entrevue.

La direction du programme peut convoquer les candidates et candidats à une entrevue de sélection afin de déterminer s'ils possèdent les compétences nécessaires à la réussite du programme. Cette exigence pourrait s'appliquer lorsque le grade ou le diplôme, dont il est fait mention à la condition générale d'admission, remonte à plus de cinq ans, que la moyenne cumulative de la candidate ou du candidat pour ce grade est inférieure à 2,7 sur 4,3 ou que la candidate ou le candidat n'a pas réussi les cours recommandés aux fins d'inscription au programme. La liste des cours recommandés est disponible à cette adresse : www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/ddn/Cours_recommandes.pdf

À la suite de l'entrevue, lorsqu'elle le juge pertinent, la direction du programme peut imposer une formation d'appoint préalable.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 54

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)

VOLET I (36 crédits)

DRN 809	Droit patrimonial de la famille	CR
DRN 811	Libéralités et successions	2
DRN 812	Protection des personnes	2
DRN 813	Procédures non contentieuses	1
DRN 814	Droit international privé	1
DRN 815	Droit des sociétés	3
DRN 816	Droit fiscal et taxes à la consommation	3
DRN 817	Pratique notariale	3
DRN 818	Publicité des droits	3
DRN 819	Financement et sûretés	3
DRN 820	Modalités et démembrements de la propriété	3
DRN 821	Patrimoine d'affectation	1
DRN 822	Mutations de propriété et baux commerciaux	3
DRN 823	Zonage agricole	1
DRN 824	Droit municipal et urbanisme	1
DRN 825	Expropriation et environnement	1
DRN 826	Examen des titres	3

VOLET II (6 crédits)

DRN 860	Sujets avancés en droit des affaires	CR
DRN 861	Sujets avancés en planification et liquidation successorales	2
DRN 862	Sujets avancés en immobilier	2

VOLET III (12 crédits)⁽¹⁾

DRN 880	Stage en droit notarial ⁽²⁾	CR
		12

1. L'étudiante ou l'étudiant qui échoue le volet III du programme doit reprendre en totalité ledit volet aux conditions qui peuvent être exigées par la Faculté. Ce droit de reprise ne peut être exercé qu'une seule fois.
2. L'Université n'a aucune obligation de trouver un milieu de stage à l'étudiante ou à l'étudiant.

Maîtrise en environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Les admissions dans le cheminement de type cours en gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School (FBS) ont été suspendues.

Cheminelements	Trimestres d'admission			Lieux offerts		
	AUT	HIV	ÉTÉ	Sherbrooke	Longueuil	Ailleurs
Gestion de l'environnement	Oui	Oui		Oui		
	Oui				Oui	
Gestion de l'environnement et politique appliquée	Oui			Oui		
Gestion de l'environnement et changements climatiques – cheminement bilingue	Oui			Oui		Et Université Bishop's (Lennoxville)
Gestion de l'environnement et écologie industrielle – double diplôme avec l'Université de technologie de Troyes (UTT)	Oui			Oui		Troyes (France)
Gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université de Montpellier	Oui			Oui		Montpellier (France)
Gestion de l'environnement – double diplôme avec le cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie de l'Université de Sherbrooke	Oui			Oui		possibilité de cours à Chetumal (Mexique)
Gestion de l'environnement dans les pays en développement – double diplôme avec l'Université de Liège	Oui			Oui		et Liège (Belgique)
Gestion de l'environnement - formation continue	Oui	Oui			Oui	ou ailleurs au Québec
Gestion du développement durable	Oui			Oui		
Gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School	Oui			Oui		et Tours (France)
Type recherche	Oui	Oui	Oui	Oui		

GRADE : Maître en environnement, M. Env.

Maître en environnement / Maître en écologie internationale, M. Env. / M.E.I.

Les cheminements de type cours de la maîtrise en environnement visent à former des professionnelles et professionnels de l'environnement ou du développement durable qui contribuent à mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et à influencer les actions de manière à instaurer des changements durables au sein de la société et des organisations. L'interdisciplinarité et la pensée critique sont au cœur des apprentissages. Le cheminement en gestion de l'environnement peut mener à la mention « international » sur le relevé de notes, mention qui rend compte de la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant à analyser les enjeux environnementaux et sociaux en fonction des contraintes et des réalités du contexte international. En plus des exigences propres à son cheminement, la candidate ou le candidat souhaitant obtenir cette mention doit avoir complété un essai à portée internationale, avoir réussi l'activité pédagogique ENV 823 *Enjeux internationaux en environnement* et avoir complété une session d'études d'un minimum de 9 crédits à l'étranger ou un stage dans un contexte international. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme.

Le cheminement de type recherche vise à former des professionnelles et professionnels de recherche en environnement ou en développement durable. Ces professionnelles et professionnels contribuent, par leurs différentes recherches, à influencer les actions et à instaurer des changements durables au sein de la société et des organisations.

CHEMINEMENTS OFFERTS

La maîtrise en environnement permet onze cheminements :

- huit cheminements de type cours en gestion de l'environnement :
 - gestion de l'environnement;
 - gestion de l'environnement et politique appliquée (offert en collaboration avec l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke);
 - gestion de l'environnement et changements climatiques (offert en collaboration avec l'Université Bishop's) – cheminement bilingue;
 - gestion de l'environnement et écologie industrielle – double diplôme avec l'Université de technologie de Troyes (UTT);
 - gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université de Montpellier;
 - gestion de l'environnement – double diplôme avec le cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie de l'Université de Sherbrooke;
 - gestion de l'environnement dans les pays en développement – double diplôme avec l'Université de Liège;
 - gestion de l'environnement – formation continue.
- deux cheminements de type cours en gestion du développement durable :
 - gestion du développement durable;
 - gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School (FBS) (admissions suspendues).
- un cheminement de type recherche.

CIBLES DE FORMATION**POUR TOUTS LES CHEMINEMENTS DE TYPE COURS****Compétences générales visées**

- Gestion de l'environnement ou du développement durable :
 - poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur une approche interdisciplinaire;
 - prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie d'intervention, stratégie d'implantation, démarches, etc.) en vue d'instaurer des changements;
 - gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets.
- Collaboration et communication :
 - travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants et intervenantes;
 - communiquer efficacement et exercer son influence, en fonction des parties prenantes et selon le contexte.
- Développement professionnel :
 - agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences spécifiques de certains cheminements**GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE APPLIQUÉE**

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- comprendre le fonctionnement des organisations ainsi que les dynamiques politiques et sociales à l'œuvre dans la gestion de l'environnement à l'échelle locale, nationale et internationale;
- analyser les enjeux politiques et sociaux des questions environnementales en vue de proposer des actions adaptées au contexte.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES – CHEMINEMENT BILINGUE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- comprendre les causes et les effets des changements climatiques à l'échelle locale, régionale et internationale, et ce, dans les grandes régions du monde (pôles et tropiques);
- analyser de façon critique les grands enjeux en lien avec les changements climatiques;
- proposer des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques;
- développer ses habiletés en anglais à des fins de communication universitaire et professionnelle.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT)

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- proposer des solutions pour des produits respectueux de l'environnement en tenant compte des études de cycle de vie;
- appliquer les principes de l'écologie industrielle.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE À LA GESTION DES TERRITOIRES – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- analyser les enjeux environnementaux sous l'angle de la gestion des territoires et de la biodiversité;
- intégrer les aspects de conservation, de biodiversité, de gestion ou de protection de l'environnement dans les projets de gestion ou de développement des territoires en tenant compte des dimensions sociales et économiques.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC LE CHEMINEMENT EN ÉCOLOGIE INTERNATIONALE DE LA MAÎTRISE EN BIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement et des objectifs du cheminement de type cours en écologie internationale de la maîtrise en biologie, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- recommander des solutions à des problèmes environnementaux ou de développement durable en tenant compte de la complexité des interactions entre la société et les écosystèmes;
- analyser des enjeux comportant des dimensions écologiques et environnementales dans un contexte international;
- adapter sa pratique professionnelle pour réaliser des projets à caractère environnemental selon le contexte, au Canada ou à l'étranger.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

En plus des compétences générales propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, ce cheminement vise à développer les compétences spécifiques suivantes :

- analyser la dynamique de fonctionnement des systèmes naturels et les interactions entre l'être humain et son milieu dans un contexte de développement durable et, plus particulièrement, dans les pays en développement;
- intégrer les aspects de développement et de gouvernance dans l'élaboration de stratégies de gestion environnementale durable.

GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC LA FRANCE BUSINESS SCHOOL

En plus des compétences propres aux cheminements de type cours de la maîtrise en environnement, les cheminements en gestion du développement durable visent à développer les compétences spécifiques suivantes :

- élaborer des recommandations pour favoriser l'intégration du développement durable dans les stratégies de l'organisation;
- proposer une démarche de développement durable pour une organisation en tenant compte des parties prenantes;
- comprendre le processus de prise de décision d'une organisation afin d'exercer une influence favorable à l'intégration du développement durable.

POUR LE CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**Compétences générales visées**

- Gestion de l'environnement ou du développement durable :
 - réaliser un projet de recherche interdisciplinaire en environnement ou en développement durable;
 - exercer un esprit critique et scientifique.
- Collaboration et communication :
 - travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe;
 - communiquer efficacement, en fonction des diverses intervenantes et intervenants, dans des contextes variés.
- Développement professionnel :
 - agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières pour tous les cheminements

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

Conditions particulières supplémentaires pour certains cheminements**GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES – CHEMINEMENT BILINGUE**

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au microprogramme de 2^e cycle en changements climatiques de l'Université Bishop's.

Les candidates et candidats devront démontrer, en réponse aux exigences de l'Université Bishop's, une maîtrise satisfaisante de la langue anglaise en rencontrant l'une des exigences linguistiques suivantes :

Avoir complété un programme d'études secondaires, collégiales ou universitaires en anglais

ou

Avoir atteint l'un des standards suivants :

- TOEFL-ITP (reading and listening) : avec un score minimum de 627
- TOEFL (internet-based) : avec un score minimum de 87
- IELTS : avec un score minimum de 6,5
- TOEIC : avec un score minimum de 750
- test de classement de l'Université de Sherbrooke : avoir atteint au minimum le niveau 4
- avoir réussi l'activité pédagogique ANS 300 ou ANS 320

au besoin, une propédeutique pourrait être exigée.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT)

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de master en management environnemental et développement durable de l'Université de technologie de Troyes (UTT). Les candidates et candidats devront démontrer, en réponse aux exigences de l'UTT, une maîtrise satisfaisante de la langue anglaise; au besoin, une propédeutique pourrait être exigée.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE À LA GESTION DES TERRITOIRES – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de master écologie, biodiversité de l'Université de Montpellier.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC LE CHEMINEMENT EN ÉCOLOGIE INTERNATIONALE DE LA MAÎTRISE EN BIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis à la maîtrise en biologie (dans le cheminement de double diplôme).

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de master complémentaire en sciences et gestion de l'environnement dans les pays en développement de l'Université de Liège.

GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC LA FRANCE BUSINESS SCHOOL

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de master en administration de la France Business School (FBS). Les candidates et candidats devront démontrer, en réponse aux exigences de la FBS, une maîtrise satisfaisante de la langue anglaise; au besoin, une propédeutique pourrait être exigée.

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Pour être admis dans ce cheminement, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, s'assurer qu'une professeure ou un professeur accepte de superviser la recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Cheminelements	Régimes des études et d'inscription
Gestion de l'environnement	Régime coopératif à temps complet Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
Gestion de l'environnement et politique appliquée	Régime coopératif à temps complet Régime régulier à temps complet
Gestion de l'environnement et changements climatiques – cheminement bilingue	Régime coopératif à temps complet Régime régulier à temps complet
Gestion de l'environnement et écologie industrielle – double diplôme avec l'Université de Troyes (UTT)	Régime coopératif à temps complet
Gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université de Montpellier	Régime coopératif à temps complet
Gestion de l'environnement – double diplôme avec le cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie de l'Université de Sherbrooke	Régime coopératif à temps complet
Gestion de l'environnement dans les pays en développement – double diplôme avec l'Université de Liège	Régime coopératif à temps complet
Gestion de l'environnement – formation continue	Régime régulier à temps partiel
Gestion du développement durable	Régime coopératif à temps complet Régime régulier à temps complet
Gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School	Régime coopératif à temps complet
Type recherche	Régime régulier ou régime en partenariat à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS POUR CHACUN DES CHEMINEMENTS

Gestion de l'environnement : 45 crédits

Gestion de l'environnement et politique appliquée : 45 crédits

Gestion de l'environnement et changements climatiques – cheminement bilingue : 45 crédits

Gestion de l'environnement et écologie industrielle – double diplôme avec l'Université de technologie de Troyes (UTT) : 45 crédits

Gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires – double diplôme avec l'Université de Montpellier : 45 crédits

Gestion de l'environnement – double diplôme avec le cheminement en écologie internationale de la maîtrise en biologie de l'Université de Sherbrooke : 73 crédits

Gestion de l'environnement dans les pays en développement – double diplôme avec l'Université de Liège : 45 crédits

Gestion de l'environnement – formation continue : 45 crédits

Gestion du développement durable : 45 crédits

Gestion du développement durable – double diplôme avec la France Business School : 45 crédits

Cheminement de type recherche : 45 crédits

PROFILS DES ÉTUDES

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (45 CRÉDITS)

Modalités de formation*

	1 ^{re} année			2 ^e année	
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
COOPÉRATIF (AVEC STAGE)					
Sherbrooke ou Longueuil	Cours	Cours	Stage	Cours Essai	
Sherbrooke		Cours	Stage	Cours	Cours Essai
RÉGULIER (SANS STAGE)					
Sherbrooke ou Longueuil	Cours	Cours		Cours Essai	
Sherbrooke		Cours		Cours	Cours Essai

* À titre d'exemple

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	CR 3
ENV 802	Préparation à l'essai	2
ENV 803	Projet intégrateur	4
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1

Activités pédagogiques à option (27 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767	Essai	CR 6
ENV 795	Essai-intervention	6

Six activités choisies parmi les suivantes (18 crédits) :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 815	GES et changements climatiques	3
ENV 816	Communication et participation publique	3
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3
ENV 818	Gestion de l'énergie	3
ENV 819	Enjeux sociaux et politiques en environnement	3
ENV 820	Enjeux environnementaux du Nord québécois	3
ENV 821	Toxicologie environnementale appliquée	3
ENV 823	Enjeux internationaux en environnement	3
GDD 703	Développement durable : projets et produits	3
GDD 704	Développement durable dans les organisations	3
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3
GDD 706	Intervention en développement organisationnel	3
GDD 707	Fondements du développement durable	3

ou toute autre activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec les compétences du programme, sous réserve de l'approbation par la direction du CUFÉ.

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	CR 1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE APPLIQUÉE (45 CRÉDITS)

Certaines activités pédagogiques de ce cheminement sont offertes par l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

	1 ^{re} année			2 ^e année
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
COOPÉRATIF (AVEC STAGE)				
Sherbrooke	Cours	Cours	Stage	Cours Essai
RÉGULIER (SANS STAGE)				
Sherbrooke	Cours	Cours		Cours Essai

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	CR 3
ENV 802	Préparation à l'essai	2
ENV 803	Projet intégrateur	4
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 819	Enjeux sociaux et politiques en environnement	3
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

BLOC ENVIRONNEMENT (12 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767	Essai	CR 6
ENV 795	Essai-intervention	6

et

avec l'approbation de la direction du CUFE, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir une activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits offerte par le CUFE.

BLOC POLITIQUES PUBLIQUES ET INTERNATIONALES (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

GEP 704	Savoir rallier : alliance et mobilisation	CR 3
GEP 705	Savoir convaincre : confrontation et persuasion	3
GEP 822	Gestion de projet en politique appliquée	3
POL 705	Processus décisionnel en politique intérieure	3
POL 716	Gouvernance environnementale contemporaine	3
POL 722	Approches et simulation de gestion de crise I	3
POL 723	Approches et simulation de gestion de crise II	3
REL 702	Institutions internationales	3
REL 706	Processus décisionnel en politique internationale	3
REL 711	Relations internationales du Canada	3

Avec l'approbation de la direction du CUFE, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir une autre activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits offerte par l'École de politique appliquée.

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	CR 1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES – CHEMINEMENT BILINGUE (45 CRÉDITS)

Modalités de formation*

	1 ^{re} année			2 ^e année
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
COOPÉRATIF (AVEC STAGE)				
Sherbrooke	Cours	Cours à Bishop's	Stage	Cours Essai
RÉGULIER (SANS STAGE)				
Sherbrooke	Cours	Cours à Bishop's		Cours Essai

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

CIR 803	English for Environmental Communication ⁽¹⁾	CR 3
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 802	Préparation à l'essai	2
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1
ENV 833	Professional Project ⁽¹⁾	4

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

Une activité parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767	Essai	CR 6
ENV 795	Essai-intervention	6

Deux activités choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 815	GES et changements climatiques	3
ENV 816	Communication et participation publique	3
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3
ENV 819	Enjeux sociaux et politiques en environnement	3
ENV 820	Enjeux environnementaux du Nord québécois	3
ENV 821	Toxicologie environnementale appliquée	3
ENV 823	Enjeux internationaux en environnement	3
GDD 703	Développement durable : projets et produits	3
GDD 704	Développement durable dans les organisations	3
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3
GDD 707	Fondements du développement durable	3

Trois activités choisies parmi les suivantes (9 crédits) :

BIS 701	Environmental Impacts of Climate Change and Human Activities on the Oceans ⁽¹⁾	CR 3
BIS 702	Arctic and Antarctic Environmental Change ⁽¹⁾	3
BIS 703	Energy and the Environment ⁽¹⁾	3
BIS 704	Tropical Environments and Climate Change ⁽¹⁾	3

ou

toute autre activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec les compétences du programme, sous réserve de l'approbation par la direction du CUFE.

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	CR 1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT) (45 CRÉDITS)

Modalités de formation

1 ^{re} année			2 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
Cours à Sherbrooke	Cours à Sherbrooke	Stage	Cours à Troyes	Projet de fin d'études

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	CR 3
ENV 803	Projet intégrateur	4
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3

TRO 717	Management du développement durable ⁽²⁾	2
TRO 727	Prospective et philosophie de l'environnement ⁽²⁾	2
TRO 729	Préparation à l'essai ⁽²⁾	2
TRO 730	Démarche d'écoconception ⁽²⁾	2
TRO 731	Écologie industrielle et territoriale ⁽²⁾	2
TRO 732	Analyse des flux de matières ⁽²⁾	2
TRO 733	Analyse de cycle de vie et impacts environnementaux ⁽²⁾	2

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	3	CR
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3	CR

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 795	Essai-intervention	6	CR
ENV 824	Projet de fin d'études	6	CR

Une activité choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3	CR
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3	CR
ENV 816	Communication et participation publique	3	CR
ENV 818	Gestion de l'énergie	3	CR

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	1	CR
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1	CR

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE À LA GESTION DES TERRITOIRES – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (45 CRÉDITS)

Modalités de formation

1 ^{re} année			2 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
Cours à Sherbrooke	Cours à Sherbrooke	Stage	Cours à l'Université de Montpellier (France)	Essai

Activités pédagogiques obligatoires (29 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3	CR
ENV 802	Préparation à l'essai	2	CR
ENV 803	Projet intégrateur	4	CR
ENV 804	Droit de l'environnement I	4	CR
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4	CR
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1	CR
MON 701	Ethnoécologie et développement durable ⁽³⁾	1	CR
MON 702	Impacts des changements climatiques ⁽³⁾	1	CR
MON 703	Valorisation de la biodiversité ⁽³⁾	1	CR
MON 711	Écologie : fondamentaux et principes ⁽³⁾	1	CR
MON 714	Bases de données spatiales, SIG et cartographie ⁽³⁾	2	CR
MON 715	Projets d'activités : conception et développement ⁽³⁾	2	CR
MON 716	Médiation et gouvernance dans les territoires ⁽³⁾	1	CR
MON 717	Changements globaux et adaptation des pratiques et des usages ⁽³⁾	2	CR

Activités pédagogiques à option (16 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	3	CR
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3	CR

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767	Essai	6	CR
ENV 795	Essai-intervention	6	CR

Deux activités choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 705	Évaluation des impacts	3	CR
ENV 730	Économie de l'environnement	3	CR
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3	CR
ENV 757	Gestion de l'eau	3	CR
ENV 815	GES et changements climatiques	3	CR
ENV 816	Communication et participation publique	3	CR
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3	CR
ENV 820	Enjeux environnementaux du Nord québécois	3	CR

2	Une activité choisie parmi les suivantes (1 crédit) :		
2			CR
2	MON 708	Écologie des paysages ⁽³⁾	1
2	MON 709	Biologie de la conservation ⁽³⁾	1
2	MON 712	Écologie : applications ⁽³⁾	1
2	MON 718	Politiques de la nature ⁽³⁾	1

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	1	CR
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1	CR

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC LE CHEMINEMENT EN ÉCOLOGIE INTERNATIONALE DE LA MAÎTRISE EN BIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (73 CRÉDITS)

Modalités de formation

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Cours MENV	Cours MENV	Stage MENV	Cours MEI	Cours MEI*	Stage MEI (à l'étranger)	Essai
Cours MEI	Cours MEI*	Stage MEI (à l'étranger)	Cours MENV	Cours MENV	Stage MENV	Essai

MENV : Maîtrise en environnement (cheminement en gestion de l'environnement)
 MEI : Maîtrise en biologie (cheminement en écologie internationale)

* Quel que soit le déroulement, la session de cours de l'hiver à la MEI peut être suivie, sous certaines conditions, à El Colegio de la Frontera Sur (Chetumal, Mexique).

Activités pédagogiques obligatoires (41 crédits)

ECL 730	Organisations internationales et écosystèmes	3	CR
ECL 731	Les grands écosystèmes du monde I	2	CR
ECL 736	Proposition de projet en écologie internationale	3	CR
ECL 737	Stage I en écologie internationale	6	CR
ECL 738	Stage II en écologie internationale	6	CR
ECL 749	Acquisition et traitement de données écologiques ^{(4) (5)}	2	CR
ENV 803	Projet intégrateur	4	CR
ENV 804	Droit de l'environnement I	4	CR
SCI 757	Préparation à l'essai	2	CR
SCI 760	Essai	9	CR

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	3	CR
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3	CR

Une activité choisie parmi les suivantes (4 crédits) :

ECL 733	Les grands écosystèmes du monde II	4	CR
ECL 735	Les grands écosystèmes du monde III ⁽⁴⁾	4	CR

Les activités de l'un des deux blocs suivants (4 crédits) :

BLOC 1

ECL 743	Préparation interculturelle au stage en écologie	1	CR
ECL 747	Gestion de projets internationaux	3	CR

ou

BLOC 2

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3	CR
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1	CR

Trois ou quatre activités choisies parmi les suivantes (9 à 12 crédits) :

ENV 705	Évaluation des impacts	3	CR
ENV 757	Gestion de l'eau	3	CR
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3	CR
ENV 819	Enjeux sociaux et politiques en environnement	3	CR
ENV 820	Enjeux environnementaux du Nord québécois	3	CR
GDD 706	Intervention en développement organisationnel	3	CR
GDD 707	Fondements du développement durable	3	CR

Deux ou trois activités choisies parmi les suivantes (6 à 9 crédits) :

DRT 580	Droit international de l'environnement	CR 3
ECL 748	Outils de gestion des aires protégées ⁽⁴⁾	3
ECL 751	Restauration des écosystèmes ⁽⁴⁾	3
ECL 753	Développement, économie et écosystèmes ⁽⁴⁾	3
ECL 755	Gestion des ressources renouvelables ⁽⁴⁾	3
ECL 757	Outils SIG en écologie internationale	3
ECL 770	Travaux pratiques d'écologie spatiale : analyse de cas	4

ou

Trois crédits d'activités pédagogiques dans le secteur des langues étrangères choisies en accord avec la direction du programme.

ou

toute autre activité pédagogique de trois crédits offerte dans un programme de 2^e cycle de l'Université de Sherbrooke qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent, sous réserve de l'approbation par la direction de chacun des programmes.

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	CR 1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT – DOUBLE DIPLÔME AVEC L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE (45 CRÉDITS)

Modalités de formation

1 ^e année			2 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
Cours à Sherbrooke	Cours à Sherbrooke	Stage	Cours à l'Université de Liège (Belgique)	Projet de fin d'études

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 802	Préparation à l'essai	2
ENV 803	Projet intégrateur	4
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1
LIE 701	Géopolitique et socio-développement	2
LIE 702	Biodiversité et développement	1
LIE 703	Épuration des eaux et production d'eau potable	2
LIE 704	Conservation des sols	1
LIE 705	Organisation des milieux urbains	1
LIE 706	Gestion des déchets	1
LIE 707	Systèmes d'avertissement précoces et sécurité alimentaire	1
LIE 708	Climatologie et agrométéorologie	2
LIE 709	Pratique de la gestion intégrée et participative des ressources en eau	1

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 795	Essai-intervention	CR 6
ENV 824	Projet de fin d'études	6

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	CR 1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

CHEMINEMENT EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT - FORMATION CONTINUE (45 CRÉDITS)

Modalités de formation*

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Essai

* À titre d'exemple

Les 31 crédits d'activités pédagogiques du diplôme sont normalement reconnus pour l'obtention de la maîtrise.

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	CR 3
ENV 802	Préparation à l'essai	2
ENV 803	Projet intégrateur	4
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1

Activités pédagogiques à option (27 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767	Essai	CR 6
ENV 795	Essai-intervention	6

Six activités choisies parmi les suivantes (18 crédits) :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 815	GES et changements climatiques	3
ENV 816	Communication et participation publique	3
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3
ENV 818	Gestion de l'énergie	3
ENV 821	Toxicologie environnementale appliquée	3
GDD 703	Développement durable : projets et produits	3
GDD 704	Développement durable dans les organisations	3
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3
GDD 706	Intervention en développement organisationnel	3
GDD 707	Fondements du développement durable	3

ou

un maximum de deux activités pédagogiques de 2^e cycle de 3 crédits en lien avec le programme, avec l'approbation de la direction du CUFE, incluant, le cas échéant, les activités suivies dans le cadre du diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement (DGE).

CHEMINEMENT EN GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (45 CRÉDITS)

Modalités de formation

	1 ^e année			2 ^e année
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
COOPÉRATIF (AVEC STAGE)				
Sherbrooke	Cours	Cours	Stage	Cours Essai
RÉGULIER (SANS STAGE)				
Sherbrooke	Cours	Cours		Cours Essai

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	CR 3
ENV 802	Préparation à l'essai	2
ENV 803	Projet intégrateur	4
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1
GDD 703	Développement durable : projets et produits	3
GDD 704	Développement durable dans les organisations	3
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3
GDD 706	Intervention en développement organisationnel	3
GDD 707	Fondements du développement durable	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée (3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Une activité choisie parmi les suivantes (6 crédits) :

ENV 767	Essai	CR 6
ENV 795	Essai-intervention	6

Une activité choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 815	GES et changements climatiques	3
ENV 816	Communication et participation publique	3
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3
ENV 818	Gestion de l'énergie	3
ENV 819	Enjeux sociaux et politiques en environnement	3

ou toute autre activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec les compétences du cheminement, sous réserve d'approbation par la direction du CUFE.

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

CHEMINEMENT EN GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – DOUBLE DIPLOME AVEC LA FRANCE BUSINESS SCHOOL (45 CRÉDITS)

(admissions suspendues)

Modalités de formation

1 ^{re} année			2 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
Cours à Sherbrooke	Cours à Sherbrooke	Stage	Cours à la France Business School	Essai

Activités pédagogiques obligatoires (39 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 802	Préparation à l'essai	2
ENV 803	Projet intégrateur	4
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1
GDD 703	Développement durable : projets et produits	3
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3
GDD 707	Fondements du développement durable	3
TOU 701	Microfinance et développement durable ⁽⁶⁾	2
TOU 702	Développement durable et collectivités ⁽⁶⁾	2
TOU 703	Communication et développement durable ⁽⁶⁾	2
TOU 705	Développement durable dans les organisations ⁽⁶⁾	2
TOU 706	Nouveaux modèles d'affaires ⁽⁶⁾	2
TOU 707	Filière verte ⁽⁶⁾	2

Activité pédagogique à option (6 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ENV 767	Essai	6
ENV 795	Essai-intervention	6

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE (45 CRÉDITS)

Activités pédagogiques obligatoires (19 crédits)

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 796	Mémoire	15
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1

Activités pédagogiques obligatoires selon le régime d'études (14 crédits)

Régime régulier

ENV 879	Projet de recherche en environnement	6
ENV 880	Activités de recherche	8

Régime en partenariat

ENV 858	Stage I : projet de recherche en environnement	6
ENV 859	Stage II : activités de recherche	8

Activités pédagogiques à option (9 à 12 crédits)

De deux à quatre activités choisies parmi les suivantes (de 6 à 12 crédits) :

ENV 705	Évaluation des impacts	3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 815	GES et changements climatiques	3
ENV 816	Communication et participation publique	3
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3
ENV 818	Gestion de l'énergie	3
ENV 819	Enjeux sociaux et politiques en environnement	3
ENV 820	Enjeux environnementaux du Nord québécois	3
ENV 821	Toxicologie environnementale appliquée	3
ENV 823	Enjeux internationaux en environnement	3
GDD 703	Développement durable : projets et produits	3
GDD 704	Développement durable dans les organisations	3
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3
GDD 706	Intervention en développement organisationnel	3
GDD 707	Fondements du développement durable	3

L'étudiante ou l'étudiant peut également choisir l'une des activités suivantes, selon le profil à l'entrée (0 à 3 crédits) :

ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Avec l'approbation de la direction du CUFE, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir une activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits qui lui permettra de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec les compétences du cheminement.

Activités supplémentaires (2 crédits)

Ces activités fortement recommandées sont facultatives et les crédits qui y sont associés ne font pas partie des crédits du programme.

EPR 694	S'engager dans ses études de 2 ^e cycle	1
EPR 695	Entreprendre des études de 2 ^e cycle	1

- Ces activités pédagogiques sont offertes à l'Université Bishop's
- Ces activités pédagogiques sont offertes à l'Université de technologie de Troyes (UTT).
- Ces activités pédagogiques sont offertes à l'Université de Montpellier.
- Ces activités pédagogiques sont offertes à El Colegio de la Frontera Sur (Chetumal, Mexique) et sont contingentées. Les étudiantes et étudiants qui choisiront de suivre ces activités pédagogiques devront réussir l'activité ESP 500 *Espagnol en contexte spécifique* ou posséder des connaissances jugées équivalentes par le Centre de langues avant le début de ces activités. Ces activités pédagogiques sont aussi offertes à l'Université de Sherbrooke.
- Cette activité pédagogique est aussi offerte à l'Université de Sherbrooke.
- Ces activités pédagogiques sont offertes à la France Business School.

Maîtrise en médiation interculturelle

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63279 (téléphone)
 1 800 267-8337, poste 63279 (numéro sans frais)
 819 821-7238 (télécopieur)
 mediation.interculturelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de théologie et d'études religieuses

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'automne
 La maîtrise en médiation interculturelle ne mène pas au titre de médiateur agréé au sens où l'entend le Barreau du Québec, ni à celui de médiateur familial tel que reconnu par le gouvernement du Québec. De plus, ce programme d'études ne donne normalement pas un accès direct à un programme de recherche de troisième cycle.

OBJECTIFS

À la fin de sa formation, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'effectuer l'analyse de situations interculturelles :
 - d'analyser les enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés;
 - selon cette analyse, de poser un jugement critique et éclairé sur des enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés;
- de planifier l'action selon l'analyse de situations interculturelles :
 - d'identifier des orientations;
 - de construire des stratégies;
- de mener des actions de médiation interculturelle :
 - d'intervenir en fonction de l'analyse, de manière appropriée et pertinente, dans des contextes et situations complexes et diversifiés : conseiller, former, recommander, développer, planifier, évaluer;
 - de faciliter les rapprochements, les relations et les communications entre individus, groupes et organismes dans des situations et contextes de diversité culturelle;
 - de participer à la conciliation d'intérêts diversifiés, de faciliter et de créer des consensus, de développer des négociations dans des situations et contextes interculturels;
- de porter un regard réflexif sur sa pratique et de participer au développement du domaine des médiations interculturelles :
 - de porter un regard critique sur sa pratique;
 - de documenter la pratique en lien avec les enjeux interculturels;
 - de faire évoluer les connaissances et la pratique : améliorer, découvrir, innover.

ADMISSION**Conditions générales**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent au programme.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

La candidate ou le candidat devra avoir démontré des acquis suffisants pour les matières jugées indispensables comme conditions préalables aux études de la maîtrise. Le dossier scolaire de la candidate ou du candidat sera utilisé pour juger de ces acquis. Dans la situation où ces acquis sont jugés insuffisants, la candidate ou le candidat devra suivre et réussir une ou plusieurs activités pédagogiques en supplément de la scolarité prévue au programme.

Maîtrise d'une langue autre que le français mesurée en ayant recours à des tests de compétences linguistiques appropriés.

Les étudiantes et étudiants n'ayant pas un niveau de français suffisant devront avoir suivi et réussi des activités pédagogiques de français langue seconde, dont le microprogramme de 1^{er} cycle en français langue seconde, avant d'être admis au programme.

Critères de sélection

Les candidates et candidats devront soumettre un dossier écrit de demande d'inscription au programme. Le dossier sera composé des notes du baccalauréat et de tout autre programme suivi par l'étudiante ou l'étudiant, du curriculum vitae, de deux lettres d'appui, d'une lettre de présentation et de motivation. Une première évaluation des dossiers écrits sera effectuée et permettra de dresser une liste d'excellence. Les candidates et candidats retenus sur cette liste participeront à une entrevue avec le comité de sélection. Pour ces candidates et candidats, le dossier comptera pour 50 % de l'évaluation. L'entrevue comptera aussi pour 50 % de l'évaluation et permettra d'approfondir les motivations et expériences pertinentes de la candidate ou du candidat ainsi que de valider ses compétences en communication orale.

Les candidatures seront aussi retenues en fonction du champ de formation ou d'expérience pour assurer une hétérogénéité de cohorte. Afin d'assurer cette hétérogénéité, le nombre de candidates et candidats par discipline variera de 1 à 3 sur une cohorte potentielle de 20. Par ailleurs, le comité de programme se réserve le droit de moduler cette répartition au besoin.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾**PHASE I****Trimestre I****Activités pédagogiques obligatoires** (11 crédits)

PMI	700	Introduction au programme	CR	1
PMI	701	Flux migratoires	3	3
PMI	702	Rapports et échanges internationaux	3	3
PMI	703	Citoyenneté et pluralisme I	2	2
PMI	710	Projet I – Flux migratoires	2	2

Trimestre 2**Activités pédagogiques obligatoires** (11 crédits)

PMI	711	Citoyenneté et pluralisme II	CR	2
PMI	712	Construction identitaire	4	4
PMI	713	Modèles et approches d'intervention I	2	2
PMI	720	Projet intégrateur II	3	3

PHASE II**Trimestre 3⁽²⁾****Activités pédagogiques obligatoires** (10 crédits)

PMI	721	Modèles et approches d'intervention II	CR	2
PMI	730	Projet intégrateur III	3	3
PMI	739	Préparation au stage ⁽³⁾	2	2
PMI	770	Communication et interculturelité	3	3

Trimestre 4⁽⁴⁾**Activités pédagogiques obligatoires** (13 crédits)

PMI	740	Stage	CR	6
PMI	750	Essai	6	6
PMI	760	Séminaire de développement professionnel	1	1

- (1) Les activités pédagogiques du programme seront habituellement offertes de manière intensive.
- (2) Le trimestre 3 peut faire l'objet d'un séjour d'études dans une université partenaire à l'étranger. Ce séjour d'études sera crédité à l'étudiante ou l'étudiant par équivalences.
- (3) Pour les étudiantes et étudiants faisant un séjour d'études dans une université partenaire, cette activité de préparation aux stages sera suivie au début du trimestre 4.
- (4) Le trimestre 4 peut faire l'objet d'un séjour dans une université partenaire à l'étranger : dans ce cas le stage sera effectué à l'étranger et, après évaluation, directement crédité à l'étudiante ou l'étudiant dans son programme.

Maîtrise en prévention et règlement des différends

RENSEIGNEMENTS**Campus de Longueuil**

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 61607 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en droit, LL. M.

Le programme de maîtrise en prévention et règlement des différends vise à développer chez l'étudiante et l'étudiant les habiletés fondamentales et pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline. En menant une recherche ou un projet dans ce secteur professionnel, la personne diplômée acquiert les compétences nécessaires pour participer au développement des modes de prévention et règlement des différends dans son lieu d'intervention professionnelle.

La maîtrise en prévention et règlement des différends comporte deux cheminements :

- un cheminement avec projet de fin d'études;
- un cheminement avec essai

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer les aptitudes fondamentales de base requises par la recherche appliquée dans le secteur professionnel et d'acquérir les compétences nécessaires afin de participer au développement des modes de prévention et règlement des différends dans son lieu d'intervention professionnelle;
- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de maîtriser les enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solutions ou d'interventions appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;

- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

Objectifs spécifiques du cheminement avec projet de fin d'études

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer une compréhension critique des enjeux propres à la prévention et au règlement des différends par la réalisation d'un projet de fin d'études;
- de démontrer sa capacité d'analyser de manière autonome des situations professionnelles complexes relevant du domaine de la prévention et du règlement des différends.

Objectifs spécifiques du cheminement avec essai

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mener de manière autonome un travail de recherche portant sur une problématique complexe propre à la prévention et au règlement des différends;
- de développer une approche réflexive quant aux pratiques professionnelles en prévention et règlement des différends.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ approprié⁽¹⁾;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou de professionnel.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire à la maîtrise en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire, de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre de la maîtrise;
- un curriculum vitae à jour; trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/prd/Rapport_confidentiel.pdf ou sous forme de lettre standard.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- l'aptitude à la recherche;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (30 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)⁽¹⁾

PRD 705	Éthique appliquée et modes de PRD	CR	3
PRD 752	Gouvernance et modes de PRD	3	3
PRD 753	Gouvernance internationale et modes de PRD	3	3
PRD 754	Psychologie et modes de PRD	3	3

Activités pédagogiques à option (18 à 24 crédits)

BLOC Négociation (3 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

NEG 712	Négociation, pratique générale	CR	3
NEG 713	Négociation avancée	3	3
NEG 714	Négociation internationale	3	3

BLOC Médiation (3 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

MDN 719	Médiation, pratique générale	CR	3
MDN 721	Médiation avancée I	3	3
MDN 722	Médiation avancée II	3	3
MDN 723	Médiation organisationnelle	3	3
MDN 724	Médiation interculturelle	3	3

BLOC Arbitrage (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ARB 729	Arbitrage, pratique générale	CR	3
ARB 733	Arbitrage en droit du travail	3	3
ARB 734	Arbitrage international	3	3

BLOC Pratique (0 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

PRD 733	Pratique de la communication	CR	3
PRD 734	Pratique clinique	3	3
PRD 735	Pratique universitaire	3	3
PRD 736	Pratiques comparées	3	3

CHEMINEMENT AVEC PROJET DE FIN D'ÉTUDES

- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 9 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

PRD 715	Méthodologie de la recherche en PRD	CR	3
PRD 781	Projet de fin d'études	3	6

CHEMINEMENT AVEC ESSAI

- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

PRD 715	Méthodologie de la recherche en PRD	CR	3
PRD 771	Méthodologie de la recherche en PRD II	3	3
PRD 772	Rédaction de l'essai	9	9

- Les étudiantes et les étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre les activités pédagogiques hors programme PRD 760 *Introduction à la théorie générale du droit* et PRD 761 *Introduction au droit québécois et canadien*.

Diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*)

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition des concepts et des méthodes propres au droit transnational;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;
- de posséder les compétences requises pour accéder aux barreaux des provinces canadiennes de common law et au Barreau de New York;
- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;

- de s'entraîner à appliquer concrètement ses connaissances et ses habiletés par l'entremise d'un projet d'intégration pratique en droit transnational, ou à perfectionner son sens et sa pensée juridiques par l'entremise d'un écrit;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit civil québécois;

ou

au moment du début des cours dans le diplôme, avoir accumulé au moins 60 crédits en droit d'un programme de 1^{er} cycle en droit civil québécois;

ou

au moment de l'admission au diplôme, avoir obtenu 45 crédits et demeurer inscrit au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) du baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke;

ou

posséder une formation en droit jugée équivalente.

Conditions particulières

Les candidates et candidats qui ne sont pas inscrits au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) du baccalauréat en droit doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un curriculum vitæ à jour;
- deux lettres d'appui, dont au moins une d'un enseignant, rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/dtn/Form_lettre_appui_DTN.pdf.

De plus, les candidates et candidats doivent avoir démontré, à la satisfaction de la Faculté, une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Critères de sélection

Le comité d'admission du programme procède à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence des dossiers. Le fait d'avoir réalisé ses deux premières années de droit à l'Université de Sherbrooke constitue un atout.

Exigences de promotion

- Avoir complété avec succès un baccalauréat en droit civil québécois;
- avoir complété avec succès les cours nécessaires pour satisfaire aux conditions d'agrément de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein, durant 2 trimestres d'été (mai-août) consécutifs

CRÉDITS EXIGÉS : 36

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques de base (24 crédits)

DTN	720	Concepts et principes fondamentaux	CR	1
DTN	721	Responsabilité civile/ <i>Tort</i>		5
DTN	722	Droit des contrats/ <i>Contracts</i>		5
DTN	723	Droits des biens/ <i>Property</i>		5
DTN	724	Fiducies/ <i>Trusts</i>		3
DTN	725	Procédure civile/ <i>Civil Procedure</i>		2
DTN	726	Recours civils/ <i>Remedies</i>		2
DTN	727	Droit de la famille/ <i>Family Law</i>		1

BLOC 2 : Activités pédagogiques d'approfondissement (6 crédits)

DTN	734	Pratique transnationale I	CR	2
DTN	738	Pratique transnationale II		1
DTN	739	Mondialisation et éthique professionnelle		3

BLOC 3 : Activités pédagogiques d'intégration et de synthèse des connaissances (6 crédits)

DTN	742	Projet final en droit transnational	CR	2
DTN	743	Séminaire de droit transnational I		2
DTN	744	Séminaire de droit transnational II		2

Diplôme de 2^e cycle en droit et politiques de la santé

RENSEIGNEMENTS

Campus principal et Campus de Longueuil

819 821-8000, poste 65668 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke : admission au trimestre d'automne (admission exceptionnelle aux trimestres d'hiver et d'été, sous réserve des places disponibles)
- Longueuil : admission au trimestre d'automne des années impaires (admission exceptionnelle aux autres trimestres, sous réserve des places disponibles)

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa formation et ses connaissances dans le domaine spécialisé du droit et des politiques de la santé;
- de développer son sens critique et sa faculté d'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'intégrer le sens de l'éthique et des droits fondamentaux de la personne dans l'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'acquérir l'aptitude à interagir de façon constructive avec son milieu dans ce domaine spécialisé;
- de développer son habileté à communiquer ses connaissances;
- de développer ses facultés de communication et de discussion des enjeux avec des professionnelles et professionnels d'autres disciplines.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance générale des grands secteurs du droit de la santé;
- de porter un jugement critique sur les pratiques professionnelles dans son milieu de travail;
- de comprendre et d'analyser les implications générales des politiques en matière de santé;
- d'analyser les implications concrètes des politiques de la santé dans son milieu de travail et, s'il y a lieu, de les mettre en œuvre.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit

ou

Détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au diplôme de 2^e cycle en droit et politiques de la santé et qui détaille leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du diplôme;
- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- un curriculum vitæ à jour;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/sante/Rapport_sur_une_candidature_saisissable.pdf.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

- Régime régulier à temps complet ou à temps partiel (Campus principal)
- Régime régulier à temps partiel (Campus de Longueuil)

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Pour l'étudiante ou l'étudiant possédant un grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

DRT 750	Introduction au monde de la santé	CR
DRT 753	Responsabilité médicale et hospitalière	3
DRT 754	Organisation du monde de la santé	3
DRT 755	Droit professionnel du secteur de la santé	3
DRT 756	Politiques de la santé	3

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

DRT 751	Introduction au droit I	CR
DRT 752	Introduction au droit II	3
DRT 753	Responsabilité médicale et hospitalière	3
DRT 754	Organisation du monde de la santé	3
DRT 755	Droit professionnel du secteur de la santé	3
DRT 756	Politiques de la santé	3

Pour l'étudiante ou l'étudiant possédant un grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

DRT 757	Droit, éthique et médecine moderne	CR
DRT 758	Droit du travail dans le secteur de la santé	3
DRT 759	Santé et sécurité du travail	3
DRT 760	Gestion de l'information	3
DRT 761	Droit de l'environnement	3
DRT 762	Santé publique	3
DRT 763	Les chartes et le droit de la santé	3
DRT 764	Droit de la protection sociale	3
DRT 765	Économie de la santé	3
DRT 766	Droit comparé et droit de la santé	3
DRT 767	Séminaire de recherche	3
DRT 768	Psychiatrie légale	3
DRT 769	Droit et politiques pharmaceutiques	3
DRT 777	Droit des personnes âgées	3
DRT 783	Droit international de la santé	3
DRT 794	Stage en droit et politiques de la santé	3
DRT 795	Éléments de responsabilité médicale avancée	3

Diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Longueuil ou ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant
- Admission aux trimestres d'automne et d'hiver

Le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement est un programme interdisciplinaire qui vise à développer, chez les professionnelles et professionnels, des compétences en gestion de l'environnement ou du développement durable. Ces professionnelles et professionnels contribuent à mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et à influencer les actions de manière à instaurer des changements durables au sein de la société et d'organisations variées.

CIBLES DE FORMATION**Compétences visées :**

- Gestion de l'environnement ou du développement durable
- poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur l'approche systémique;
- prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie d'intervention, stratégie d'implantation, démarches, etc.) en vue d'instaurer des changements;
- gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets.

Collaboration et communication

- travailler en collaboration avec les différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants et intervenantes;
- communiquer efficacement et exercer son influence en fonction des parties prenantes et selon le contexte.

Développement professionnel

- agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières

CR Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

- Régime régulier à temps partiel
- Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 31**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (16 crédits)**

ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	CR
ENV 803	Projet intégrateur	3
ENV 804	Droit de l'environnement I	4
ENV 809	Valeur des écosystèmes et leur gestion	4
ENV 825	Rédaction spécialisée en environnement	1

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes, selon le profil à l'entrée :

ENV 775	Chimie de l'environnement	CR
ENV 814	Chimie de l'environnement – avancée	3

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 815	GES et changements climatiques	3
ENV 816	Communication et participation publique	3
ENV 817	Aménagement de collectivités durables	3
ENV 818	Gestion de l'énergie	3
ENV 821	Toxicologie environnementale appliquée	3
GDD 703	Développement durable : projets et produits	3
GDD 704	Développement durable dans les organisations	3
GDD 705	Décision et création de valeur en entreprise	3
GDD 706	Intervention en développement organisationnel	3
GDD 707	Fondements du développement durable	3

Avec l'approbation de la direction du CUFÉ, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir une activité pédagogique de 2^e cycle de trois crédits, en lien avec les compétences du programme, qui lui permettra de compléter sa formation interdisciplinaire.

Diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63531 ou 62932 ou 61050 (téléphone)
 1 800 267-8337, poste 63531 ou 62932 ou 61050 (numéro sans frais)
 819 821-7578 (télécopieur)
 criminel.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

CIBLES DE FORMATION SPÉCIFIQUES

Au terme du programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'agir avec compétence dans la situation professionnelle suivante :

- mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, aux divers stades de la procédure de première instance ;
- en agissant stratégiquement aux diverses étapes de la procédure des différents dossiers;
- en utilisant à profit la preuve admissible;
- en déterminant les solutions qui sont dans l'intérêt réel du client (défense) ou de la société (poursuite);
- en exerçant un rôle de conseiller auprès du client (défense);
- en faisant valoir les arguments les plus convaincants (tant au plan de la forme que du fond);
- en négociant avec la partie adverse le déroulement du dossier;
- en ajustant sa pratique pour tenir compte des modifications législatives, de l'évolution de la jurisprudence et des règles applicables dans d'autres systèmes juridiques ou dans d'autres domaines du droit;
- en démontrant sa capacité d'analyse critique.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Démontrer une connaissance suffisante de la procédure pénale canadienne et de la preuve pénale canadienne.

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un curriculum vitæ à jour;
- deux lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/dcp/21-01-2013_Form_lettre_appui_DCP_01.pdf.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base de l'excellence de l'ensemble du dossier de candidature. Exceptionnellement, la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue sera considérée si la direction du programme juge la tenue d'une entrevue nécessaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 36

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

BLOC 1 (18 crédits)

DRT	810	Garanties constitutionnelles	
DRT	811	Droit pénal spécial : les infractions	
DRT	812	Gestion de dossiers en droit criminel et pénal	
DRT	813	Dossiers simulés I : avant le procès	

CR	3
	3
	3
	9

BLOC 2 (18 crédits)

DRT	745	Droit pénal international	CR
DRT	814	Pénologie	3
DRT	815	Sujets choisis de droit criminel et pénal	3
DRT	816	Dossiers simulés II : le procès et la peine	9

Diplôme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends

RENSEIGNEMENTS

Campus de Longueuil
 450 463-1835, poste 61607 (téléphone)
 1 800 267-8337, poste 61607 (numéro sans frais)
 450 670-3689 (télécopieur)
 prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- d'acquérir une vision élargie des enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ approprié⁽¹⁾;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou professionnelle.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au diplôme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du diplôme;
- un curriculum vitæ à jour;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/prd/Rapport_confidentiel.pdf ou sous forme de lettre standard.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)⁽¹⁾**

PRD 705	Éthique appliquée et modes de PRD	CR	3
PRD 752	Gouvernance et modes de PRD	3	3
PRD 753	Gouvernance internationale et modes de PRD	3	3
PRD 754	Psychologie et modes de PRD	3	3

Activités pédagogiques à option (18 crédits)**BLOC Négociation (3 à 9 crédits)**

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

NEG 712	Négociation, pratique générale	CR	3
NEG 713	Négociation avancée	3	3
NEG 714	Négociation internationale	3	3

BLOC Médiation (3 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

MDN 719	Médiation, pratique générale	CR	3
MDN 721	Médiation avancée I	3	3
MDN 722	Médiation avancée II	3	3
MDN 723	Médiation organisationnelle	3	3
MDN 724	Médiation interculturelle	3	3

BLOC Arbitrage (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ARB 729	Arbitrage, pratique générale	CR	3
ARB 733	Arbitrage en droit du travail	3	3
ARB 734	Arbitrage international	3	3

BLOC Pratique (0 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

PRD 712	Séminaire de lectures	CR	3
PRD 733	Pratique de la communication	3	3
PRD 734	Pratique clinique	3	3
PRD 735	Pratique universitaire	3	3
PRD 736	Pratiques comparées	3	3

1. Les étudiantes et étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre l'activité pédagogique hors programme PRD 760 *Introduction à la théorie générale du droit*.

- communiquer efficacement et exercer son influence, en fonction des parties prenantes et selon le contexte;
- agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.**Conditions particulières**

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFE.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

	Automne	Hiver	Été
Sherbrooke	Temps complet ou Temps partiel	Temps complet ou Temps partiel	Sans objet
Longueuil	Temps complet ou Temps partiel	Temps complet ou Temps partiel	Temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option ⁽¹⁾ (9 crédits)**

Activités choisies avec l'appui de la personne responsable du programme et approuvées par cette dernière, parmi les activités pédagogiques de 2^e cycle offertes par le Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, de manière à développer les compétences attendues du microprogramme.

- (1) Les activités réussies dans le cadre du microprogramme court de 2^e cycle en environnement pourraient être reconnues dans le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement ou la maîtrise en environnement.

Microprogramme court de 2^e cycle en environnement

RENSEIGNEMENTS**819 821-7933** (téléphone)**1 866 821-7933** (numéro sans frais)**819 821-7058** (télécopieur)**Environnement@USherbrooke.ca** (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et des sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke, Longueuil et ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant

Lieux de formation	Trimestres d'admission		
	Automne	Hiver	Été
Sherbrooke	Automne	Hiver	
Longueuil	Automne	Hiver	Été

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur une approche interdisciplinaire;
- prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie) en vue d'instaurer des changements; Contribuer à améliorer une ou deux compétences transversales en environnement parmi :
- gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets;
- travailler en collaboration avec différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants;

Microprogramme de 2^e cycle de formation juridique I

RENSEIGNEMENTS**819 821-8000, poste 62514** (téléphone)**819 821-7578** (télécopieur)**secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**

Ce programme de treize crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme des cycles supérieurs dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de se familiariser avec les outils de recherche, les sources et les modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- d'enrichir ses habiletés de raisonnement et d'argumentation juridiques;
- de développer sa compréhension d'enjeux juridiques complexes;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être inscrite ou inscrit à un programme des cycles supérieurs en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

Critère de sélection

La sélection des candidates et candidats est fondée sur la qualité des dossiers d'admission ou sur les critères déterminés dans la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 13

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Activité pédagogique obligatoire (1 crédit)

DRT 799 Méthodologie et orientation

CR
1

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques offertes par la Faculté.

- 1 Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de l'activité pédagogique obligatoire DRT 799 ainsi que de douze crédits additionnels d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités offertes par la Faculté.

Microprogramme de 2^e cycle de formation juridique II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de douze crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme des cycles supérieurs dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de compléter la formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de développer ses compétences en ce qui a trait aux outils de recherche, aux sources et aux modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de développer son autonomie dans les méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- de poursuivre le développement de ses habiletés de raisonnement et d'argumentation juridiques;
- de développer sa capacité d'analyse d'enjeux juridiques complexes;
- de compléter l'identification de ses besoins de formation et de les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir suivi l'ensemble des activités pédagogiques requises dans le cadre du microprogramme de 2^e cycle de formation juridique I.

Être inscrite ou inscrit à un programme des cycles supérieurs en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques offertes par la Faculté.

1. Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de douze crédits d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités offertes par la Faculté.

Microprogramme de 2^e cycle de formation juridique transnationale

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Les activités pédagogiques de ce programme sont offertes dans une université étrangère partenaire selon les modalités convenues entre cette dernière et l'Université de Sherbrooke. Ces modalités prévoient notamment que sur réussite du parcours bi-diplômant du cheminement en common law et droit transnational de la maîtrise en droit ainsi que du microprogramme de 2^e cycle de formation juridique transnationale, l'étudiante ou l'étudiant obtient un grade de Master en droit de l'université étrangère partenaire. La capacité d'accueil de ce microprogramme est conditionnelle aux ententes intervenues avec les universités partenaires.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

ADMISSION**Conditions particulières**

Être admis au parcours international bi-diplômant du cheminement en common law et droit transnational de la maîtrise en droit.

L'inscription aux activités pédagogiques du microprogramme de 2^e cycle de formation juridique transnationale est conditionnelle à l'inscription aux activités pédagogiques du parcours international bi-diplômant du cheminement en common law et droit transnational de la maîtrise en droit.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

DTN 753 Formation juridique transnationale I
DTN 754 Formation juridique transnationale II
DTN 755 Formation juridique transnationale III

CR
5
5
5

Microprogramme de 2^e cycle de perfectionnement en environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke, Longueuil et ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant

Lieux de formation	Trimestres d'admission		
Sherbrooke	Automne	Hiver	
Longueuil	Automne	Hiver	Été

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur une approche interdisciplinaire;
- prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie) en vue d'instaurer des changements.

Améliorer plusieurs compétences transversales en environnement parmi :

- gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets;
- travailler en collaboration avec différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants;
- communiquer efficacement et exercer son influence, en fonction des parties prenantes et selon le contexte;
- agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

	Automne	Hiver	Été
Sherbrooke	Temps complet ou Temps partiel	Temps complet ou Temps partiel	Sans objet
Longueuil	Temps complet ou Temps partiel	Temps complet ou Temps partiel	Temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option⁽¹⁾** (15 crédits)

Activités choisies avec l'appui de la personne responsable du programme et approuvées par cette dernière, parmi les activités pédagogiques de 2^e cycle offertes par le Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, de manière à développer les compétences attendues du microprogramme.

- (1) Les activités réussies dans le cadre du microprogramme de 2^e cycle de perfectionnement en environnement pourraient être reconnues dans le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement ou la maîtrise en environnement.

Microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition de fondements de la common law;
- de s'initier au droit et à la pratique transnationaux;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;
- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

Les objectifs de ce microprogramme sont les mêmes que ceux du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II. Ces objectifs sont atteints grâce à la réussite des activités pédagogiques des deux microprogrammes.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit.

Conditions particulières

Avoir été sélectionné par son université d'attache aux termes d'une convention inter-universitaire pertinente.

Posséder une maîtrise de l'anglais jugée suffisante par son université d'attache, au moyen d'une entrevue ou d'un test linguistique approprié.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein, 1 trimestre d'été (mai-août)

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

DTN	721	Responsabilité civile/ <i>Tort</i>	CR
DTN	722	Droit des contrats/ <i>Contracts</i>	5
DTN	726	Recours civils/ <i>Remedies</i>	2
DTN	736	Pratique transnationale I	1
DTN	743	Séminaire de droit transnational I	2

Microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition de fondements de la common law;
- de s'initier au droit et à la pratique transnationaux;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;
- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

Les objectifs de ce microprogramme sont les mêmes que ceux du microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I. Ces objectifs sont atteints grâce à la réussite des activités pédagogiques des deux microprogrammes.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit.

Conditions particulières

Avoir réussi le microprogramme de 2^e cycle en common law et droit transnational I.

Avoir été sélectionné par son université d'attache aux termes d'une convention inter-universitaire pertinente.

Posséder une maîtrise de l'anglais jugée suffisante par son université d'attache, au moyen d'une entrevue ou d'un test linguistique approprié.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein, 1 trimestre d'été (mai-août)

CRÉDITS EXIGÉS : 11

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (11 crédits)

DTN 723	Droit des biens/ <i>Property</i>	CR
DTN 724	Fiducies/ <i>Trusts</i>	5
DTN 737	Pratique transnationale II	3
DTN 744	Séminaire de droit transnational II	1
		2

Microprogramme de 2^e cycle en environnement**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

• Sherbrooke, Longueuil et ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant

Lieux de formation	Trimestres d'admission		
Sherbrooke	Automne	Hiver	
Longueuil	Automne	Hiver	Été

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- poser un diagnostic sur une situation, une problématique ou toute autre question en lien avec les enjeux environnementaux ou de développement durable en portant un jugement critique et en se basant sur une approche interdisciplinaire;
- prendre position, élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, stratégie) en vue d'instaurer des changements;

Contribuer à améliorer quelques compétences transversales en environnement parmi :

- gérer (élaboration, planification, réalisation, fermeture) des projets;
- travailler en collaboration avec différents membres d'une équipe multidisciplinaire et divers intervenants;
- communiquer efficacement et exercer son influence, en fonction des parties prenantes et selon le contexte;
- agir avec éthique, autonomie et de manière responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

	Automne	Hiver	Été
Sherbrooke	Temps complet ou Temps partiel	Temps complet ou Temps partiel	Sans objet
Longueuil	Temps complet ou Temps partiel	Temps complet ou Temps partiel	Temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option⁽¹⁾** (12 crédits)

Activités choisies avec l'appui de la personne responsable du programme et approuvées par cette dernière, parmi les activités pédagogiques de 2^e cycle offertes par le Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, de manière à développer les compétences attendues du microprogramme.

- (1) Les activités réussies dans le cadre du microprogramme de 2^e cycle en environnement pourraient être reconnues dans le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement ou la maîtrise en environnement.

Microprogramme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends**RENSEIGNEMENTS****Campus de Longueuil**

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 61607 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Longueuil : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de s'initier aux enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ approprié;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou professionnel.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au microprogramme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du microprogramme;
- un curriculum vitae à jour;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_supérieurs/prd/Rapport_confidentiel.pdf ou sous forme de lettre standard.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

PRD	752	Gouvernance et modes de PRD	CR	3
PRD	754	Psychologie et modes de PRD	3	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques des blocs suivants :

BLOC Négociation

NEG	712	Négociation, pratique générale	CR	3
NEG	713	Négociation avancée	3	3
NEG	714	Négociation internationale	3	3

BLOC Médiation

MDN	719	Médiation, pratique générale	CR	3
MDN	721	Médiation avancée I	3	3
MDN	722	Médiation avancée II	3	3
MDN	723	Médiation organisationnelle	3	3
MDN	724	Médiation interculturelle	3	3

BLOC Arbitrage

ARB	729	Arbitrage, pratique générale	CR	3
ARB	733	Arbitrage en droit du travail	3	3
ARB	734	Arbitrage international	3	3

BLOC Pratique

PRD	733	Pratique de la communication	CR	3
-----	-----	------------------------------	----	---

Microprogramme de 2^e cycle en vérification environnementale

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

Le microprogramme de 2^e cycle en vérification environnementale est un programme spécialisé qui vise à former des professionnelles et des professionnels en vérification environnementale et en évaluation environnementale de site.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Longueuil et ailleurs au Québec, si le nombre d'inscriptions est suffisant
- Admission au trimestre d'hiver

CIBLE DE FORMATION

Compétence visée : réaliser des évaluations environnementales de sites et des vérifications environnementales.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 2,7 ou une formation jugée non pertinente peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes en accord avec le *Règlement sur la reconnaissance d'acquis* du CUFÉ.

L'activité pédagogique ENV 775 *Chimie de l'environnement* sera exigée en propédeutique pour les personnes n'ayant pas de formation en chimie de niveau collégial.

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (15 crédits)

ENV	712	Systèmes de gestion environnementale	CR	3
ENV	720	Audit environnemental	3	3
ENV	743	Évaluation environnementale de site	3	3
ENV	804	Droit de l'environnement I	4	4
ENV	812	Échantillonnage et interprétation	2	2

Doctorat en droit

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63489 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 63489 (numéro sans frais)

819 821-7578 (télécopieur)

doctorat.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Le programme de doctorat en droit est une extension du doctorat en droit de l'Université Laval.

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Docteur ou docteur en droit, LL. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- de contribuer de façon substantielle et directe à l'avancement des connaissances;
- d'interpréter des données relativement complexes;
- d'acquiescer un esprit critique vis-à-vis de sa discipline.

ADMISSION**Conditions générales**

Être titulaire d'une maîtrise en droit, délivrée par une université canadienne ou d'un diplôme jugé équivalent. Une candidate ou un candidat dont la formation de deuxième cycle ne comporte aucun travail de recherche substantiel n'est pas admissible, sauf si l'ensemble de son dossier témoigne d'une capacité de mener à terme, de manière autonome, un projet de recherche d'envergure.

Conditions particulières

Chaque candidate ou candidat doit présenter un curriculum vitae et un texte d'environ deux pages où elle ou il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs poursuivis relativement à son projet d'études. De plus, elle ou il doit exposer dans un texte d'environ trois pages son projet d'études doctorales. Cette présentation doit comprendre le titre provisoire de la thèse, une esquisse du sujet de recherche, une ébauche de plan et une bibliographie sommaire.

EXIGENCE D'ORDRE LINGUISTIQUE

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ce programme. De plus, la candidate ou le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (90 crédits)

DRT	800	Méthodologie avancée en droit	CR	3
DRT	801	Épistémologie juridique	3	3
DRT	802	Lectures dirigées de doctorat	6	6
DRT	803	Élaboration du projet de thèse	6	6
DRT	804	Examen de thèse : volet rétrospectif	3	3
DRT	805	Examen de thèse : volet prospectif	3	3
DRT	900	Thèse	66	66

Diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique dans un organisme non gouvernemental

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)
819 821-7243 (télécopieur)
CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Objectif général

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu où la recherche vise des retombées à portée sociétale, tel que les organismes non gouvernementaux ou les organismes à but non lucratif.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière en recherche dans un organisme non gouvernemental;
- de se préparer à exercer les responsabilités liées à la recherche, à la coordination ou à l'animation de la recherche dans un organisme non gouvernemental, telles que :
 - comprendre, dans une perspective globale et multidisciplinaire, les enjeux de la recherche de pointe et son impact sur la société;
 - encadrer le personnel qui travaille sous sa direction, y compris les bénévoles, dont la responsabilité comprend l'acquisition de données nécessaires à l'avancement de projets de recherche à visée sociétale et la mesure de leurs impacts;
 - connaître le fonctionnement des organisations publiques ou parapubliques et pouvoir évaluer l'impact de leurs politiques et mécanismes décisionnels sur le financement des projets de recherche à portée sociétale;
 - choisir les outils de communication appropriés pour recruter des participantes et participants à des projets de recherche et pour diffuser les résultats de la recherche réalisée, selon le public visé;
 - connaître les exigences éthiques de la recherche, notamment celle faisant appel au public, pouvoir interpréter la réglementation et savoir l'appliquer.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 600	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	CR 2
PER 601	Perfectionnement en recherche en génie I	6

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 625	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	CR 2
PER 626	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	6

Faculté des sciences

PER 650	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	CR 2
PER 651	Perfectionnement en recherche en sciences I	6

Autres facultés

PER 675	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	CR 2
PER 676	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	6

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 602	Perfectionnement en recherche en génie II	CR 6
PER 603	Perfectionnement en recherche en génie III	6
PER 604	Perfectionnement en recherche en génie IV	6
PER 605	Perfectionnement en recherche en génie V	6
PER 606	Perfectionnement en recherche en génie VI	5
PER 607	Perfectionnement en recherche en génie VII	5
PER 608	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5
PER 609	Perfectionnement en recherche en génie IX	5
PER 610	Perfectionnement en recherche en génie X	4
PER 611	Perfectionnement en recherche en génie XI	4
PER 612	Perfectionnement en recherche en génie XII	4
PER 613	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4
PER 614	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8
PER 615	Perfectionnement en recherche en génie XV	8
PER 616	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 627	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	CR 6
PER 628	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6
PER 629	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6
PER 630	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6
PER 631	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	5
PER 632	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5
PER 633	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5
PER 634	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5
PER 635	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4
PER 636	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4
PER 637	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4
PER 638	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4
PER 639	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8
PER 640	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8
PER 641	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8

Faculté des sciences

PER 652	Perfectionnement en recherche en sciences II	CR 6
PER 653	Perfectionnement en recherche en sciences III	6
PER 654	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6
PER 655	Perfectionnement en recherche en sciences V	6
PER 656	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5
PER 657	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5
PER 658	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5
PER 659	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5
PER 660	Perfectionnement en recherche en sciences X	4
PER 661	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4
PER 662	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4
PER 663	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4

PER 664	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER 665	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER 666	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

PER 677	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	6
PER 678	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6
PER 679	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6
PER 680	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6
PER 681	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5
PER 682	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5
PER 683	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5
PER 684	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5
PER 685	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4
PER 686	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4
PER 687	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4
PER 688	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4
PER 689	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8
PER 690	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8
PER 691	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

EFD 907	Communiquer avec les experts et les médias	3
EFD 921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFP 977	Internationalisation et gestion de la diversité	3

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

EFP 973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	2
EFP 974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2
EFP 975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	3
EFP 976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2^e ou de 3^e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE**Activités pédagogiques à option (32 crédits)**

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu industriel

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)

819 821-7243 (télécopieur)

CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION**Objectif général**

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche en entreprise ou dans un milieu industriel.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière en recherche en entreprise ou en milieu industriel;
- de se préparer à exercer les responsabilités de chercheuse ou de chercheur en entreprise ou en milieu industriel, telles que :
 - planifier, encadrer et évaluer le travail du personnel affecté à la recherche sous sa direction;
 - gérer les productions scientifiques et le financement des équipes de recherche sous sa responsabilité;
 - comprendre la philosophie inhérente aux grandes orientations des pourvoyeurs de fonds de recherche, publics ou privés, et savoir y recourir pour financer les projets de recherche de l'entreprise;
 - connaître les mécanismes de protection et de valorisation de la recherche et pouvoir en faire bénéficier l'entreprise;
 - reconnaître le potentiel de créativité et d'innovation de son milieu afin d'en faciliter la croissance par l'entrepreneuriat;
 - comprendre les contraintes légales et éthiques de la recherche en milieu industriel et pouvoir en mesurer l'impact sur divers types de projets.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières**CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE**

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32**PROFIL DES ÉTUDES****CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE****Activités pédagogiques à option (32 crédits)****BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)**

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 800	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	2
PER 801	Perfectionnement en recherche en génie I	6

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 825	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	2
PER 826	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	6

Faculté des sciences

PER 850	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	2
PER 851	Perfectionnement en recherche en sciences I	6

Autres facultés

PER 875	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	2
PER 876	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	6

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 802	Perfectionnement en recherche en génie II	6
PER 803	Perfectionnement en recherche en génie III	6
PER 804	Perfectionnement en recherche en génie IV	6
PER 805	Perfectionnement en recherche en génie V	6
PER 806	Perfectionnement en recherche en génie VI	5

PER 807	Perfectionnement en recherche en génie VII	5
PER 808	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5
PER 809	Perfectionnement en recherche en génie IX	5
PER 810	Perfectionnement en recherche en génie X	4
PER 811	Perfectionnement en recherche en génie XI	4
PER 812	Perfectionnement en recherche en génie XII	4
PER 813	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4
PER 814	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8
PER 815	Perfectionnement en recherche en génie XV	8
PER 816	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 827	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	CR 6
PER 828	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6
PER 829	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6
PER 830	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6
PER 831	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	5
PER 832	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5
PER 833	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5
PER 834	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5
PER 835	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4
PER 836	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4
PER 837	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4
PER 838	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4
PER 839	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8
PER 840	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8
PER 841	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8

Faculté des sciences

PER 852	Perfectionnement en recherche en sciences II	CR 6
PER 853	Perfectionnement en recherche en sciences III	6
PER 854	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6
PER 855	Perfectionnement en recherche en sciences V	6
PER 856	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5
PER 857	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5
PER 858	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5
PER 859	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5
PER 860	Perfectionnement en recherche en sciences X	4
PER 861	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4
PER 862	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4
PER 863	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4
PER 864	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER 865	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER 866	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

PER 877	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	CR 6
PER 878	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6
PER 879	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6
PER 880	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6
PER 881	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5
PER 882	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5
PER 883	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5
PER 884	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5
PER 885	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4
PER 886	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4
PER 887	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4
PER 888	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4
PER 889	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8
PER 890	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8
PER 891	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

EFD 906	Financer stratégiquement sa recherche	CR 3
EFD 910	Protéger et valoriser le savoir	4
EFD 912	Entrepreneuriat et recherche scientifique	3
EFD 921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFD 970	Gérer la recherche universitaire / management	3

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

EFP 973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	CR 2
EFP 974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2
EFP 975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	3
EFP 976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2^e ou de 3^e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE**Activités pédagogiques à option (32 crédits)**

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu universitaire**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)

819 821-7243 (télécopieur)

CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION**Objectif général**

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu universitaire.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière en recherche en milieu universitaire;
- de se préparer à exercer les responsabilités de membre du corps professoral d'une université ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur, telles que :
 - enseigner aux trois cycles universitaires et encadrer des étudiantes et étudiants ou tout autre personnel affecté à la recherche sous sa direction;
 - gérer les productions scientifiques et le financement d'équipes de recherche sous sa responsabilité;
 - comprendre la philosophie inhérente aux grandes orientations des pourvoyeurs de fonds de recherche, publics ou privés, et savoir y recourir pour financer ses projets de recherche;
 - communiquer les résultats de ses projets de recherche en utilisant les outils de communication les plus adéquats, en tenant compte de leur état d'avancement, des objectifs recherchés, de la diffusion et des contraintes légales ou exigences de confidentialité;
 - évaluer différents types de dossiers, documents ou présentations dans un contexte de carrière de recherche en milieu universitaire;
 - connaître les exigences éthiques de la recherche universitaire et savoir les appliquer.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières**CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE**

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32**PROFIL DES ÉTUDES****CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE****Activités pédagogiques à option (32 crédits)****BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)**

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 700	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	CR	2
PER 701	Perfectionnement en recherche en génie I	6	

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 725	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	CR	2
PER 726	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	6	

Faculté des sciences

PER 750	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	CR	2
PER 751	Perfectionnement en recherche en sciences I	6	

Autres facultés

PER 775	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	CR	2
PER 776	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	6	

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 702	Perfectionnement en recherche en génie II	CR	6
PER 703	Perfectionnement en recherche en génie III	6	
PER 704	Perfectionnement en recherche en génie IV	6	
PER 705	Perfectionnement en recherche en génie V	6	
PER 706	Perfectionnement en recherche en génie VI	5	
PER 707	Perfectionnement en recherche en génie VII	5	
PER 708	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5	
PER 709	Perfectionnement en recherche en génie IX	5	
PER 710	Perfectionnement en recherche en génie X	4	
PER 711	Perfectionnement en recherche en génie XI	4	
PER 712	Perfectionnement en recherche en génie XII	4	
PER 713	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4	
PER 714	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8	
PER 715	Perfectionnement en recherche en génie XV	8	
PER 716	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8	

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 727	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	CR	6
PER 728	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6	
PER 729	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6	
PER 730	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6	
PER 731	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	5	
PER 732	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5	
PER 733	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5	
PER 734	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5	
PER 735	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4	
PER 736	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4	
PER 737	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4	
PER 738	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4	
PER 739	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8	
PER 740	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8	
PER 741	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8	

Faculté des sciences

PER 752	Perfectionnement en recherche en sciences II	CR	6
PER 753	Perfectionnement en recherche en sciences III	6	
PER 754	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6	
PER 755	Perfectionnement en recherche en sciences V	6	
PER 756	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5	
PER 757	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5	
PER 758	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5	
PER 759	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5	
PER 760	Perfectionnement en recherche en sciences X	4	
PER 761	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4	
PER 762	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4	

PER 763	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4
PER 764	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER 765	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER 766	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

PER 777	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	CR	6
PER 778	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6	
PER 779	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6	
PER 780	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6	
PER 781	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5	
PER 782	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5	
PER 783	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5	
PER 784	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5	
PER 785	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4	
PER 786	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4	
PER 787	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4	
PER 788	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4	
PER 789	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8	
PER 790	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8	
PER 791	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8	

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

EFD 904	Rédiger et publier un article scientifique	CR	4
EFD 906	Financer stratégiquement sa recherche	3	
EFD 911	Gérer la recherche et l'innovation	4	
EFD 921	Intégrer l'éthique en recherche	3	
EFP 971	Évaluer dans un contexte universitaire	3	
EPU 960	Enseigner au supérieur	3	

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

EFP 973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	CR	2
EFP 974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2	
EFP 975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	3	
EFP 976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3	

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2^e ou de 3^e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE**Activités pédagogiques à option (32 crédits)**

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en organisation publique ou parapublique

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)

819 821-7243 (télécopieur)

CUEFR@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique

Ce diplôme comporte :

- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire
- un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et Chicoutimi : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION**Objectif général**

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu gouvernemental, public ou parapublic.

Objectifs spécifiques

Permettre à la candidate ou au candidat :

- de se préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline;
- de poursuivre de façon continue son développement professionnel comme chercheuse ou chercheur;
- de développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière de chercheur dans un organisme public ou parapublic;
- de se préparer à exercer les responsabilités liées à la recherche, à la coordination ou à l'animation de la recherche dans un organisme public ou parapublic, telles que :
 - encadrer le personnel qui travaille sous sa direction et dont la responsabilité est la réalisation de projets de recherche, la gestion de projets de recherche ou la gestion de politiques en lien avec la recherche;
 - comprendre le mode de fonctionnement des organisations publiques ou parapubliques et pouvoir évaluer l'impact de leurs politiques et mécanismes décisionnels sur les pratiques de recherche;
 - communiquer les objectifs et impacts de la recherche auprès des décideurs et de responsables de politiques, en fonction des besoins et du rôle de l'organisme;
 - choisir les outils de communication appropriés pour diffuser les politiques de l'organisme ou les résultats de la recherche réalisée à travers celui-ci, selon le public visé;
 - connaître les exigences légales et éthiques de la recherche, pouvoir interpréter la réglementation et savoir l'appliquer.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE

- Détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE

- Détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 32**PROFIL DES ÉTUDES****CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN STAGE UNIVERSITAIRE****Activités pédagogiques à option (32 crédits)****BLOC 1 : Activités de la première session (8 crédits)**

Huit crédits d'activités pédagogiques selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 900	Planification de son perfectionnement en recherche en génie	CR
PER 901	Perfectionnement en recherche en génie I	2

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 925	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	CR
PER 926	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	2

Faculté des sciences

PER 950	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences	CR
PER 951	Perfectionnement en recherche en sciences I	2

Autres facultés

PER 975	Planification de son perfectionnement en recherche en sciences humaines	CR
PER 976	Perfectionnement en recherche en sciences humaines I	2

BLOC 2 : Activités de perfectionnement en recherche (16 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes, selon sa faculté d'attache :

Faculté de génie

PER 902	Perfectionnement en recherche en génie II	CR
PER 903	Perfectionnement en recherche en génie III	6
PER 904	Perfectionnement en recherche en génie IV	6
PER 905	Perfectionnement en recherche en génie V	6
PER 906	Perfectionnement en recherche en génie VI	5

PER 907	Perfectionnement en recherche en génie VII	5
PER 908	Perfectionnement en recherche en génie VIII	5
PER 909	Perfectionnement en recherche en génie IX	5
PER 910	Perfectionnement en recherche en génie X	4
PER 911	Perfectionnement en recherche en génie XI	4
PER 912	Perfectionnement en recherche en génie XII	4
PER 913	Perfectionnement en recherche en génie XIII	4
PER 914	Perfectionnement en recherche en génie XIV	8
PER 915	Perfectionnement en recherche en génie XV	8
PER 916	Perfectionnement en recherche en génie XVI	8

Faculté de médecine et des sciences de la santé

PER 927	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	CR
PER 928	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	6
PER 929	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	6
PER 930	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	6
PER 931	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	6
PER 932	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	5
PER 933	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	5
PER 934	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	5
PER 935	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	4
PER 936	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI	4
PER 937	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII	4
PER 938	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII	4
PER 939	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV	8
PER 940	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XV	8
PER 941	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XVI	8

Faculté des sciences

PER 952	Perfectionnement en recherche en sciences II	CR
PER 953	Perfectionnement en recherche en sciences III	6
PER 954	Perfectionnement en recherche en sciences IV	6
PER 955	Perfectionnement en recherche en sciences V	6
PER 956	Perfectionnement en recherche en sciences VI	5
PER 957	Perfectionnement en recherche en sciences VII	5
PER 958	Perfectionnement en recherche en sciences VIII	5
PER 959	Perfectionnement en recherche en sciences IX	5
PER 960	Perfectionnement en recherche en sciences X	4
PER 961	Perfectionnement en recherche en sciences XI	4
PER 962	Perfectionnement en recherche en sciences XII	4
PER 963	Perfectionnement en recherche en sciences XIII	4
PER 964	Perfectionnement en recherche en sciences XIV	8
PER 965	Perfectionnement en recherche en sciences XV	8
PER 966	Perfectionnement en recherche en sciences XVI	8

Autres facultés

PER 977	Perfectionnement en recherche en sciences humaines II	CR
PER 978	Perfectionnement en recherche en sciences humaines III	6
PER 979	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IV	6
PER 980	Perfectionnement en recherche en sciences humaines V	6
PER 981	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VI	5
PER 982	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VII	5
PER 983	Perfectionnement en recherche en sciences humaines VIII	5
PER 984	Perfectionnement en recherche en sciences humaines IX	5
PER 985	Perfectionnement en recherche en sciences humaines X	4
PER 986	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XI	4
PER 987	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII	4
PER 988	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII	4
PER 989	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV	8
PER 990	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV	8
PER 991	Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI	8

BLOC 3 : Activités complémentaires (6 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

EFD 907	Communiquer avec les experts et les médias	CR
EFD 921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFD 922	Prendre en main sa carrière de recherche	3
EFP 972	Structures organisationnelles et processus décisionnels en recherche	3

La candidate ou le candidat peut également choisir un maximum de 4 crédits d'activités pédagogiques parmi les suivantes :

EFP 973	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I	CR
EFP 974	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II	2
EFP 975	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III	2
EFP 976	Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV	3

Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2^e ou de 3^e cycle jugées pertinentes pour son projet de formation ainsi que des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant à ses besoins spécifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CHEMINEMENT POUR CHERCHEUSE OU CHERCHEUR EN FORMATION CONTINUE**Activités pédagogiques à option** (32 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités du BLOC 3 du cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ainsi que parmi l'ensemble des activités de sigle EFD ou EFP offertes par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR), sous réserve de l'approbation de la direction du Centre.

Description des activités pédagogiques

ADM

ADM 111 3 cr.

Principes d'administration

Cibles de formation : connaître les principes et processus qui régissent l'entreprise, plus spécifiquement dans l'environnement canadien; apprendre à résoudre des problèmes simples reliés au processus de gestion; développer un vocabulaire et un système de références permettant d'intégrer plus facilement les autres notions de gestion.

Contenu : l'évolution des théories de management, les fonctions du gestionnaire, la culture de l'entreprise, le processus de gestion, la prise de décision, les éléments associés à la progression d'une entreprise.

ARB

ARB 729 3 cr.

Arbitrage, pratique générale

Cibles de formation : se familiariser avec l'institution de l'arbitrage; maîtriser le régime juridique de l'arbitrage.

Contenu : introduction. Type d'arbitrage. Convention d'arbitrage. Institution de la procédure d'arbitrage. Nomination des arbitres et cessation de leur mandat. Conférence préparatoire et évaluation de la compétence de l'arbitre. Déroulement de l'arbitrage. Règles de preuve. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale.

ARB 733 3 cr.

Arbitrage en droit du travail

Cibles de formation : s'initier aux règles usuelles d'un arbitrage de griefs ainsi qu'aux divers usages ayant cours en droit du travail; apprivoiser l'exercice de la pratique de l'arbitrage de griefs et ses enjeux professionnels.

Contenu : historique et fondements de l'arbitrage de griefs. Arbitrage accéléré. Preuve et procédure. Déroulement d'un arbitrage traditionnel. Sentence arbitrale. Révision judiciaire.

ARB 734 3 cr.

Arbitrage international

Cibles de formation : s'initier aux principes de l'arbitrage dans un contexte international et connaître les structures et acteurs impliqués.

Contenu : les fondements de l'arbitrage international. Les structures et acteurs de l'arbitrage international. Domaines spécifiques abordés : l'arbitrage privé, l'arbitrage transnational et l'arbitrage interétatique.

BCL

BCL 110 2 cr.

Biologie cellulaire

Cible de formation : connaître la structure et les fonctions de base de la cellule eucaryote.

Contenu : brève description des cellules procaryotes, eucaryotes et des virus. Les structures cellulaires : la membrane plasmique et la paroi cellulaire, le réticulum endoplasmique et l'appareil de Golgi, les lysosomes, endosomes, peroxyosomes et glyoxyosomes. Le cytoplasme et le

cytosquelette. Les mitochondries et chloroplastes. Le noyau et la structure de la chromatine. La transcription de l'information génétique. Le cycle de division cellulaire et la réplication de l'ADN. La mitose et méiose.

BIS

BIS 701 3 cr.

Environmental Impacts of Climate Change and Human Activities on the Oceans

Cibles de formation : *understand the importance of the oceans as drivers of climate change; gain awareness of the economic importance of oceans and how changes in climate, as well as pollution, impact both oceans and human populations; obtain an understanding of policies designed to mitigate the impacts of people on ocean environments and the challenges that decision-makers have in designing and implementing these policies.*

Contenu : *the role of the oceans in the economy and the climate system; society's relationship with the oceans in coastal zones; major environmental issues affecting the oceans and the challenges facing decision-makers when dealing with the impacts of climate change on the oceans (e.g., sea level rise, saltwater intrusions into aquifers, fisheries, etc.).*

BIS 702 3 cr.

Arctic and Antarctic Environmental Change

Cibles de formation : *understand why Polar Regions are so important to the climate system; develop an understanding of how changes in Polar Regions will affect northern and aboriginal communities.*

Contenu : *climate change in polar environments, especially the Arctic, and its consequences for all Earth's systems; the evolution of these systems and how they will change in the future.*

BIS 703 3 cr.

Energy and the Environment

Cibles de formation : *become familiar with the basic concept of energy, its uses, and its impacts on the environment; develop an understanding of how energy is generated and used and how this relates to contemporary climate change problems; gain knowledge of the potentials and limitations of both non-renewable and renewable energy sources.*

Contenu : *concepts of energy and power and their units; energy sources, fossil fuels, their environmental impacts, and resource consumption; basics of heat transfer, energy conversion, and its efficiency according to thermodynamics (including the concepts of temperature, specific and latent heat, the first and second law of thermodynamics, heat engines, and thermal systems).*

BIS 704 3 cr.

Tropical Environments and Climate Change

Cibles de formation : *understand the diversity of tropical ecosystems and how they are affected by climate change; gain knowledge of the importance of resources from tropical regions (e.g., wood, minerals) for the world economy; develop an understanding of the management of tropical*

environments and strategies for climate change adaptation in those regions.

Contenu : *generate an overview of the tropics as a unique environment and one that poses special problems to its human occupants; identify site-specific solutions for management problems in different parts of the tropical world; develop an understanding of tropical climatology, soils, and biomes, as well as applied issues such as forestry and agriculture.*

BOT

BOT 106 3 cr.

Biologie végétale (3-0-6)

Cibles de formation : connaître les notions fondamentales de classification, l'anatomie, la morphologie et la reproduction chez les végétaux; connaître et comprendre le fonctionnement des plantes vasculaires.

Contenu : classification des végétaux. Anatomie et morphologie des plantes : feuilles, tiges, racines, fleurs, graines. Modes de reproduction. Processus physiologiques : absorption et ascension de l'eau, nutrition minérale, photosynthèse et échanges gazeux, translocation des sucres. Hormones végétales.

CIR

CIR 803 3 cr.

English for Environmental Communication

Cibles de formation : *developing one's English skills in order to produce written documents and giving oral presentations within a professional mandate in the fields of environment or sustainable development. Improving one's ease, accuracy and efficiency in oral and written English communications in contexts of academic and professional collaborative work.*

Contenu : *english language support for the writing of professional and academic documents as well as for the oral presentation of projects in the field of environment. Grammatical and phonological improvement. Field-related terminology enrichment. Oral and written communications strategies: structuring of ideas; referencing, citation and epicene writing methods; adjustment of the tone and register; revision and homogenization of individual and collaborative documents.*

Préalables : *level 4 on the English Placement Test or completion of ANS 300 or ANS 320 or higher.*

Concomitante : ENV 833

DPI

DPI 700 3 cr.

Ateliers d'intégration en droit et politique

Cibles de formation : se sensibiliser à l'importance de la bidisciplinarité dans l'analyse des phénomènes internationaux. Apprendre à recourir à la bidisciplinarité pour expliquer les phénomènes internationaux.

Contenu : ateliers interactifs animés par une équipe professorale bidisciplinaire. À partir de cas réels composant l'actualité internationale, construction d'un schéma

explicatif avec utilisation des concepts et approches des deux disciplines.

DPI 701 3 cr.

Le Canada et l'espace international

Cibles de formation : comprendre les principaux défis et contraintes du Canada dans l'environnement politique international, en particulier dans les différents espaces normatifs internationaux, et maîtriser les mécanismes d'introduction des normes internationales au sein de l'espace normatif canadien.

Contenu : fondements et mécanismes de la formulation de la politique internationale canadienne; mise en œuvre de la politique internationale du Canada; applicabilité des normes de droit international public au Canada au regard des fondements théoriques de la force obligatoire du droit international. *Cours donnés par une équipe bidisciplinaire à partir de cas concrets.*

DPI 702 3 cr.

PRD internationaux

Cibles de formation : connaître les outils et moyens de prévention et règlement des différends internationaux et être capable d'y recourir.

Contenu : étude des modes de prévention et règlement des différends internationaux privilégiant la négociation; simulation complexe de l'utilisation de l'un de ces modes.

DPI 703 3 cr.

Simulation des travaux d'une OI

Cible de formation : se familiariser avec les dimensions, les processus multiples et les modes de travail au sein des organisations internationales.

Contenu : au moyen d'une simulation complexe : préparation de mandats; participation aux rencontres préparatoires; organisation du travail au sein de sa délégation et entre les délégations; rédaction de projet de résolution ou de convention; négociation multilatérale.

DPI 705 9 cr.

Stage

Cible de formation : enrichir sa formation bidisciplinaire par l'acquisition d'une expérience pratique.

Contenu : prise en charge de différentes responsabilités au sein d'un organisme qui œuvre dans le domaine des relations internationales ou qui aborde une problématique directement liée à des activités internationales; observation et analyse du rôle, des fonctions, des mécanismes de prise de décision et des modes de travail.

DPI 706 9 cr.

Mandat

Cibles de formation : poursuivre l'intégration des connaissances et des compétences dans le cadre d'un mandat réel en recourant à la bidisciplinarité; être confronté à une question réelle et aux impératifs qui découlent de la pratique.

Contenu : réalisation d'un ou de plusieurs mandats de recherche définis par un organisme agissant sur la scène internationale.

DPI 711 3 cr.

Théories des RI et du DI appliquées

Cibles de formation : approfondir les modèles théoriques (concepts, problématiques, débats, méthodes) développés au cours des dernières années dans le champ des théories des relations internationales

(RI) et du droit international (DI). Analyser dans une perspective critique les apports explicatifs de ces théories quant aux pratiques des relations internationales. Contenu : les grandes approches paradigmatiques. Les approches réalistes. Les approches constructivistes. Le droit positif. Le droit naturel. Débats épistémologiques. Débats ontologiques. Études et applications de ces approches à travers les différentes pratiques des relations internationales.

DPI 712 3 cr.

Conférences sur l'actualité internationale

Cibles de formation : se sensibiliser à des thématiques internationales dans une perspective bidisciplinaire. Maîtriser les concepts de droit international et de politiques internationales s'y rattachant. Transmettre par écrit et de façon orale ces concepts.

Contenu : lecture d'articles sur des sujets choisis de droit international et de politiques internationales. Conférences sur ces questions. Rencontres avec des spécialistes sur des sujets choisis. Discussions et débats en classe. Application de la bidisciplinarité à des cas concrets. Production d'une note de synthèse.

DPI 713 3 cr.

Production d'une consultation collective

Cibles de formation : produire une consultation collective répondant à une commande d'une organisation internationale, d'un ministère, d'une organisation non gouvernementale ou d'une entreprise dans une perspective bidisciplinaire. Maîtriser les concepts de droit international et de politiques internationales s'y rattachant. Contenu : simulation d'une demande de consultation formulée par un client à une équipe bidisciplinaire. Raison d'être du travail collaboratif. Préparation du travail collaboratif. Organisation d'un travail collectif choisi. Production d'un rapport collectif.

DRN

DRN 763 1 cr.

Pratique notariale

Cible de formation : se familiariser avec la rédaction, la conservation et la communication de l'acte notarié et avec les techniques de rédaction de requêtes notamment en matière de tutelle, curatelle, inaptitude du majeur et adoption.

Contenu : Loi sur le notariat, Code civil du Québec, Code de procédure civile, Loi sur le Curateur public, Loi sur l'adoption et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 774 1 cr.

Droit préventif I : la prévention des différends

Cibles de formation : s'initier au concept et aux fondements du droit préventif; explorer le droit préventif, ses principes et ses applications; développer une nouvelle façon d'aborder les problèmes juridiques en se sensibilisant à une nouvelle éthique professionnelle fondée sur une étude du rapport notaire-client et sur le développement de nouvelles habiletés; acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle en droit préventif et établir les conditions de son exercice.

Contenu : prévention en tant que dimension du droit; fonctions du droit : une comparaison analytique du droit préventif et du droit positif; présentation du contrat comme système d'attentes mutuelles; outils de pratique professionnelle : le contrat comme véhicule du droit préventif au niveau du contenu et de la terminologie et au niveau du développement de formes d'expressions contractuelles qui prévoient un traitement préventif des différends; arbitrage national et international.

DRN 780 3 cr.

Technique de rédaction de contrats d'affaires

Cible de formation : présentation, étude ou rédaction de contrats complexes en matière d'entreprise.

Contenu : contrat d'entreprise ou de service. Contrat de franchise. Contrats de licence, de distribution, et de concession. La *joint venture*. Le contrat de mandat. Au besoin, certains montages fiscaux et financiers pourront être étudiés.

DRN 782 2 cr.

Droit préventif : la gestion des différends

Cibles de formation : se sensibiliser à la place du droit préventif dans la gestion des différends et au rôle du conseiller dans l'univers des différends; démontrer la pertinence d'une pratique de la gestion préventive des différends et acquérir la maîtrise des méthodes de résolution des problèmes et des différends fondées sur le principe des attentes mutuelles.

Contenu : illustration du concept de droit préventif dans le continuum : problème-dispute-différend-litige. Méthodes et techniques de résolution des problèmes et des différends : négociation, conciliation, médiation en matière civile, commerciale et familiale.

DRN 789 1 cr.

Introduction au droit fiscal

Cible de formation : s'initier, après avoir complété son baccalauréat en droit et avoir été admis au programme de droit notarial, aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada ainsi qu'au régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires.

Contenu : examen du cadre fiscal du contribuable; analyse des sources de revenus; étude des transactions entre personnes liées; examen des incidences fiscales découlant du décès d'un particulier; présentation de la fiscalité des sociétés; analyse des principales caractéristiques fiscales d'une société et étude des éléments de planification que cette entité juridique peut offrir à ses actionnaires; introduction des principales dispositions législatives visant les réorganisations et description des réorganisations les plus courantes; examen des implications fiscales lors de la vente et de l'échange d'actions; étude des mécanismes fiscaux pour les transferts d'actifs par roulement fiscal et l'achat ou la vente d'une entreprise; étude des principales règles concernant les gels successoraux.

DRN 790 1 cr.

Introduction aux successions

Cibles de formation : s'initier aux principes généraux qui régissent la transmission des biens à cause de mort et acquérir des connaissances particulières pour le règlement d'une succession légale ou testamentaire, en prévision de son admission au programme de droit notarial.

Contenu : rappel des notions juridiques de base du droit des personnes afin d'identifier l'impact de la situation matrimoniale du défunt sur sa succession : patrimoine familial, régimes matrimoniaux; étude des formes de testaments, de leurs règles et formalités ainsi que des espèces de legs et de leurs effets; introduction aux notions et principes de la dévolution légale : identification des successibles, l'accroissement, la représentation et la fente successorale; introduction aux diverses étapes à suivre lors de la liquidation des successions : identification des dispositions testamentaires, du liquidateur, des héritiers et successibles, des actifs et passifs de la succession; options; transmission des biens; partage.

DRN 809 2 cr.

Droit patrimonial de la famille

Cibles de formation : rédiger des conventions conjugales. Déterminer la capacité et les pouvoirs des conjoints sur leurs biens. Liquider et partager les droits matrimoniaux (patrimoine familial et régimes matrimoniaux).

Contenu : la célébration du mariage ou de l'union civile; le régime matrimonial primaire; les effets du mariage et de l'union civile; les régimes matrimoniaux; les conventions matrimoniales; la dissolution des régimes matrimoniaux; la liquidation des droits matrimoniaux; les contrats de vie commune.

DRN 811 2 cr.

Libéralités et successions

Cibles de formation : conseiller en matière de planification successorale. Rédiger des testaments et des donations. Maîtriser les règles de la dévolution légale. Connaître les principes de la liquidation des successions. Contenu : les règles de forme et de fond des testaments; la planification successorale; la rédaction des dispositions testamentaires; l'interprétation des dispositions testamentaires; les règles de la dévolution légale des successions; la détermination des droits patrimoniaux de la famille; la détermination du patrimoine successoral; l'option des successibles; la déclaration d'hérédité et de transmission; la liquidation du patrimoine successoral; les fiducies testamentaires; les régimes de retraite au décès; les formalités fiscales, la reddition de compte et le partage.

DRN 812 2 cr.

Protection des personnes

Cibles de formation : comprendre les mécanismes de protection des personnes. Rédiger un mandat de protection. Rédiger les procédures judiciaires devant notaire spécifiques de ces matières. Assurer le cheminement d'une procédure non contentieuse devant notaire.

Contenu : la rédaction du mandat en cas d'inaptitude; la tutelle au mineur; le conseil de tutelle; l'inaptitude; l'homologation du mandat en cas d'inaptitude; l'ouverture et la révision des régimes de protection; les règles de l'administration du bien d'autrui; les procédures non contentieuses selon les règles applicables devant notaire.

DRN 813 1 cr.

Procédures non contentieuses

Cibles de formation : distinguer les domaines d'application des procédures non contentieuses. Rédiger les procédures non contentieuses devant le tribunal. Assurer le cheminement d'une procédure non contentieuse devant le tribunal.

Contenu : la tutelle à l'absent; le jugement déclaratif de décès; le remplacement de certains écrits; les autorisations judiciaires; la vente du bien d'autrui; la vérification des testaments; les lettres de vérification; l'acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription; la radiation judiciaire de certaines procédures en matière familiale.

DRN 814 1 cr.

Droit international privé

Cibles de formation : qualifier une situation juridique internationale (statut personnel, statut réel, statut des obligations, statut de la procédure). Identifier la loi applicable. Rédiger une clause de droit applicable.

Contenu : les sources et les méthodes du droit international privé; les règles de conflits et de juridiction; le statut personnel (état et capacité, mariage, filiation); le statut réel (successions, sûretés, fiducies); le statut des obligations (forme des actes juridiques, fond des actes juridiques); autres (vente, représentation, régimes matrimoniaux); la reconnaissance des jugements étrangers.

DRN 815 3 cr.

Droit des sociétés

Cibles de formation : société de personnes : Constituer une société de personnes. Comprendre le fonctionnement des sociétés de personnes. Maîtriser les règles de la publicité (Registre des entreprises du Québec [REQ]). Société par actions : Constituer une société par actions. Comprendre le fonctionnement des sociétés par actions. Rédiger des documents de nature corporative. Maîtriser les règles de la publicité (REQ).

Contenu : le régime juridique des sociétés de personnes et par actions; la constitution, l'organisation et la réorganisation des sociétés par actions (SPA) (gel, cristallisation, purification, remaniement de capital); les règles de gouvernance des SPA; les caractéristiques du capital-actions; les incidences et les conséquences fiscales pour les sociétés; la rédaction des documents courants et des conventions entre actionnaires; la rédaction des contrats de transfert d'actions; la fusion des SPA; la liquidation des SPA.

DRN 816 3 cr.

Droit fiscal et taxes à la consommation

Cibles de formation : comprendre les règles fiscales des particuliers et des sociétés. Détecter des problématiques fiscales. S'initier aux principaux éléments de planification fiscale. Appliquer les principales règles en matière de taxes de vente. Contenu : le concept de résidence; le revenu de charge, d'emploi, d'entreprise ou de bien; le gain en capital; la perte en capital; la perte finale; les transactions avec lien de dépendance; les règles d'attribution; la fiscalité des sociétés; les réorganisations corporatives; l'impôt au décès; la planification successorale; les fiducies; l'assujettissement à la TPS et à la TVQ; les taxes à la consommation dans le contexte de transactions particulières; les taxes à la consommation applicables au secteur immobilier.

DRN 817 3 cr.

Pratique notariale

Cibles de formation : connaître les obligations et devoirs liés à la profession de notaire. Maîtriser les règles relatives aux actes notariés. S'initier aux modes préventifs et alternatifs de résolution des différends.

Contenu : le rôle du notaire; l'éthique et la déontologie notariales; les obligations professionnelles; la rédaction des actes notariés; la rédaction des avis juridiques; la responsabilité notariale; la prévention des différends (clause préventive-médiation).

DRN 818 3 cr.**Publicité des droits**

Cibles de formation : maîtriser les règles relatives à la publicité des droits. Comprendre les règles relatives à l'opposabilité des droits. Consulter les registres. Comprendre le fonctionnement du cadastre et ses concordances. Détecter les sûretés et charges existantes. Rédiger les documents requis pour l'inscription et la radiation des droits.

Contenu : les effets de la publicité des droits; les désignations cadastrales en territoire non rénové et en territoire rénové; le registre foncier; le registre des droits personnels et réels mobiliers; la radiation des droits.

DRN 819 3 cr.**Financement et sûretés**

Cibles de formation : connaître les mécanismes de financement. Comprendre les règles relatives aux sûretés et aux garanties. Rédiger les actes relatifs aux hypothèques et autres garanties.

Contenu : la rédaction des engagements financiers (reconnaissance de dette, crédit à terme et à demande); le cautionnement; les priorités; l'hypothèque légale; l'hypothèque conventionnelle (l'hypothèque mobilière, l'hypothèque immobilière); l'exercice des recours hypothécaires; la garantie en vertu de la Loi sur les banques; la rédaction des actes de garantie; la cession de créance hypothécaire.

DRN 820 3 cr.**Modalités et démembrements de la propriété**

Cibles de formation : comprendre le fonctionnement d'une copropriété divise et indivise. Interpréter une déclaration de copropriété. Interpréter une convention d'indivision. Distinguer les modes d'établissement de la propriété superficielle. Déterminer les situations où un démembrement de la propriété est pertinent. Rédiger les actes appropriés.

Contenu : la copropriété divise; la copropriété indivise; la propriété superficielle; l'usufruit et l'usage (droit d'habitation); l'emphytéose; les servitudes; les démembrements inconnus; les obligations personnelles; le droit minier; le régime des eaux.

DRN 821 1 cr.**Patrimoine d'affectation**

Cibles de formation : comprendre les règles des patrimoines d'affectation. Analyser des actes de fiducie.

Contenu : la fondation; les fiducies personnelles entre vifs (protection d'actifs, fiducie familiale, fiducie à soi-même, etc.); la fiducie d'utilité sociale; la fiducie d'utilité publique; les règles fiscales des fiducies personnelles entre vifs.

DRN 822 3 cr.**Mutations de propriété et baux commerciaux**

Cibles de formation : analyser les avant-contrats. Rédiger des actes de mutation de propriété impliquant différentes problématiques (faillite, capacité...). Effectuer les opérations connexes à une transaction immobilière. Intégrer les principes de la comptabilité en fidéicommiss. Analyser différents types de baux commerciaux.

Contenu : analyse des avant-contrats; la vente; l'assurance de biens; les contrats apparentés à la vente (l'échange, la dation en paiement, la cession); la donation; la vente avec faculté de rachat; la rédaction des actes de mutation de propriété; le droit de mutation; lois particulières applicables en matière de mutations immobilières; des contrats nécessitant une autorisation (faillite, Régie du logement, Loi sur la protection du consommateur); la comptabilité en fidéicommiss; les baux commerciaux.

DRN 823 1 cr.**Zonage agricole**

Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques en matière de zonage agricole. Reconnaître les situations d'application des lois et règlements.

Contenu : l'aliénation d'un immeuble en zone agricole; l'utilisation d'un immeuble en zone agricole; l'acquisition d'un immeuble en zone agricole par un non-résident.

DRN 824 1 cr.**Droit municipal et urbanisme**

Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques en matière d'urbanisme. Reconnaître les situations d'application des lois et règlements.

Contenu : les pouvoirs municipaux; la réglementation d'urbanisme; les dérogations mineures; les droits acquis; les ventes d'immeubles pour taxes.

DRN 825 1 cr.**Expropriation et environnement**

Cibles de formation : se familiariser avec les règles en matière d'expropriation et de protection de l'environnement. Reconnaître les situations d'application des lois et règlements.

Contenu : le régime juridique en matière de protection de l'environnement; les terrains contaminés; les milieux humides; la protection des rives, du littoral et des plaines inondables; le pouvoir d'expropriation; les formalités de l'expropriation.

DRN 826 3 cr.**Examen des titres**

Cibles de formation : effectuer une recherche et une analyse de titres. Détecter les problèmes de titres potentiels. Proposer les correctifs appropriés.

Contenu : la chaîne des titres; l'analyse des désignations cadastrales; la validité des actes formant la chaîne des titres; les droits réels et les charges grevant un immeuble.

DRN 860 2 cr.**Sujets avancés en droit des affaires**

Cibles de formation : approfondir les différentes étapes d'une opération d'acquisition, de contrôle ou de fusion ainsi que les aspects fiscaux y rattachés. Évaluer les principaux problèmes juridiques et fiscaux inhérents à ces opérations. Optimiser les stratégies et la mise en œuvre de ces opérations. Analyser les principaux modes de financement de ces opérations. Reconnaître les éléments-clés en vue de prendre une décision éclairée lors de l'analyse d'un bail commercial. Choisir la meilleure stratégie pour négocier et conclure une convention entre actionnaires.

Contenu : analyse de dossiers et rédaction d'actes notariés dans le cadre de transactions commerciales ou de planifications corporatives : contrats commerciaux; fusion et acquisition d'entreprises; réorganisation corporative; conventions entre

actionnaires; financement de projets commerciaux; fiscalité.

Préalable : avoir obtenu 36 crédits

DRN 861 2 cr.**Sujets avancés en planification et liquidation successorales**

Cibles de formation : comprendre les principales caractéristiques des divers instruments de planification successorale. Analyser des stratégies de planification successorale. Proposer des solutions de planification patrimoniale et successorale et d'optimisation fiscale en fonction de la situation, des enjeux et des besoins du client. Appliquer les règles de dissolution et de liquidation des patrimoines familiaux. Utiliser les principes, les techniques et les outils de la médiation civile et les moduler en matière successorale.

Contenu : analyse de dossiers-types et rédaction d'actes notariés liés à des aspects plus complexes du droit des successions : fiducies personnelles; liquidation des droits matrimoniaux; successions internationales; planification successorale; médiation successorale; fiscalité. Préalable : avoir obtenu 36 crédits

DRN 862 2 cr.**Sujets avancés en immobilier**

Cibles de formation : détecter et qualifier les implications juridiques, les problèmes, les irrégularités et les erreurs présents dans les actes sous examen. Rechercher et analyser les solutions possibles. Choisir et recommander la solution la plus appropriée en faisant preuve de jugement. Accomplir son devoir de conseil. Promouvoir et appliquer une approche préventive. Contenu : analyse de dossiers-types et rédaction d'actes notariés portant sur des problématiques croisées en droit immobilier : examen des titres; copropriété divise; copropriété indivise; propriété superficielle; financement de projets immobiliers; fiscalité.

Préalable : avoir obtenu 36 crédits

DRN 880 12 cr.**Stage en droit notarial**

Cibles de formation : démontrer sa capacité d'exercer la fonction notariale. Maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession. Intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie de la profession. Promouvoir et appliquer une approche préventive. Faire preuve d'attitudes et de comportements attendus dans le milieu professionnel.

Contenu : stage réalisé en milieu professionnel permettant d'intégrer ses connaissances juridiques et de maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession notariale. Stage sous la responsabilité d'un ou d'une notaire qui agit à titre de maître de stage et supervisé par une personne de l'Université. Compte rendu de son travail et de ses apprentissages selon des modalités convenues.

DRS**DRS 101 2 cr.****Réussir en droit**

Cible de formation : créer des conditions favorisant l'intégration à l'Université, la réussite, la persévérance aux études et la qualité de vie des étudiantes et étudiants. Contenu : conditions de réussite : adaptation aux études, diagnostic, bilan et ajustement de la démarche.

DRS 251 9 cr.**Stage I en droit**

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 252 9 cr.**Stage II en droit**

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 253 9 cr.**Stage III en droit**

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 254 9 cr.**Stage IV en droit**

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRT

DRT 100 3 cr.

Obligations I

Cible de formation : s'initier généralement au domaine des obligations et particulièrement au contrat et au quasi-contrat. Contenu : le domaine des obligations : sources et facteurs d'évolution du droit québécois des obligations. Le contrat : sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats : la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause.

DRT 101 3 cr.

Droit constitutionnel I

Cible de formation : se familiariser avec les principales notions et les grands principes constitutionnels. Contenu : notions de constitution, sources, amendement. Grands principes; parlementarisme, souveraineté du parlement, suprématie de la constitution, primauté du droit, fédéralisme.

DRT 102 3 cr.

Droit pénal I - Droit pénal général

Cible de formation : s'initier aux éléments constitutifs d'un acte criminel ainsi qu'aux principales infractions réprimées par la loi. Contenu : éléments d'un acte criminel. Classification des infractions : principes fondamentaux, principaux éléments, différents types, modes de participation. Moyens de défense offerts aux citoyens. Analyse spécifique de certains crimes.

DRT 103 3 cr.

Procédure civile I

Cibles de formation : découvrir devant qui et par quels moyens un justiciable peut faire reconnaître l'existence de ses droits et en réclamer la sanction en première instance. Contenu : nature, structure et exercice du pouvoir juridictionnel : le pouvoir judiciaire, le pouvoir quasi judiciaire et le pouvoir arbitral. Organisation, compétence et pouvoirs des tribunaux. Règles applicables à toutes les demandes en justice. Procédure ordinaire en première instance.

DRT 105 3 cr.

Biens et prescription

Cible de formation : se familiariser avec la composition et les règles relatives au patrimoine d'une personne. Contenu : distinctions entre les droits, la classification des biens, le droit de propriété et ses démembrements, la possession et la prescription acquisitive.

DRT 106 3 cr.

Droit administratif général I

Cible de formation : se familiariser avec les divers pouvoirs de l'administration publique ainsi que le contrôle de la légalité de ses actes. Contenu : l'Administration, ses pouvoirs et ses actes. L'*ultra vires*. Les recours et remèdes.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 107 3 cr.

Droit du travail I

Cible de formation : prendre connaissance des règles juridiques relatives aux relations individuelles et collectives du travail. Contenu : partage constitutionnel des compétences en matière de législation

du travail. Étude du régime de négociation collective : notions de salarié et d'employeur; exercice et protection du droit d'association; processus d'accréditation; déroulement de la négociation; grève, lock-out, piquetage; convention collective et arbitrage de griefs. Étude du contrat individuel de travail. Étude de la Loi sur les normes du travail.

DRT 108 3 cr.

Droit fiscal I

Cible de formation : s'initier à la fiscalité et aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada. Contenu : objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu de charge et d'emploi, de bien, d'entreprise; les gains en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'ajustation.

DRT 109 3 cr.

Droit international public

Cible de formation : se familiariser avec les notions de sujet de droit international public et de société internationale. Contenu : sources du droit international (coutume, traité), leurs effets sur le plan international et effets du droit international en droit national. Sujets du droit international : États, organisations internationales et entités fédérées; reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'États. Réglementation internationale des relations entre sujets : haute-mer, espace extra-atmosphérique, droits de la personne, coopération pacifique; règlement pacifique des litiges internationaux, usage de la force et protection de ses victimes.

DRT 113 3 cr.

Droit de l'entreprise I

Cible de formation : s'initier aux particularités du droit commercial ainsi qu'aux règles fondamentales qui régissent l'entreprise. Contenu : définitions du droit commercial. Notions d'opérations commerciales, d'actes de commerce, d'effets de commerce et de commerçants. Définition et caractéristiques d'une entreprise. Classification et personnalité morale de l'entreprise. Cadre juridique régissant son existence. Diverses formes juridiques d'organisation de l'entreprise à but lucratif. Aspects financiers de l'entreprise.

Antérieure : DRT 100

DRT 118 3 cr.

Droit des personnes

Cibles de formation : déterminer ce qui caractérise la personnalité juridique d'un individu et ses prolongements et se familiariser avec le régime des incapacités tenant à l'âge et à l'état physique ou mental de la personne. Introduction au droit relatif à la conjugalité et à la constitution de la famille. Contenu : la personnalité juridique, notions fondamentales, acquisition, capacité de jouissance et d'exercice et extinction. Les droits et les limitations associés à la capacité des personnes physiques : notions générales, droit à l'intégrité physique et à la liberté, incapacités tenant à l'âge ou à l'état

mental ou physique du majeur et administration des biens d'autrui. Les attributs de la personnalité juridique; l'identification des personnes, le nom, le sexe, le domicile et l'état civil. Les personnes et la constitution de la famille : le mariage, l'union civile et les conjoints de fait.

DRT 120 1 cr.

Enjeux juridiques en sciences de la vie

Cibles de formation : connaître et comprendre certains enjeux juridiques liés au domaine des sciences de la vie; développer une capacité d'analyse critique; favoriser la référence à plusieurs domaines du droit lié aux sciences de la vie et du savoir en général. Contenu : série de conférences présentées par des personnes reconnues pour leur expertise scientifique ou leur expérience de travail, dans des domaines du droit lié aux sciences de la vie (ex : droit du médicament, droit de l'agriculture, droit de l'environnement, etc.).

DRT 130 1 cr.

Méthodologie juridique

Cible de formation : s'initier aux éléments premiers de la démarche du juriste. Contenu : initiation aux sources du droit. Présentation des principales étapes d'une démarche méthodique essentielle à l'étude de questions à caractère juridique. Éveil à la qualification juridique et à l'expression logique à travers la démarche de résolution de problèmes.

DRT 131 1 cr.

Recherche documentaire I

Cible de formation : s'initier à la recherche documentaire traditionnelle et informatisée, en droit québécois et canadien. Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire, en droit québécois (législation, jurisprudence, doctrine), sur support papier, sur cédérom et en communication avec des serveurs en ligne.

DRT 132 1 cr.

Communication juridique I

Cible de formation : dans le cadre d'une recherche approfondie sur l'un des aspects d'un cours de la première année, développer chez l'étudiante ou l'étudiant certaines habiletés de base lui permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique par écrit. Contenu : planification de la recherche documentaire portant sur le thème donné. Analyse et planification du travail écrit. Rédaction d'un court essai juridique selon la forme demandée.

Antérieures : DRT 130 et DRT 131

DRT 200 3 cr.

Obligations II

Cible de formation : se familiariser avec les modalités d'exécution et d'extinction des obligations. Contenu : le paiement par le débiteur, le paiement par un tiers. La mise en demeure, l'exception d'inexécution, l'exécution en nature et par remplacement, l'exécution par équivalence pécuniaire. La clause pénale, la résolution, les procédés de libération, les clauses limitatives de responsabilité, la protection des droits des créanciers. Termes et conditions. Multiplicité des sujets ou des objets de l'obligation. Novation, délégation, remise. Compensation, confusion. Prescription extinctive.

Antérieure : DRT 100

DRT 201 3 cr.

Droit constitutionnel II

Cible de formation : s'initier aux principes du partage des compétences législatives entre le pouvoir central et les provinces et à ceux relatifs aux droits et libertés constitutionnels. Contenu : les droits et libertés constitutionnels; interprétation, types de droits et libertés, la prééminence et les sanctions, le pouvoir de déroger, les dispositions limitatives, les droits collectifs. Les droits des peuples autochtones. Le partage des compétences : l'exclusivisme du partage. La structure des dispositions pertinentes. Qualification et rattachement. Le litige constitutionnel.

Antérieure : DRT 101

DRT 202 3 cr.

Droit pénal II - Procédure pénale

Cible de formation : maîtriser les règles de droit applicables en matière de procédure pénale. Contenu : structure et juridiction des tribunaux en matière pénale, pouvoirs des agents de la paix, mise en liberté provisoire, enquête préliminaire, procédure applicable au déroulement des procès selon la juridiction, règles applicables aux sentences, procédure et Charte canadienne des droits et libertés.

Antérieure : DRT 102

DRT 203 3 cr.

Procédure civile II

Cible de formation : se familiariser avec les règles de procédure civile relatives au jugement, aux voies de recours et aux voies d'exécution. Contenu : jugement. Classification, règles et effets. Voies de recours contre le jugement. Voies de rétractation ou voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel. Voies d'exécution du jugement. Mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement. Mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Antérieure : DRT 103

DRT 205 3 cr.

Responsabilité civile

Cible de formation : se familiariser avec les régimes de responsabilité contractuelle et extra-contractuelle en vigueur en droit québécois. Contenu : régime de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle et régime de responsabilité contractuelle; relations et distinctions entre les deux régimes.

Antérieure : DRT 100

DRT 212 3 cr.

Fondements du droit

Cible de formation : situer le droit dans une perspective historique et sociale, afin de mieux saisir l'évolution de la norme juridique, de comprendre sa dynamique propre. Contenu : grâce aux enseignements de l'histoire et de la politique, découvrir, analyser et discuter les grands principes philosophiques, politiques et économiques qui fondent le plus souvent les choix législatifs et judiciaires.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

<p>DRT 213 3 cr.</p> <p>Interprétation juridique</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec les diverses méthodes et règles d'interprétation des lois et des actes juridiques telles que les ont explicitées les pouvoirs législatif ou administratif ou telles que les a développées et consolidées le pouvoir judiciaire.</p> <p>Contenu : interprétation des lois : principes d'interprétation, structure formelle des lois, les méthodes d'interprétation. Application des lois; effets de la loi sur les personnes, dans l'espace et dans le temps. Interprétation des autres actes juridiques.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit</p>	<p>Contenu : les obligations dans le mariage et l'union civile. La protection de la résidence familiale. La filiation par le sang, la filiation à la suite du recours à la procréation assistée et à l'adoption (interne et internationale). L'autorité parentale et l'obligation alimentaire. Les effets de la dissolution : la garde des enfants et l'obligation alimentaire. Le partage des biens : le patrimoine familial, la société d'acquêts, la séparation de biens, la prestation compensatoire.</p> <p>Antérieure : DRT 104 ou DRT 118</p>	<p>DRT 234 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : rédaction d'actes</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais de la rédaction d'actes juridiques.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra ensuite à rédiger les divers actes juridiques les plus aptes à répondre à ses besoins. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitante : DRT 231</p>	<p>DRT 237 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : procès civil en appel</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit dans le cadre d'un procès civil en appel.</p> <p>Contenu : identification de la ou des questions de droit soulevées au terme d'un litige civil de première instance et justifiant de porter l'affaire en appel; rédaction, soit pour la partie appelante, soit pour l'intimée, de la procédure introductive d'appel et du mémoire d'appel. Plaidoirie, pour la partie appelante ou l'intimée selon le cas, de l'affaire devant le tribunal d'appel. À toutes les étapes de l'activité, justification de la pertinence juridique et économique des interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitantes : DRT 216 et DRT 231</p>
<p>DRT 214 3 cr.</p> <p>Droit de la famille</p> <p>Cibles de formation : s'initier à la réalité juridique découlant de la filiation; se familiariser avec les principales règles gouvernant l'organisation, le fonctionnement et la dislocation de la structure maritale.</p> <p>Contenu : la famille, filiation biologique, filiation adoptive, rapports parents-enfants. Le mariage; conditions, sanctions et effets, dislocation.</p> <p>Antérieure : DRT 104 ou DRT 111</p>	<p>DRT 231 1 cr.</p> <p>Recherche documentaire II</p> <p>Cible de formation : développer ses habiletés à la recherche traditionnelle et informatisée en droit canadien et droit international.</p> <p>Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire traditionnelle et informatisée en droit canadien et international.</p> <p>Antérieures : DRT 130 et DRT 131</p>	<p>DRT 235 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : avis ou essai</p> <p>Cibles de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'un avis ou d'un essai juridique.</p> <p>Contenu : dans le cas d'un avis, identification des problèmes juridiques soulevés par un dossier et proposition des solutions préventives ou curatives appropriées; dans le cas d'un essai, définition de la nature, du champ d'application, de la portée ainsi que des effets d'un concept, d'un principe, d'une règle ou d'une institution juridique, à l'instigation de la personne qui assume la direction de ses travaux. Rédaction d'un rapport du résultat de ses recherches dans un écrit de 20 à 25 pages. À toutes les étapes qui précèdent la production de son rapport écrit, l'étudiante ou l'étudiant devra aussi être en mesure de justifier oralement la pertinence juridique et l'état d'avancement de ses travaux.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitante : DRT 231</p>	<p>DRT 238 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : négociation commerciale</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une négociation commerciale.</p> <p>Contenu : échanges d'offres et de contre-offres entre étudiantes ou étudiants et, à la toute fin, présentation d'une convention relatant les accords des parties accompagnée d'un bref commentaire écrit. Tout au long de l'activité, consignation des démarches dans un livre de bord.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitante : DRT 231</p>
<p>DRT 215 3 cr.</p> <p>Droit de l'entreprise II</p> <p>Cibles de formation : se familiariser avec le régime juridique applicable à la structure corporative et apporter des solutions à des cas pratiques.</p> <p>Contenu : la structure corporative : les relations entre la société par actions, ses actionnaires, ses administrateurs et dirigeants et les tiers. Aspects légaux du financement corporatif : les emprunts, le capital-actions, les transactions entre la société par actions et ses actionnaires, l'appel public à l'épargne. La constitution de nouvelles sociétés par actions et la continuation des sociétés par actions existantes, l'union et la fin des sociétés par actions.</p> <p>Antérieure : DRT 113</p>	<p>DRT 232 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : procès civil</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre spécifique d'un procès civil simulé.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra par la suite, en demande ou en défense, à rédiger les procédures les plus susceptibles de faire apparaître le droit de son client et d'en assurer la sanction et à procéder à l'instruction du litige devant le tribunal approprié. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitantes : DRT 216 et DRT 231</p>	<p>DRT 236 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : médiation</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une médiation.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique auquel est confronté son client et avoir formulé une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes, l'étudiante ou l'étudiant verra à entreprendre avec les représentantes ou représentants des autres parties une démarche ordonnée de résolution d'un différend commercial dans le contexte particulier d'une médiation. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitantes : DRT 215 et DRT 231</p>	<p>DRT 239 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : conférences</p> <p>Cible de formation : consolider ses acquis en recherche et rédaction, tant en science qu'en droit, et acquérir les habiletés nécessaires à la communication efficace et structurée d'une conférence en milieu d'enseignement secondaire et postsecondaire.</p> <p>Contenu : ateliers de groupe portant sur les outils, les techniques et les stratégies nécessaires à la préparation et à la présentation d'une communication de vulgarisation des concepts scientifiques et juridiques s'adressant à différents milieux.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit incluant les activités antérieures Concomitante : DRT 231</p>
<p>DRT 216 3 cr.</p> <p>Droit de la preuve civile</p> <p>Cibles de formation : se familiariser avec les principaux procédés de la preuve et leur recevabilité par les tribunaux, tout en s'initiant plus concrètement à la procédure d'administration de la preuve avant et pendant l'instruction d'une affaire pendante devant un tribunal civil.</p> <p>Contenu : le droit de la preuve dans la perspective de l'activité professionnelle du juriste. L'objet de la preuve, la connaissance judiciaire et le fardeau de la preuve. Les procédés de preuve. La recevabilité des procédés de preuve. L'administration de la preuve avant l'instruction et pendant l'instruction.</p> <p>Antérieure : DRT 103</p>	<p>DRT 233 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : procès pénal</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre spécifique d'un procès pénal simulé.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique de nature pénale que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra par la suite, en poursuite ou en défense, à entreprendre les procédures juridiques les plus susceptibles de faire apparaître son droit et d'en assurer la sanction et à procéder à l'instruction du litige devant le tribunal approprié. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit. Concomitantes : DRT 202 et DRT 512</p>	<p>DRT 237 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : médiation</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une médiation.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique auquel est confronté son client et avoir formulé une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes, l'étudiante ou l'étudiant verra à entreprendre avec les représentantes ou représentants des autres parties une démarche ordonnée de résolution d'un différend commercial dans le contexte particulier d'une médiation. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitantes : DRT 215 et DRT 231</p>	<p>DRT 239 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : conférences</p> <p>Cible de formation : consolider ses acquis en recherche et rédaction, tant en science qu'en droit, et acquérir les habiletés nécessaires à la communication efficace et structurée d'une conférence en milieu d'enseignement secondaire et postsecondaire.</p> <p>Contenu : ateliers de groupe portant sur les outils, les techniques et les stratégies nécessaires à la préparation et à la présentation d'une communication de vulgarisation des concepts scientifiques et juridiques s'adressant à différents milieux.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit incluant les activités antérieures Concomitante : DRT 231</p>
<p>DRT 218 3 cr.</p> <p>Droit de la famille</p> <p>Cibles de formation : s'initier aux droits et aux devoirs des époux et des conjoints unis civilement. Approfondir les règles relatives à l'établissement de la filiation et aux effets qui en découlent. Comprendre et appliquer les règles de droit relatives à la rupture de l'union et au partage des biens des conjoints.</p>	<p>DRT 231 1 cr.</p> <p>Recherche documentaire II</p> <p>Cible de formation : développer ses habiletés à la recherche traditionnelle et informatisée en droit canadien et droit international.</p> <p>Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire traditionnelle et informatisée en droit canadien et international.</p> <p>Antérieures : DRT 130 et DRT 131</p>	<p>DRT 236 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : médiation</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une médiation.</p> <p>Contenu : après avoir identifié le problème juridique auquel est confronté son client et avoir formulé une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes, l'étudiante ou l'étudiant verra à entreprendre avec les représentantes ou représentants des autres parties une démarche ordonnée de résolution d'un différend commercial dans le contexte particulier d'une médiation. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit Concomitantes : DRT 215 et DRT 231</p>	<p>DRT 240 2 cr.</p> <p>Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse</p> <p>Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre d'un procès en droit de la jeunesse.</p> <p>Contenu : activité simulée comprenant la réalisation, à partir d'un dossier mettant en application la Loi sur la protection de la jeunesse, de l'ensemble des démarches requises en vue d'entreprendre les procédures judiciaires visant à faire apparaître les droits des différentes parties impliquées à</p>

savoir, le Directeur de la protection de la jeunesse, les parents et l'enfant, et d'en assurer leurs sanctions.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
Concomitante : DRT 231

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 241 2 cr.

Communication juridique II : procès et preuves scientifiques

Cible de formation : mettre en pratique ses connaissances théoriques en faisant l'expérience de la mise en œuvre du droit curatif dans le contexte d'un litige simulé impliquant des preuves scientifiques.

Contenu : activité simulée comprenant la réalisation, à partir d'un dossier complexe en droit impliquant des preuves scientifiques, de l'ensemble des démarches requises en vue d'entreprendre les procédures judiciaires visant à faire apparaître le droit d'un client fictif et à en assurer la sanction.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit incluant les activités antérieures.

Concomitante : DRT 231

Antérieures : BCM 706 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 216 et MCB 704

DRT 242 2 cr.

Communication juridique II : simulation en DIP

Cible de formation : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre d'une activité de simulation en droit international public.

Contenu : à travers une activité simulée au sein d'une organisation internationale, adoption de positions, développement d'alliances et rédaction de documents juridiques. Déroulement des activités suivant la méthode d'apprentissage par problème.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits
Concomitantes : DRT 109 et DRT 231
Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 251 1 cr.

Anglais juridique : rédaction I

Cible de formation : acquérir la maîtrise de l'anglais juridique requise aux fins de la rédaction des procédures relatives à un litige de responsabilité civile.

Contenu : terminologie anglaise propre à la responsabilité civile et à la procédure civile. Collecte d'information préalable et rédaction de procédures applicables à un recours en dommages-intérêts. Activités orales et écrites autour de thèmes liés à la responsabilité civile et à la procédure civile.

Antérieures : DRT 103 et DRT 205

DRT 261 1 cr.

Anglais juridique : représentation I

Cible de formation : acquérir la maîtrise de l'anglais juridique requise aux fins de la représentation d'une partie devant les tribunaux de première instance dans le contexte d'un litige contractuel.

Contenu : étude de la terminologie anglaise propre au droit des contrats et à la représentation devant les tribunaux. Mise en application de la terminologie anglaise pertinente par la simulation des principales étapes de la représentation d'un contractant devant les tribunaux de première instance. Activités de discussion

en anglais autour de thèmes liés au droit des contrats ou à la représentation des justiciables devant les tribunaux.

Antérieurs : DRT 100 et DRT 200 et DRT 216

DRT 302 3 cr.

Libéralités et successions

Cible de formation : se familiariser avec les règles de transmission des biens entre vifs ou à cause de mort.

Contenu : dons entre vifs : capacité, forme, don manuel, règles de fond, enregistrement, révocation. Préparation de la succession : donation à cause de mort, testaments, substitutions, fiducie. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle : ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions.

Antérieures : DRT 100 et DRT 105 et DRT 200

DRT 303 3 cr.

Droit international privé

Cible de formation : s'initier au régime juridique applicable à la solution des conflits internationaux de droit privé comportant un élément étranger.

Contenu : notions de règle de conflit, de conflit de juridiction et conflit de lois; droit régissant des conflits de juridiction en matière personnelle et réelle; droit régissant les conflits de lois ayant trait au statut personnel ou réel, aux obligations et aux questions de procédure; notion de conflit de lois dans le temps et exception d'ordre public; reconnaissance des décisions étrangères - régime général et régime particulier (statut personnel, effets d'accords internationaux).

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 305 3 cr.

Droit des assurances

Cibles de formation : se familiariser avec les systèmes d'indemnisation privé et public que sont les assurances; devenir attentif à la capacité des assurances d'être porteuses de théories légales d'éthique et de justice.

Contenu : situation des assurances dans notre société, leur finalité et leurs fonctions. L'interprétation des contrats d'assurance. Le contrat individuel. Le contrat collectif. Le caractère compensatoire des assurances de personnes et ses conséquences. Les intermédiaires. La cause. La faute intentionnelle. Le suicide. L'intérêt assurable. La déclaration du risque. La prime. Les procédures de réclamation. Les principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance incendie, à l'assurance-responsabilité, à l'assurance-automobile.

Antérieure : DRT 100

DRT 308 3 cr.

Droit des sûretés

Cible de formation : se familiariser avec les sûretés du Code civil du Québec, la garantie particulière de la Loi sur les banques ainsi qu'avec les principes relatifs à leur publicité.

Contenu : gage commun des créanciers. Introduction à la publicité des droits. Hypothèques. Priorités. Garantie bancaire et cautionnement.

Antérieures : DRT 100 et DRT 105 et DRT 200

DRT 311 3 cr.

Concours intrafacultaire : Gale

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Ce concours a trait à un appel d'un arrêt de la Cour suprême du Canada portant sur le droit criminel et le droit constitutionnel. Rédaction d'un mémoire.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Concomitantes : DRT 202 et DRT 512
Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 312 3 cr.

Concours extrafacultaire : Gale

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Concomitantes : DRT 202 et DRT 512
Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 311

DRT 315 3 cr.

Concours intrafacultaire : Mignault

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Procès simulé en droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif qui est fondé sur le droit québécois et rendu par un tribunal de première instance.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 316 3 cr.

Concours extrafacultaire : Mignault

Cible de formation : développer des techniques de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Faire ce qui est requis afin de représenter adéquatement la Faculté lors de ce concours.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 315

DRT 317 3 cr.

Concours intrafacultaire : Laskin

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Procès simulé en droit constitutionnel et administratif. Le cas à débattre est un jugement fictif dont il faut appeler à la Cour suprême du Canada. Rédaction d'un mémoire.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 201 et DRT 231

DRT 318 3 cr.

Concours extrafacultaire : Laskin

Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 201 DRT 231 et DRT 317

DRT 319 3 cr.

Concours intrafacultaire : Rousseau

Cible de formation : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale francophone. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 103 et DRT 109 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 320 3 cr.

Concours extrafacultaire : Rousseau

Cible de formation : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 109 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 319

DRT 323 3 cr.

Activités cliniques

Cibles de formation : assurer l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes; s'initier à certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

- DRT 324** **3 cr.**
Activités cliniques II
 Cibles de formation : poursuivre l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes et développer certaines habiletés professionnelles.
 Contenu : (selon le contexte) poursuite des travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231
- DRT 330** **3 cr.**
Recherche et communication IV
 Cible de formation : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités de recherche et de communication écrite ou orale menées en milieu professionnel.
 Contenu : travaux de recherche et de communication orale ou écrite réalisés sous la supervision immédiate d'un juge, d'un avocat ou d'un autre professionnel du droit.
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231
- DRT 333** **3 cr.**
Communication juridique III : travaux dirigés
 Cible de formation : acquérir le développement des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite ou orale afin de consolider la formation méthodologique déjà amorcée et d'en tirer profit. Contenu : organisation de dossier : collecte de l'information, choix d'interventions, traitement de l'information. Repérage documentaire informatisé quel qu'en soit le support.
- DRT 335** **3 cr.**
Recherche juridique I : RDUS
 Cible de formation : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* (RDUS). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.
 Contenu : évaluation, révision et correction des textes soumis à la RDUS, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231
- DRT 336** **3 cr.**
Recherche juridique II : RDUS
 Cible de formation : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* (RDUS). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.
 Contenu : poursuite de l'évaluation, révision et correction des textes soumis à la RDUS, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs.
- Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231
- DRT 339** **3 cr.**
Concours intrafacultaire : Bowman Tax Moot
 Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.
 Contenu : participation à la compétition : Tribunal École – Donald G. Bowman National Tax Moot, concours qui a trait à un appel d'un arrêt de la Cour suprême du Canada portant sur le droit fiscal. Rédaction d'un mémoire.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits
 Concomitantes : DRT 498 et DRT 509
 Antérieures : DRT 108 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231
- DRT 340** **3 cr.**
Concours extrafacultaire : Bowman Tax Moot
 Cible de formation : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.
 Contenu : compétition : Tribunal École - Donald G. Bowman National Tax Moot. Développement de la communication orale, de la dialectique. Apprentissage du rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits
 Concomitantes : DRT 498 et DRT 509
 Antérieures : DRT 108 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 339
- DRT 493** **3 cr.**
Légistique
 Cibles de formation : connaître les méthodes de rédaction des textes normatifs. Comprendre les rapports entre les principes de légistique et les différentes méthodes d'interprétation des textes normatifs. Développer des compétences en rédaction de textes normatifs de type légal, jurisprudentiel et contractuel.
 Contenu : les principes de légistique (par exemple, la structure des textes normatifs, les temps de verbe, le genre, la phraséologie, l'utilisation des standards et des concepts flous, les définitions). Les rapports entre la rédaction des différents textes normatifs et les méthodes d'interprétation. Le développement de compétences en rédaction de textes normatifs.
 Antérieure : DRT 213
- DRT 494** **3 cr.**
Droit international de la personne
 Cibles de formation : se familiariser avec les fondements du droit applicable aux rapports entre le citoyen et l'État. Être en mesure de comprendre les règles juridiques fondamentales et propres au droit international des droits de la personne et la relation entre le droit international des droits de la personne et le droit international public.
 Contenu : six thèmes principaux : la place de l'individu dans l'ordre juridique international; présentation de l'évolution de la pensée humaniste; les mécanismes de protection des droits de la personne au sein des Nations Unies; les mécanismes régionaux de protection des droits de la personne au sein de l'Union européenne, de l'Organisation des États américains, de l'Organisation pour l'Unité africaine et de la Ligue des États arabes; les libertés physiques et intellectuelles et les droits de la personne en temps de conflits armés (droit international humanitaire).
 Antérieures : DRT 109 et DRT 201
- DRT 495** **3 cr.**
Philosophie du droit
 Cibles de formation : comprendre le droit en analysant les présupposés philosophiques qui sous-tendent les normes et le raisonnement juridiques, les choix législatifs et les décisions judiciaires; se familiariser avec les enjeux contemporains de la philosophie du droit et s'initier aux notions philosophiques mobilisées par le jugement juridique; s'initier à l'analyse philosophique du droit.
 Contenu : notions de philosophie et analyse de problèmes juridiques contemporains à l'aide de ces notions. Notions d'obéissance au droit, de normativité et d'obligatorité de la norme, de justice, d'éthicisation du droit; rapports entre le droit et la philosophie politique, la morale et l'éthique.
 Antérieures : DRT 212 et DRT 213
- DRT 496** **3 cr.**
Gouvernance, droit et modes de PRD
 Cibles de formation : comprendre le phénomène de la gouvernance et les enjeux qu'il représente pour le droit; se familiariser avec les transformations du droit reliées au phénomène de la gouvernance; s'initier au nouveau rôle du juriste dans la reconnaissance du droit; saisir la place prépondérante des modes de prévention et règlement des différends (PRD) comme outils de gouvernance.
 Contenu : notion de gouvernance, le droit de la gouvernance, la procéduralisation du droit, les sources revisitées, la force normative, les normes et les normes juridiques, les modes de PRD comme outils de gouvernance, conférence de règlement à l'amiable (CRA) et médiation, médiation organisationnelle, contrat et médiation.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits
- DRT 497** **3 cr.**
Accès au droit et à la justice
 Cibles de formation : se familiariser avec le droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution. S'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice. Concevoir et réaliser un projet d'accès au droit dans la communauté. Développer des compétences en vulgarisation du droit destinée à un public non juriste.
 Contenu : le droit social : domaine et particularisme. L'accès à la justice : problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). L'accès au droit : variable en fonction des caractéristiques et des besoins du public choisi. Stratégies de vulgarisation de l'information juridique.
- DRT 498** **3 cr.**
Droit et fiscalité des fiducies
 Cibles de formation : comprendre les notions de base dans les domaines des patrimoines d'affectation et de l'administration du bien d'autrui. Maîtriser les notions de base du droit des fiducies et connaître sa place dans l'ordonnement juridique au Québec. Connaître les notions de base des règles fiscales applicables aux fiducies au Canada et les outils de planification utilisant les fiducies.
 Contenu : règles générales sur l'administration du bien d'autrui. Classification, place dans l'ordonnement juridique au Québec, création, administration, modification et fin des fiducies. Fiscalité des fiducies.
 Antérieures : DRT 105 et DRT 108
- DRT 499** **3 cr.**
Droit des autochtones
 Cibles de formation : connaître et comprendre le patrimoine d'affectation qu'est la fiducie et identifier sa place dans l'ordonnement juridique québécois. Connaître son utilité comme outil de protection et de gestion du patrimoine ainsi que de planification fiscale, successorale et financière. Maîtriser, de façon intégrée, les règles du *Code civil du Québec* et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui lui sont applicables.
 Contenu : notion de patrimoine d'affectation. Classification des fiducies selon le Code civil du Québec et la Loi de l'impôt sur le revenu. Règles concernant la création, l'administration, la modification et l'extinction de la fiducie. Règles générales sur l'administration du bien d'autrui. Fiscalité des fiducies : imposition de la fiducie et des bénéficiaires, fractionnement de revenu, impôt sur le revenu fractionné, gel successoral et règles d'attribution.
 Antérieures : DRT 101 et DRT 201
- DRT 506** **3 cr.**
Droit de la protection du consommateur
 Cible de formation : se familiariser avec les dispositions de la Loi québécoise de la protection du consommateur et de ses règlements.
 Contenu : introduction générale au phénomène de la consommation (crédit, publicité, etc.) et au comportement du consommateur. Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Résolution de problèmes pratiques.
 Antérieures : DRT 100 et DRT 200 et DRT 205
- DRT 509** **3 cr.**
Droit fiscal II
 Cible de formation : acquérir des connaissances complémentaires en droit fiscal par l'étude du régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires.
 Contenu : les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus. Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires. Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires.
 Antérieures : DRT 108 et DRT 113 et DRT 215
- DRT 512** **3 cr.**
Droit pénal III - preuve pénale
 Cibles de formation : acquérir les principes fondamentaux et être capable d'utiliser les règles de preuve pénale fédérale.
 Contenu : détermination de la légalité de la présentation de la preuve lors d'un procès pénal, évaluation de la capacité de témoigner de toute personne, critique du déroulement général d'un procès pénal par l'étude de la Loi de la preuve au Canada

et des règles de preuve émanant de la common law.

Antérieure : DRT 102

DRT 516 3 cr.

Droits et libertés I

Cibles de formation : analyser et critiquer les principes fondamentaux qui guident l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés.

Contenu : qu'est-ce que le libéralisme, la démocratie, un droit, un devoir et une liberté? Comment doit-on interpréter la Charte? Les règles sont-elles légitimes et contraignantes? La nature des violations des droits. Les critères de l'article 1. Le champ d'application. Analyse de certaines garanties : les libertés d'expression et de religion, les droits à la liberté et à l'autonomie, les principes de justice fondamentale et d'égalité.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 519 3 cr.

Droit de l'environnement

Cibles de formation : se familiariser avec la législation, la jurisprudence et la doctrine du droit de l'environnement et se sensibiliser aux grands débats contemporains en la matière.

Contenu : la crise écologique et le droit, le droit de l'environnement dans le contexte constitutionnel canadien, la protection de l'environnement et les recours de droit privé, la législation provinciale, la législation fédérale, la protection de l'environnement et les corporations municipales.

Antérieure : DRT 106

DRT 521 3 cr.

Relations économiques internationales

Cible de formation : s'initier aux principes juridiques et aux mécanismes internationaux existant dans les domaines commercial et financier.

Contenu : structure et modes de fonctionnement des organisations internationales. Régimes libéralisant le commerce international. Régimes internationaux stabilisant la monnaie nationale et les cours des matières premières. Systèmes de gestion internationale des ressources sous-marines, de l'agriculture et de la concurrence.

Antérieure : DRT 109

DRT 526 3 cr.

Droit de la propriété intellectuelle

Cibles de formation : se familiariser avec les spécificités du droit de la propriété intellectuelle et acquérir une certaine maîtrise des règles régissant le droit d'auteur et les brevets d'invention au Canada.

Contenu : aperçu général du contenu des lois concernant la propriété intellectuelle au Canada (brevets d'invention, dessins industriels, droit d'auteur, marques de commerce). Analyse des enjeux économiques, culturels et politiques qui sous-tendent ces législations. Étude plus attentive du régime juridique du droit d'auteur et des brevets au Canada.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 527 3 cr.

Droit médical

Cible de formation : s'initier au domaine du droit médical tout en intégrant certaines notions juridiques tirées des domaines de la responsabilité civile, du droit de la personne, du droit pénal et des libertés publiques.

Contenu : responsabilité civile médicale : l'inviolabilité de la personne humaine. La faute professionnelle médicale. Le contrat médical et ses implications. Le contrat hospitalier et ses implications. L'équipe chirurgicale. L'aspect quasi délictuel des responsabilités médicale et hospitalière. Problèmes juridiques posés par la médecine moderne : le statut juridique du fœtus et l'avortement. L'expérimentation et la transplantation. L'euthanasie et la cessation de traitement, la définition de la mort.

Antérieures : DRT 102 et (DRT 104 ou DRT 118) et DRT 201 et DRT 205

DRT 532 3 cr.

Droit de la faillite

Cible de formation : se familiariser avec les règles applicables en cas de faillite et de liquidation.

Contenu : analyse du concept d'insolvabilité tant en regard des créanciers que du débiteur et des différents moyens mis à leur disposition pour corriger cet état de fait en tenant compte particulièrement des structures administratives et judiciaires propres à la Loi sur la faillite.

Antérieure : DRT 308

DRT 536 3 cr.

Tribunaux administratifs

Cibles de formation : approfondir les règles générales applicables aux tribunaux administratifs canadiens et québécois et développer une approche plus globale du phénomène des tribunaux administratifs en s'initiant aux solutions retenues dans les autres pays de common law.

Contenu : théorie générale sur les tribunaux administratifs. L'intérêt requis des personnes ou groupes qui souhaitent intervenir devant les tribunaux administratifs ou contester judiciairement leurs décisions. Les règles de preuve et de procédure, notamment l'impact des chartes sur le fonctionnement de ces tribunaux. La motivation et la révision interne des décisions.

Antérieure : DRT 106

DRT 537 3 cr.

Droits et libertés II

Cible de formation : développer une connaissance et une compréhension plus poussée du droit constitutionnel et statutaire à l'égalité et à la non-discrimination, ainsi que des aptitudes à l'argumentation adaptée à ce domaine.

Contenu : étude des droits à l'égalité et à la non-discrimination au plan constitutionnel (Charte canadienne des droits et libertés) et statutaire ou quasi statutaire (Charte québécoise des droits et libertés de la personne et Loi fédérale sur les droits de la personne). Dimension substantive du droit à l'égalité, aspects procéduraires, question de preuve, programmes d'accès à l'égalité et action positive.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 546 3 cr.

Droit des contrats

Cible de formation : maîtriser et appliquer les dispositions du Code civil concernant les contrats de vente, de louage (résidentiel et commercial), d'entreprise et de service ainsi que le mandat; analyser et critiquer la réforme du droit des obligations en matière de contrats nommés.

Contenu : formation et effets des contrats suivants : vente, louage (résidentiel et commercial), entreprise et service, mandat.

Antérieure : DRT 100 et DRT 200

DRT 557 3 cr.

Droit de l'urbanisme et de l'aménagement

Cibles de formation : prendre conscience des problèmes d'aménagement du territoire; connaître les principes fondamentaux du droit québécois de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire; procéder à un examen plus attentif de diverses lois dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire agricole; pouvoir appliquer ces connaissances à des cas concrets.

Contenu : introduction générale. La planification au niveau régional (le schéma d'aménagement, les mesures de contrôle intermédiaire), au niveau local (le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, lotissement, construction, etc.) et la planification centralisée (la protection du territoire agricole, la protection des biens culturels, etc.).

Antérieures : DRT 101 et DRT 106

DRT 560 3 cr.

Droit des valeurs mobilières

Cible de formation : se familiariser avec les éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières. Contenu : étude des éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières, tels l'appel public à l'épargne, le prospectus, le placement privé, l'offre publique d'achat, les tactiques défensives, les relations avec les organismes de réglementation. Présentation générale du système financier et des principaux mécanismes du marché des capitaux. Concepts économiques sous-jacents à la réglementation des valeurs mobilières.

Antérieures : DRT 113 et DRT 215

DRT 564 3 cr.

Biens II

Cibles de formation : connaître et appliquer les règles relatives aux différents éléments du système de publicité des droits tant foncier que personnel et réel mobilier; maîtriser les règles de radiation des droits aux registres appropriés; maîtriser les notions de base dans le domaine des patrimoines d'affectation; analyser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec.

Contenu : le système de publicité dans son ensemble. Les principaux objectifs de la publicité, ses effets ainsi que les devoirs et obligations de l'officier de la publicité. Les droits admissibles à la publicité et ceux qui ne le sont pas. La radiation des droits publiés. Les causes de radiation, les formalités qui y sont rattachées ainsi que ses effets. Les modalités de constitution des patrimoines d'affectation et l'administration et la liquidation de ces patrimoines.

Antérieure : DRT 105

DRT 567 3 cr.

Accès à la justice; sécurité du revenu

Cibles de formation : se familiariser avec le domaine du droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution; s'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice et s'initier aux principaux régimes publics en matière de sécurité du revenu.

Contenu : le droit social : domaine et particularismes. L'accès à la justice : problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). La sécurité du revenu : vue d'ensemble; les prestations aux chômeurs; les prestations de dernier recours; le Régime

de rentes du Québec; le contentieux en matière de sécurité du revenu.

Antérieures : DRT 103 et DRT 106

DRT 568 3 cr.

Régimes publics d'indemnisation

Cibles de formation : se familiariser avec le domaine de l'indemnisation étatisée du préjudice corporel, en connaître les caractéristiques et en comprendre l'évolution; s'initier aux principaux régimes publics d'indemnisation du préjudice corporel.

Contenu : le rôle de l'État dans l'indemnisation du préjudice corporel : fondements et évolution. Les régimes d'indemnisation : accidents du travail et maladies professionnelles, assurance automobile, et autres régimes analogues. Les rapports entre les régimes publics d'indemnisation, les recours de droit commun et les régimes publics de sécurité du revenu. Le contentieux en matière d'indemnisation étatisée du préjudice corporel.

Antérieures : DRT 106 et DRT 205

DRT 575 3 cr.

Droit municipal

Cible de formation : se familiariser avec le droit municipal québécois.

Contenu : aperçu général du système municipal québécois, infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale, les pouvoirs de la municipalité, l'aménagement du territoire, les finances municipales, le contrôle de la municipalité.

Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 201 et DRT 205

DRT 576 3 cr.

Droit international du développement

Cible de formation : se familiariser avec le droit international applicable aux relations Nord-Sud et à la place occupée par le tiers-monde dans le système juridique international.

Contenu : étude du droit du développement dans l'histoire des relations internationales (période coloniale, époque des indépendances et ère des crises : crises alimentaires et de l'énergie). Analyse de problématiques juridiques particulières des pays en développement : dette extérieure, aide publique au développement, protection de l'environnement et transferts de technologie. Étude des mécanismes du développement économique. Examen des principes fondamentaux du droit du développement (souveraineté, égalité et solidarité). Étude du fonctionnement des principales institutions du développement (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce).

Antérieure : DRT 109

DRT 577 3 cr.

Introduction aux modes de PRD

Cibles de formation : saisir la spécificité et le potentiel des modes de PRD dans la gestion des conflits en rapport avec les pratiques juridiques et judiciaires conventionnelles; s'initier aux divers modes de PRD intégrés à la pratique du droit; se familiariser avec les diverses techniques communicationnelles utilisées dans la pratique des modes de PRD; comprendre la dimension psychologique du conflit ainsi que la dynamique du cycle conflictuel dans l'optique des modes de PRD.

Contenu : les droits et les modes de PRD. Convergences, divergences et origines des pratiques en PRD. Le conflit et le litige. Les divers modes de PRD et leur spécificité (négociation, partenariat préventif,

médiation, arbitrage, conciliation judiciaire). Survol des pratiques judiciaires et des différentes législations. La conciliation judiciaire. La pratique juridique intégrant les modes de PRD. Le droit préventif et les contrats. Transaction et convention de PRD. Enjeux éthiques. Typologie des conflits. Phases et cycles d'un conflit. Différentes approches pour résoudre un conflit. Principes de communication en situation conflictuelle. Principes de la négociation raisonnée. La dynamique de la médiation et le rôle de l'avocat.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 580 **3 cr.**

Droit international de l'environnement

Cible de formation : se familiariser avec le droit international applicable aux problèmes environnementaux et avec les enjeux économiques, politiques et scientifiques sous-jacents.

Contenu : les sources et les principes du droit international et transnational de l'environnement seront étudiés dans une perspective historique. Différentes problématiques seront explorées telles que la biodiversité, les changements climatiques, la couche d'ozone, la protection des ressources naturelles, etc. Certains sujets connexes seront également abordés incluant : les relations Nord-Sud, les droits de la personne, le droit du commerce international, le financement international, l'application extra-territoriale du droit national, etc.

Antérieure : DRT 109

DRT 583 **3 cr.**

Problématiques liées aux droits et de l'enfant

Cibles de formation : comprendre et évaluer les problématiques contemporaines relatives aux droits de l'enfant. Approfondir le sens et la portée des concepts de droits et d'intérêt de l'enfant. Analyser et critiquer la finalité des lois et des conventions internationales dans une perspective de l'enfant et de reconnaissance de son statut de sujet de droit.

Contenu : l'évolution et la reconnaissance des droits de l'enfant en droit interne et en droit international. Étude des fondements sociaux et juridiques de la Loi sur la protection de la jeunesse et analyse sommaire de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Les divers aspects du droit de l'enfant seront abordés sous l'angle de sa conformité avec le droit international, nécessitant l'examen de la Convention sur les droits de l'enfant et les protocoles qui en découlent.

DRT 584 **3 cr.**

Droit du commerce électronique

Cible de formation : se familiariser avec le droit applicable au commerce électronique. Contenu : présenter les implications juridiques des activités du commerce électronique : droit des contrats et commerce électronique, vie privée et commerce électronique, droit criminel et commerce électronique, concurrence déloyale et commerce électronique, propriété intellectuelle et commerce électronique.

Antérieures : DRT 100 et DRT 102 et DRT 113

DRT 586 **3 cr.**

Enjeux juridiques contemporains

Cibles de formation : connaître et comprendre certains enjeux juridiques contemporains; développer une capacité d'analyse critique; favoriser la référence à plusieurs

domaines du droit et du savoir en général. Contenu : série de conférences présentées par des personnes reconnues pour leur expertise scientifique ou leur expérience de travail, dans des domaines du droit très variés.

DRT 587 **3 cr.**

Droit du divertissement

Cible de formation : se familiariser avec l'environnement réglementaire et les pratiques contractuelles ayant cours dans les domaines de production artistique du livre et de l'édition, des arts visuels, de la musique, du théâtre et de la danse, de la production cinématographique et télévisuelle, de la production multimédia et de la publicité.

Contenu : examen des principes et fondements du droit des auteurs, des artistes-interprètes et des producteurs d'enregistrements sonores. Analyse des régimes de gestion collective du droit d'auteur et survol des sociétés de droits d'auteur et de droits connexes au Canada. Examen des lois sur le statut de l'artiste. Analyse de certains usages contractuels.

Antérieure : DRT 100

DRT 588 **3 cr.**

Accès et protection des données personnelles

Cible de formation : sensibiliser et identifier les enjeux relatifs au traitement des renseignements personnels, soit de leur collecte à leur destruction, des différentes branches de la vie économique et sociale. Contenu : introduction aux notions de vie privée et de renseignements personnels. Instruments nationaux et internationaux encadrant le traitement (de la collecte à la destruction) des renseignements personnels - secteurs public et privé. Application au secteur de la santé, au commerce électronique, aux prestations électroniques de service, au travail. Le rôle des autorités de contrôle.

DRT 589 **3 cr.**

Droit de l'arbitrage commercial au Québec

Cible de formation : s'initier au droit de l'arbitrage commercial domestique et international au Québec.

Contenu : examen de l'arbitrage en tant que méthode de résolution des conflits et étude du droit québécois applicable au domaine de l'arbitrage commercial domestique et international, incluant une étude approfondie des dispositions législatives ainsi que de la jurisprudence arbitrale et judiciaire applicables au domaine.

Antérieures : DRT 109 et DRT 113

DRT 590 **3 cr.**

Droit de la construction

Cible de formation : se familiariser avec les lois et certaines règles régissant le domaine de la construction au Québec.

Contenu : les lois et les règlements qui régissent la construction, les entrepreneuses et entrepreneurs, les donneuses et donneurs d'ouvrage, et les consommatrices et consommateurs. Les relations de travail dans le domaine de la construction, les appels d'offres et les soumissions, les contrats, le financement et les garanties.

Antérieures : DRT 100 et DRT 308

DRT 591 **3 cr.**

Droit de l'immigration et des réfugiés

Cibles de formation : se familiariser avec les principales notions et comprendre les

enjeux juridiques essentiels du droit de l'immigration et des réfugiés au Canada.

Contenu : objectifs, historique, contexte constitutionnel et sources du droit de l'immigration et des réfugiés; obligations humanitaires du Canada; sélection et admission des travailleuses et travailleurs qualifiés et des gens d'affaires; statuts temporaires; souveraineté et contrôles aux points d'entrée; décisions ministérielles et recours d'appel.

Antérieures : DRT 101 et DRT 109

DRT 592 **3 cr.**

Droit des brevets

Cibles de formation : acquérir une connaissance plus approfondie du droit des brevets tant au niveau théorique que pratique et développer les habiletés de base devant permettre d'appliquer les règles étudiées. Comprendre et développer une approche critique du système et de la pratique entourant les brevets.

Contenu : étude critique de la législation et de la jurisprudence se rapportant aux conditions d'obtention et de validité d'un brevet. Étude et mise en pratique des règles se rapportant à la rédaction et à la poursuite d'une demande de brevet. Aperçu des recours propres aux brevets. Transfert et exploitation d'une invention brevetée.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 593 **3 cr.**

Histoire du droit privé

Cibles de formation : connaître et comprendre l'origine et la signification des institutions juridiques actuelles. Se familiariser avec la diversité des sources historiques du droit privé québécois.

Contenu : sources et influences ayant présidé à l'origine de la formation du droit privé québécois notamment en droit de la famille, des contrats, des biens, de la procédure civile et des institutions judiciaires. Histoire de la pensée juridique québécoise.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 594 **3 cr.**

Biotechnologies et droit international

Cibles de formation : étudier et comprendre les normes internationales pertinentes susceptibles d'encadrer les biotechnologies modernes.

Contenu : cadre juridique du droit international en matière de biotechnologies. Notamment les biotechnologies et la protection de l'environnement, les biotechnologies et le commerce international ainsi que les effets de l'utilisation des biotechnologies sur les droits de la personne.

Concomitante : DRT 109

DRT 595 **3 cr.**

Droit de l'Union européenne

Cibles de formation : acquérir les notions juridiques fondamentales du fonctionnement de l'Union européenne. Se familiariser avec le droit de l'organisme afin d'effectuer des recherches comparatives avec d'autres organismes supranationaux (ex : ALÉNA). Comprendre les mécanismes juridiques de l'intégration continentale dans un contexte de mondialisation.

Contenu : étude des différentes étapes de la construction de l'Union européenne, des enjeux et problèmes institutionnels rencontrés depuis les derniers élargissements, des conséquences juridiques liées à l'ajournement du projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe et des caractéristiques fondamentales de

L'Union européenne, notamment, la liberté de circulation et le droit de la concurrence.

Antérieure : DRT 109

DRT 596 **3 cr.**

Droit des organisations internationales

Cibles de formation : connaître et comprendre le système juridique international et le droit international institutionnel. S'initier aux carrières juridiques multilatérales (diplomatie, fonction publique internationale, organisations non gouvernementales).

Contenu : panorama des organisations internationales contemporaines. Fonctions et pouvoirs des organisations internationales (compétences normatives, compétences opérationnelles). L'ONU et les institutions spécialisées. Les organisations régionales. Les organisations non gouvernementales. Le droit des organisations internationales à partir d'études de cas (actions pour le maintien de la paix, actions pour le développement, actions pour la diversité culturelle). Méthodes de travail et modes de règlement des différends dans les organisations internationales.

Antérieure : DRT 109

DRT 597 **3 cr.**

Innovation et ententes commerciales

Cible de formation : approfondir les concepts juridiques relatifs à la rédaction, à l'interprétation et à la négociation des contrats commerciaux qui interviennent dans le cadre du processus d'innovation lié aux produits de santé.

Contenu : étude des considérations légales relatives aux différents contrats de transfert de technologies dans le secteur de la santé. Préparation à la rédaction juridique de ces ententes. Considérations légales relatives particulièrement aux ententes commerciales en général, aux clauses de publication, aux clauses de non-concurrence et aux clauses d'arbitrage. Considération du caractère souvent international des ententes étudiées.

DRT 598 **3 cr.**

Droits et libertés III : terrorisme vs droits

Cible de formation : comprendre les effets du terrorisme et du contre-terrorisme à l'égard des droits et libertés de la personne.

Contenu : étude et analyse des effets des principales mesures législatives et politiques adoptées en matière de lutte au terrorisme à l'égard des droits et libertés de la personne protégés par l'État, et du droit international des droits de la personne. Notion de terrorisme et le droit applicable, tant au plan international qu'interne. Limites du droit pour réguler ces phénomènes.

Antérieures : DRT 101 et DRT 109 et DRT 201

DRT 599 **1 cr.**

Recherche et orientation

Cibles de formation : se familiariser avec les outils de recherche et les sources propres au droit dans un contexte québécois, s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois et apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

Contenu : éléments fondamentaux du droit et du système judiciaire canadiens, méthodologie de la recherche en droit, analyse jurisprudentielle, fondements de la recherche documentaire et électronique

en droit, modes de citation, analyse des besoins de formation.

DRT 603 3 cr.

Droit pharmaceutique

Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments traditionnels, des médicaments à base biologique et à base de composés naturels, et la pharmacogénomique.

Contenu : législation applicable à l'industrie pharmaceutique ainsi que la jurisprudence en la matière; questions juridiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances). Droit et politiques publiques concernant la responsabilité des fabricants, les essais cliniques, la mise en marché, le prix, le contrôle des coûts et la publicité des médicaments.

Antérieures : DRT 526 et GNT 404 et GNT 704

DRT 652 3 cr.

Droit de l'édition

Cibles de formation : comprendre les aspects juridiques spécifiques des activités éditoriales; développer un savoir-faire permettant d'utiliser à bon escient les politiques gouvernementales relatives à l'édition; mesurer de façon critique les enjeux éthiques de l'encadrement juridique du monde du livre.

Contenu : dispositions légales relatives au droit d'auteur, au droit des contrats, au droit du travail, au droit commercial et au droit corporatif. Enjeux éthiques propres au domaine de l'édition.

DRT 707 3 cr.

Droit international humanitaire

Cibles de formation : comprendre la place des conflits armés dans le droit international; maîtriser les concepts et régimes fondamentaux du droit international humanitaire; maîtriser les règles de conduite des hostilités, des conflits armés non internationaux et des nouvelles formes de conflits; connaître les sanctions des violations du droit international humanitaire; comprendre la relation entre le droit international des droits de la personne et le droit international humanitaire.

Contenu : introduction au droit international humanitaire; discussions sur l'application du droit international humanitaire dans des conflits armés récents à l'aide de cas pratiques; débats sur les différents problèmes du droit international humanitaire; prise de position dans le cadre d'exercices de simulation; rôle du Comité international de la Croix-Rouge.

DRT 720 4 cr.

Gestion de l'information

Cible de formation : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Loi sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux posés par l'informatisation.

DRT 725 4 cr.

L'économie de la santé

Cible de formation : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.

DRT 727 3 cr.

Méthodologie de la recherche

Cibles de formation : développer une méthodologie de recherche propice à la réalisation de travaux de recherche de haut niveau dans le contexte d'un programme d'études supérieures; s'initier à l'importance de la multidisciplinarité en matière de recherche.

Contenu : réflexion sur le choix d'un sujet, d'une problématique et d'une approche de recherche. Approfondissement des habiletés en matière de recherche documentaire, d'analyse et de rédaction. Évaluation critique d'écrits juridiques en fonction des différents aspects abordés dans le cours.

DRT 730 11 cr.

Essai

DRT 738 26 cr.

Mémoire

DRT 742 4 cr.

Droit pharmaceutique

Cible de formation : se familiariser avec les principes juridiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments.

Contenu : étude de la législation applicable à l'industrie pharmaceutique ainsi que de la jurisprudence en la matière; analyse des questions juridiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances).

DRT 743 4 cr.

Le droit des personnes âgées

Cible de formation : se familiariser avec les principaux problèmes sociosanitaires et les principes juridiques relatifs au phénomène du vieillissement de la population.

Contenu : le vieillissement en tant que phénomène sociosanitaire. Les droits fondamentaux de la personne âgée, notamment son autonomie et le respect de sa volonté, son droit aux services, sa protection contre la discrimination et contre les abus. La détermination de l'inaptitude chez la personne âgée et ses conséquences civiles, notamment au plan de l'ouverture des régimes de protection, de l'homologation du mandat en cas d'inaptitude et de leur mise en œuvre.

DRT 745 3 cr.

Droit pénal international

Cible de formation : se familiariser avec les principes généraux de la responsabilité pénale individuelle internationale.

Contenu : le développement du droit pénal international et des tribunaux qui ont compétence en la matière : les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo, les tribunaux *ad hoc*, la Cour pénale internationale ainsi

que les tribunaux hybrides. Les crimes internationaux : génocide, crime contre l'humanité, crime de guerre et agression. Les modes de participation à l'infraction et les crimes inchoatifs. Les moyens de défense : défense d'ordres supérieurs, contrainte, intoxication. La procédure et la détermination de la peine.

DRT 746 3 cr.

Droit international de l'investissement

Cibles de formation : connaître les enjeux liés aux investissements privés étrangers et maîtriser le régime juridique applicable à ces investissements.

Contenu : histoire de la réglementation des investissements privés étrangers. Définition de l'investissement privé étranger. Règles applicables à l'admission, au traitement et à la garantie des investissements. Le contentieux des investissements et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Le régime juridique des investissements sous l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

DRT 747 3 cr.

Constitutionnalisme global

Cibles de formation : maîtriser les principes des grands modèles constitutionnels de l'État de droit démocratique moderne, et notamment ceux des régimes présidentiels, semi-présidentiels et parlementaires; acquérir une compréhension de base, du point de vue du droit constitutionnel, des enjeux et défis de la transition vers l'État de droit démocratique; se familiariser avec la Commission de Venise, son cadre institutionnel, son fonctionnement, ses travaux et activités; s'initier à certaines grandes conceptions historiques de la science du droit constitutionnel ainsi qu'à l'actuel phénomène de rapprochement des jurisprudences et doctrines constitutionnelles du monde.

Contenu : introduction à la variété historique des approches du droit constitutionnel et à ses enjeux; introduction aux grands modèles constitutionnels de l'État de droit démocratique moderne; la Commission de Venise; standards constitutionnels généraux; standards constitutionnels de la justice; standards constitutionnels du droit électoral et référendaire; standards constitutionnels relatifs aux partis politiques.

DRT 748 3 cr.

Droit international public appliqué

Cible de formation : se sensibiliser à la résolution de problématiques juridiques contemporaines à travers l'approfondissement de notions ciblées du droit international public.

Contenu : fondements et historique du droit international public; sources formelles et matérielles du droit international public; droit souple; sujets et acteurs du droit international public. Prise en compte de la jurisprudence internationale pertinente. Mise en application des principes vus en classe au regard de sujets d'actualité pertinents.

DRT 749 3 cr.

École d'été en droit international approfondi I

Cibles de formation : se sensibiliser à des problématiques juridiques internationales complexes et actuelles. Se préparer à la résolution de questions de droit international au moyen d'exercices pratiques.

Contenu : thématiques variant chaque année en raison de l'actualité. Approfondissement des connaissances en droit

international public acquises au cours de la formation. Application des concepts étudiés, au moyen de cas pratiques. Rencontres de professionnels et d'universitaires du milieu.

DRT 750 3 cr.

Introduction au monde de la santé

Cibles de formation : se familiariser avec les différentes problématiques du milieu de la santé et des affaires sociales.

Contenu : étude de l'évolution de la société, des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Analyse de l'évolution des politiques, des structures, des programmes et du financement dans le domaine de la santé et du bien-être.

DRT 751 3 cr.

Introduction au droit I

Cibles de formation : s'initier à l'organisation des institutions québécoises et canadiennes et au système de justice; se familiariser avec les principales sources du droit et leur hiérarchie; s'initier aux concepts fondamentaux du droit public et du droit privé.

Contenu : les institutions québécoises et canadiennes et le système de justice; les principales sources du droit positif (loi, jurisprudence, doctrine) et leur hiérarchie; le processus d'adoption des lois; les grandes divisions du droit; les concepts fondamentaux du droit public, la constitution, les chartes canadienne et québécoise; les concepts fondamentaux propres au droit privé; principes élémentaires de droit administratif.

DRT 752 3 cr.

Introduction au droit II

Cibles de formation : s'initier aux principes généraux du droit civil et à la lecture du Code civil du Québec; s'initier à la lecture d'un texte législatif et réglementaire; s'initier à la méthodologie applicable à la recherche juridique et aux principes de base de la communication juridique.

Contenu : les principes généraux du droit civil, le Code civil du Québec; éléments de droit des personnes, de droit des obligations, de droit de la responsabilité civile; les principaux instruments de recherche en droit et particulièrement en droit de la santé; la présentation d'une communication juridique.

DRT 753 3 cr.

Responsabilité médicale et hospitalière

Cibles de formation : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité médicale et hospitalière relatives au droit civil, pénal et administratif.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité. Étude de la responsabilité pénale et administrative dans le contexte hospitalier.

DRT 754 3 cr.

Organisation du monde de la santé

Cibles de formation : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires.

Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établissements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective.

DRT 755 **3 cr.**

Droit professionnel du secteur de la santé

Cibles de formation : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle et de la déontologie dans le secteur de la santé; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange.

Contenu : notion de profession. Structure et fonctionnement du système professionnel et des ordres professionnels. Moyens de contrôle exercés par les ordres professionnels afin d'assurer la protection du public, notamment en ce qui concerne les professions de la santé. Contrôle exercé sur les activités professionnelles par d'autres intervenants, tels ceux du réseau de la santé et des services sociaux et la Régie de l'assurance-maladie. Évaluation de certains enjeux particuliers auxquels sont confrontés les professionnels de la santé, au regard de leurs obligations déontologiques.

DRT 756 **3 cr.**

Politiques de la santé

Cibles de formation : se familiariser avec les rôles respectifs du gouvernement provincial et fédéral en matière de santé au Canada; connaître l'histoire du système de santé au Québec et les grands énoncés politiques qui ont accompagné son évolution; s'initier aux principaux enjeux des politiques publiques en matière de santé dans une perspective comparative; développer ses capacités d'analyse critique et son aptitude à participer aux grands débats sociaux dans le domaine de la santé.

Contenu : le partage des compétences constitutionnelles en matière de santé au Canada et la Loi canadienne sur la santé; l'histoire du système de santé au Québec et les réformes qui l'ont marqué; les grands enjeux de politique publique dans le domaine de la santé; analyse comparative de différents systèmes de santé et les parts respectives du public et du privé dans la fourniture de soins et services; le rôle des différents acteurs et de la participation du public dans les choix politiques; l'impact des problématiques économiques dans les choix politiques en matière de santé.

DRT 757 **3 cr.**

Droit, éthique et médecine moderne

Cibles de formation : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter de façon logique et ordonnée certains sujets controversés. Contenu : la personne humaine, sa composition, ses éléments, son existence. Le principe de l'invulnérabilité de la personne à la lumière des différents domaines du droit. Les atteintes à l'intégrité de la personne humaine en droit privé et en droit public. Analyse de certaines questions litigieuses en médecine moderne, selon les thèmes choisis.

DRT 758 **3 cr.**

Droit du travail dans le secteur de la santé

Cibles de formation : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail : historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives.

DRT 759 **3 cr.**

Santé et sécurité du travail

Cibles de formation : prendre connaissance des principaux problèmes sociosanitaires et des principales règles de droit relativement à la santé et à la sécurité du travail.

Contenu : étude de quelques-unes des principales questions soulevées par la Loi sur la santé et la sécurité du travail : la problématique sociosanitaire de la santé et de la sécurité du travail, les structures administratives et judiciaires prévues par la loi, les programmes de prévention, la médecine du travail, le rôle du réseau des affaires sociales, les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DRT 760 **3 cr.**

Gestion de l'information

Cibles de formation : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Lois sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux de l'informatisation.

DRT 761 **3 cr.**

Droit de l'environnement

Cibles de formation : se sensibiliser à la connexité des problématiques en santé et en environnement et s'initier aux principales règles juridiques applicables dans le domaine.

Contenu : approfondissement des mécanismes prévus en matière d'environnement dans les lois québécoises et fédérales dans l'optique de préserver la santé et la qualité de vie.

DRT 762 **3 cr.**

Santé publique

Cibles de formation : se familiariser avec les enjeux juridiques et éthiques associés aux différentes approches d'intervention applicables en santé publique.

Contenu : étude des pouvoirs de l'État et de l'influence d'autres intervenants en santé publique au Québec, au Canada et au niveau international. Examen des diverses fonctions de santé publique comme la promotion, la prévention et le contrôle face aux défis sanitaires actuels (ex. obésité, *Influenza*). Prise en compte des approches et des stratégies d'intervention qui se dégagent de certains textes normatifs de santé publique comme la *Loi sur la santé publique* du Québec.

DRT 763 **3 cr.**

Les chartes et le droit de la santé

Cibles de formation : se sensibiliser aux grands principes des chartes et à leur impact dans le domaine du droit de la santé. Contenu : étude des principes et des règles d'interprétation applicables en matière de chartes. Analyse des principales dispositions ayant un impact dans le domaine de la santé et des services sociaux.

DRT 764 **3 cr.**

Droit de la protection sociale

Cibles de formation : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations. Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et professionnels de la santé dans ce processus.

DRT 765 **3 cr.**

Économie de la santé

Cibles de formation : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.

DRT 766 **3 cr.**

Droit comparé et droit de la santé

Cibles de formation : approfondir les aspects généraux du droit comparé. Contenu : identification du droit comparé comme discipline du droit ou méthode d'études, analyse de ses rapports avec l'étude du droit étranger, avec le droit international public ou privé, son intérêt, la façon de l'utiliser, les principales familles juridiques et plus spécifiquement les rapports entre le droit et la common law.

DRT 767 **3 cr.**

Séminaire de recherche

Cibles de formation : approfondir des problèmes spécifiques de la recherche en droit de la santé en fonction de thématiques diversifiées choisies par la professeure-tutrice ou le professeur-tuteur de l'étudiante ou de l'étudiant.

Contenu : développer les capacités de recherche en deux phases, soit *Séminaire I* et *Séminaire II*, par la présentation, la sélection de données et la rédaction de travaux de recherche.

DRT 768 **3 cr.**

Psychiatrie légale

Cibles de formation : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré. Contenu : description des effets juridiques

généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protection des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte psychiatrique. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'utilisateur en santé mentale.

DRT 769 **3 cr.**

Droit et politiques pharmaceutiques

Cibles de formation : se familiariser avec les principes juridiques, politiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments.

Contenu : législation et politiques applicables à l'industrie pharmaceutique ainsi que la jurisprudence en la matière; questions juridiques, politiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances).

DRT 771 **3 cr.**

Les différents cadres d'analyse en droit

Cibles de formation : se familiariser avec les différentes approches théoriques du droit et l'épistémologie juridique. Comprendre la dynamique propre à la norme juridique et son évolution. Aborder les différents cadres d'analyse juridique et développer un sens critique à leur égard. Contenu : les sources de la connaissance juridique et les grands paradigmes de la science juridique. Étude des différents cadres d'analyse en droit (analyse historique, analyse comparative notamment entre le droit civil et la common law, analyse économique, analyse sociologique, analyse féministe, etc.) Analyse critique du positivisme juridique et d'autres paradigmes. Les discours du droit et leur mise en œuvre. L'application de ces connaissances dans le contexte de projets de recherche et dans l'analyse d'écrits juridiques.

DRT 772 **3 cr.**

Lectures dirigées

Cibles de formation : délimiter son projet de recherche par une lecture préalable de la documentation générale sur son sujet, amorcer la collecte de la documentation afférente à son projet de recherche et intégrer l'information pertinente afin de cadrer la problématique étudiée.

Contenu : programme de lectures sous la supervision du directeur ou de la directrice de recherche.

DRT 773 **4 cr.**

Séminaire d'analyse des problématiques juridiques

Cibles de formation : à partir des notions théoriques étudiées dans l'activité pédagogique DRT 771, analyser des problématiques juridiques complexes faisant appel à plusieurs domaines du droit ou à certains éléments ou approches d'autres disciplines. Développer une méthode de travail propre à ce type d'analyse.

Contenu : sur la base de problèmes soumis par la professeure ou le professeur, analyse de différentes problématiques juridiques multidimensionnelles et recours, s'il y a lieu, à d'autres disciplines connexes (sociologie, économie, etc.). Choix d'une méthodologie appropriée en fonction des problèmes soumis. Développement de l'analyse critique et réflexive grâce aux débats entre les participants.

DRT 774 4 cr.

Séminaire d'intégration

Cibles de formation : sur la base des connaissances acquises dans les activités DRT 770, DRT 771, DRT 773, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de s'approprier et d'intégrer une méthode de travail pour l'élaboration d'un ou de plusieurs aspects de la problématique juridique complexe qu'il a choisi d'étudier à travers son projet de mémoire.

Contenu : préparation et présentation de la problématique choisie pour le projet de mémoire. Discussion sur la conception et l'élaboration du projet, sur la méthodologie retenue, sur les aspects éthiques s'il y a lieu. Analyse critique réciproque et approfondissement de la démarche. Rédaction d'un rapport d'analyse multidimensionnelle.

DRT 775 1 cr.

Élaboration du projet de mémoire

Cibles de formation : élaborer son projet de recherche et faire approuver son cadre d'analyse multidimensionnelle par son directeur ou sa directrice de recherche.

Contenu : rencontres de supervision dans le cadre desquelles l'étudiante ou l'étudiant doit rendre compte de l'évolution de ses travaux de recherche.

DRT 776 3 cr.

Initiation à la recherche interdisciplinaire

Cibles de formation : appliquer une approche interdisciplinaire à une problématique juridique. S'initier à des méthodes de recherche en sciences humaines, en droit et à la complémentarité de ces méthodes. S'initier à l'élaboration scientifique d'un projet de recherche et aux principes éthiques applicables.

Contenu : la conception et l'élaboration d'un projet de recherche interdisciplinaire. Les fondements de la recherche scientifique en sciences humaines et, plus spécifiquement, en droit. Les principes empiriques et les critères de scientificité de la recherche. La mesure en recherche. L'analyse de contenu. L'éthique de la recherche et sa mise en œuvre.

DRT 777 3 cr.

Droit des personnes âgées

Cibles de formation : se familiariser avec les principaux problèmes sociosanitaires et les principes juridiques relatifs au phénomène du vieillissement de la population. Contenu : le vieillissement en tant que phénomène sociosanitaire. Les droits fondamentaux de la personne âgée, notamment son autonomie et le respect de sa volonté, son droit aux services, sa protection contre la discrimination et contre les abus. La détermination de l'inaptitude chez la personne âgée et ses conséquences civiles, notamment au plan de l'ouverture des régimes de protection, de l'homologation du mandat en cas d'inaptitude et de leur mise en œuvre.

DRT 778 12 cr.

Essai pour les juristes

Cibles de formation : développer ses capacités de recherche; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion.

Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 60 à 80 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique, son analyse, la synthèse des principaux éléments issus de sa réflexion et, s'il y a lieu, les adaptations normatives suggérées.

DRT 779 9 cr.

Essai pour les non-juristes

Cibles de formation : se familiariser avec les sources et les aspects particuliers de la recherche en droit; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion.

Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 40 à 50 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique, teintée, si possible, de son expérience professionnelle, son analyse et la synthèse de ses réflexions.

DRT 780 24 cr.

Rédaction du mémoire de maîtrise

Cibles de formation : démontrer sa capacité à traiter d'une problématique juridique en fonction des règles scientifiques admises en droit ainsi que sa capacité à transmettre le résultat de ses recherches par écrit.

Contenu : le mémoire de maîtrise présente la définition de la problématique, le recensement des écrits pertinents à la recherche poursuivie, la méthode de recherche utilisée, le mode d'analyse des données ainsi que les résultats, la discussion (i.e. interprétation) et les conclusions de l'étude.

DRT 781 3 cr.

Sujet d'actualité en droit international

Cibles de formation : maîtriser les concepts et régimes fondamentaux du droit international relatifs au sujet d'actualité choisi; comprendre les enjeux et les principaux défis soulevés par le sujet d'actualité choisi en droit international; se sensibiliser à la résolution de problématiques juridiques contemporaines relatives au sujet d'actualité choisi.

Contenu : introduction au sujet d'actualité choisi; discussions sur l'application du sujet d'actualité choisi dans le droit international à l'aide de cas pratiques; débats sur les différents problèmes du droit international relatifs au sujet d'actualité choisi; prise de position dans le cadre d'exercices de simulation; mise en application des principes vus en classe.

DRT 782 24 cr.

Mémoire

Cibles de formation : approfondir, dans une démarche autonome, une problématique particulière en droit et politiques de la santé; procéder à une analyse systématique et critique des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit ses résultats de recherche et suggérer, s'il y a lieu, les modifications normatives pertinentes.

Contenu : recherche et recension des écrits; rédaction d'un travail de 120 à 140 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique approfondie, son analyse, la synthèse de ses résultats de recherche et, s'il y a lieu, les modifications normatives suggérées.

DRT 783 3 cr.

Droit international de la santé

Cibles de formation : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 784 2 cr.

Forum de recherche

Cibles de formation : présenter l'état actuel de ses travaux d'essai ou de mémoire devant des pairs, des membres du corps professoral et toute personne intéressée. Approfondir sa réflexion par la rétroaction obtenue afin de bonifier le travail final. Orienter la suite de son projet en conséquence.

Contenu : présentation orale des divers éléments du projet d'essai ou de mémoire. Description de la problématique du sujet choisi pour l'essai ou le mémoire, et de la méthodologie employée. Discussion sur la validité des résultats de ses recherches et les conclusions susceptibles d'en émaner.

DRT 785 10 cr.

Essai pour les juristes

Cibles de formation : développer ses capacités de recherche; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion.

Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 60 à 80 pages présentant, de façon logique et ordonnée, sa problématique, son analyse, la synthèse des principaux éléments issus de sa réflexion et, s'il y a lieu, les adaptations normatives suggérées.

DRT 786 7 cr.

Essai pour les non-juristes

Cibles de formation : se familiariser avec les sources et les aspects particuliers de la recherche en droit; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion.

Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 40 à 50 pages présentant, de façon logique et ordonnée, sa problématique, teintée, si possible, de son expérience professionnelle, son analyse et la synthèse de ses réflexions.

DRT 787 22 cr.

Mémoire

Cibles de formation : approfondir, dans une démarche autonome, une problématique particulière en droit et politiques de la santé; procéder à une analyse systématique et critique des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit ses résultats

de recherche et suggérer, s'il y a lieu, les modifications normatives pertinentes.

Contenu : recherche et recension des écrits; rédaction d'un travail de 120 à 140 pages présentant, de façon logique et ordonnée, sa problématique approfondie, son analyse, la synthèse de ses résultats de recherche et, s'il y a lieu, les modifications normatives suggérées.

DRT 788 3 cr.

Formation internationale en DPS I

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bilingue liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 789 3 cr.

Formation internationale en DPS II

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bilingue liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 790 3 cr.

Formation internationale en DPS III

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bilingue liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 791 3 cr.

Formation internationale en DPS IV

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bilingue liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 792 3 cr.

Formation internationale en DPS V

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bilingue

liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 793 3 cr.

Formation internationale en DPS VI

Cible de formation : approfondir sa formation juridique en droit et politiques de la santé par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire dans le cadre d'une convention bilingue liant cette dernière et l'Université de Sherbrooke.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la compétence et la mobilité professionnelles internationales de l'étudiante ou de l'étudiant.

DRT 794 3 cr.

Stage en droit et politiques de la santé

Cibles de formation : assurer l'intégration des connaissances théoriques dans le cadre d'activités pratiques en milieu de travail et développer certaines habiletés professionnelles auprès d'organisations privées et publiques liées au droit et aux politiques de la santé.

Contenu : par un ensemble de travaux approuvés par le coordonnateur de stage, participation aux activités de recherche, d'analyse et de communication assignées par l'organisme offrant le stage, dans les limites des compétences et des pouvoirs de l'étudiante ou de l'étudiant. Présentation d'un travail écrit sur une problématique soulevée à l'occasion du stage. Justification orale des interventions effectuées. Présentation d'un rapport en fin de stage.

Préalable : avoir obtenu 24 crédits

DRT 795 3 cr.

Éléments de responsabilité médicale avancée

Cibles de formation : avoir une connaissance avancée des règles de la responsabilité civile médicale des diverses spécialités médicales et être capable de les critiquer; avoir une connaissance avancée des règles de la responsabilité civile hospitalière permettant de comprendre l'organisation administrative de l'hôpital et être capable de les critiquer; faire une réflexion approfondie de la responsabilité médicale à travers l'évolution juridique du système de santé québécois; comprendre le rôle de l'expert.

Contenu : la responsabilité médicale et hospitalière en salle d'urgence; en bloc opératoire et aux soins intensifs; en salle d'accouchement; en télé-médecine; en traumatologie. La responsabilité médicale de plusieurs disciplines chirurgicales; la responsabilité médicale pour les disciplines non chirurgicales; la responsabilité de l'infirmière; l'expertise dans une cause de responsabilité médicale.

Préalable : DRT 753

DRT 796 3 cr.

École d'été en droit international approfondi II

Cibles de formation : se sensibiliser à des problématiques juridiques internationales complexes et actuelles. Se préparer à la ré-

solution de questions de droit international au moyen d'exercices pratiques.

Contenu : thématiques variant chaque année en raison de l'actualité. Approfondissement des connaissances en droit international public acquises au cours de la formation. Application des concepts étudiés, au moyen de cas pratiques. Rencontres de professionnels et d'universitaires du milieu.

DRT 797 3 cr.

Bureau d'assistance juridique internationale avancée

Cibles de formation : répondre à des mandats juridiques complexes confiés par des commanditaires institutionnels (organisations internationales, ministères, villes) ou privés (cabinets d'avocats, organisations non gouvernementales). Rédiger des réponses dans une perspective professionnelle et les présenter au commanditaire. Coordonner une équipe de chercheuses et chercheurs.

Contenu : mandats confiés par la personne en charge de l'activité. Recherche active sur les questions posées et élaboration de réponses. Professionnalisme démontré. Rapport final écrit et présentation orale au commanditaire. Encadrement d'étudiantes et d'étudiants du baccalauréat en droit durant les activités cliniques.

DRT 799 1 cr.

Méthodologie et orientation

Cibles de formation : se familiariser avec les outils de recherche et les sources propres au droit dans un contexte québécois, s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois, comprendre et utiliser les modes de raisonnement et d'argumentation en droit canadien et apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

Contenu : éléments fondamentaux du droit et du système judiciaire canadiens, méthodologie de la recherche en droit, analyse jurisprudentielle, fondements de la recherche documentaire et électronique en droit, modes de citation, analyse des besoins de formation.

DRT 800 3 cr.

Méthodologie avancée en droit

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : présenter les implications d'une recherche juridique au plan méthodologique. Examiner la question de l'analyse du droit, du raisonnement juridique et de la construction argumentative du droit. Réfléchir sur les différentes théories d'interprétation juridique. Sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'importance de la cohérence. Éveiller à la multidisciplinarité. Développer le sens critique vis-à-vis du droit et des phénomènes juridiques.

DRT 801 3 cr.

Épistémologie juridique

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : introduction à l'épistémologie juridique. Analyse du critère de scientificité et de connaissance en droit. Analyser différents paradigmes de sciences juridiques : le paradigme positiviste, le paradigme systémique, le paradigme herméneutique. Réfléchir de façon critique sur les limites et les possibilités de ces théories. Développer un sens critique du droit et des phénomènes juridiques.

DRT 802 6 cr.

Lectures dirigées de doctorat

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : programme de lecture qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant de colliger la documentation pertinente pour son projet de thèse; l'étudiante ou l'étudiant doit rencontrer périodiquement sa directrice ou son directeur afin de lui rendre compte de ses lectures. Le programme de lecture doit être soumis au comité d'admission et de supervision.

DRT 803 6 cr.

Élaboration du projet de thèse

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : formulation du projet de recherche. Établissement de la bibliographie, de la problématique, du plan sommaire et de la méthodologie. Calendrier des travaux.

DRT 804 3 cr.

Examen de thèse : volet rétrospectif

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : examen au cours duquel l'étudiante ou l'étudiant est évalué, par écrit, sur ses connaissances des fondements de son domaine de recherche et, éventuellement, sur ses connaissances dans un ou plusieurs domaines complémentaires.

DRT 805 3 cr.

Examen de thèse : volet prospectif

Cibles de formation : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : examen au cours duquel l'étudiante ou l'étudiant expose, par écrit et oralement, son projet de recherche : titre, sujet de recherche, état de la question, méthode de travail, intérêt de la recherche, plan sommaire, éléments bibliographiques.

DRT 810 3 cr.

Garanties constitutionnelles

Cibles de formation : se familiariser avec les principales garanties juridiques applicables en matière pénale. Apprendre à

rédiger une requête basée sur la Charte canadienne des droits et libertés.

Contenu : la protection contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives, le droit d'être informé des motifs de son arrestation ou de sa détention, le droit à l'avocat, le droit au silence, le droit à une défense pleine et entière. Les remèdes applicables en cas de violation des garanties juridiques

DRT 811 3 cr.

Droit pénal spécial : les infractions

Cible de formation : se familiariser avec certaines infractions particulièrement représentatives de la pratique du droit criminel.

Contenu : les principales infractions contre la personne, les principales infractions liées à la conduite automobile, les infractions liées aux drogues et les principales infractions économiques.

DRT 812 3 cr.

Gestion de dossiers en droit criminel et pénal

Cible de formation : comprendre la pratique du droit criminel et pénal en ce qui concerne les phases préliminaires au procès.

Contenu : stratégie, déontologie et éthique; rôle du poursuivant et de l'avocat de la défense. Comment autoriser une poursuite, procéder à une rencontre initiale avec le client, élaborer une théorie de la cause, effectuer une enquête sur remise en liberté ainsi qu'une enquête préliminaire.

Concomitante : DRT 813

DRT 813 9 cr.

Dossiers simulés I : avant le procès

Cible de formation : s'entraîner à mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, pour les phases préliminaires au procès.

Contenu : entraînement à effectuer des autorisations de poursuite, des comparutions, des enquêtes sur remise en liberté et des enquêtes préliminaires. Entraînement à conseiller un client, à gérer la communication de la preuve et à élaborer une théorie de la cause.

Concomitante : DRT 812

DRT 814 3 cr.

Pénologie

Cible de formation : comprendre le processus de détermination de la peine.

Contenu : finalité de la peine, principes généraux de détermination de la peine, principes criminologiques relatifs à la peine, éventail des peines, enjeux constitutionnels, droit carcéral, psychologie judiciaire.

Préalables : avoir obtenu 18 crédits et avoir terminé une session.

DRT 815 3 cr.

Sujets choisis de droit criminel et pénal

Cible de formation : approfondir quelques questions complexes en droit criminel et pénal.

Contenu : quelques questions complexes en droit criminel et pénal, déterminées en fonction des développements récents et des dossiers simulés au programme.

Préalables : avoir obtenu 18 crédits et avoir terminé une session.

- DRT 816** **9 cr.**
Dossiers simulés II : le procès et la peine
 Cible de formation : s'entraîner à mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, au stade du procès et de la détermination de la peine.
 Contenu : négociation, préparation des témoins, interrogatoires, contre-interrogatoires, objections, plaidoiries au procès et lors de la détermination de la peine.
 Préalables : DRT 813 et avoir obtenu 18 crédits et avoir terminé une session.
- DRT 817** **9 cr.**
Dossiers simulés III : l'appel
 Cible de formation : s'entraîner à mener, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, en appel.
 Contenu : rédaction d'un mémoire de l'appelant ainsi que d'un mémoire de l'intimé dans deux causes différentes. Plaidoirie en appel.
 Préalables : DRT 816 et avoir obtenu 36 crédits et avoir terminé deux sessions.
- DRT 900** **66 cr.**
Thèse
 Cibles de formation : amener l'étudiant ou l'étudiante à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.
 Contenu : travail d'envergure portant sur un sujet original. La thèse est évaluée par quatre examinatrices ou examinateurs. Il y a une soutenance publique et défense de la thèse.
- DTN**
- DTN 720** **1 cr.**
Concepts et principes fondamentaux
 Cible de formation : s'initier aux principaux fondements historiques et conceptuels du droit transnational et de la common law.
 Contenu : survol de l'impact des grands mouvements de mondialisation actuels sur le droit et sa pratique. Rappel et analyse des fondements historiques de la common law et de l'equity de même que de leurs principes structurants.
- DTN 721** **5 cr.**
Responsabilité civile/Tort
 Cibles de formation : comprendre les principaux concepts de common law relatifs à la responsabilité civile et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational.
 Contenu : fondements et concept de faute, négligence, atteinte à la personne et aux biens personnels, atteinte au bien-fonds, atteinte aux intérêts commerciaux, concept de nuisance, diffamation, notions de responsabilité stricte, moyens de défense et concepts liés, responsabilité civile transfrontalière, responsabilité civile des fabricants, interaction des droits étatiques.
- DTN 722** **5 cr.**
Droit des contrats/Contracts
 Cibles de formation : acquérir les concepts de base en matière de contrats et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de mondialisation du droit et
- de contrats commerciaux internationaux. Développer ses habiletés de rédaction.
 Contenu : le contrat : sa formation, notions d'entente, contrepartie, forme relative, intangibilité, nature personnelle, classification, preuve, interprétation, extinction, exécution forcée et autres recours légaux relatifs aux contrats, erreur et fausses représentations, contrainte et ordre public, capacité légale, principes généraux du mandat et concepts liés. Types de contrats internationaux et contenu. Rédaction de contrats commerciaux internationaux.
- DTN 723** **5 cr.**
Droit des biens/Property
 Cibles de formation : comprendre les principaux concepts relatifs à la propriété et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational, résoudre des problèmes de nature commerciale, et plus particulièrement dans le cadre d'échanges commerciaux transnationaux
 Contenu : doctrine des domaines et tenures, classification du droit des biens, tenance conjointe et commune, questions relatives au titre de propriété entre conjoints, acquisition et transmission de biens réels, possession adverse, servitudes, droits futurs, biens personnels et concepts liés. Notions de vente, transfert de propriété, risques et impossibilité d'exécution, droits et obligations de l'acheteur et du vendeur, règles relatives aux garanties de paiement (sûretés, priorités).
- DTN 724** **3 cr.**
Fiducies/Trusts
 Cibles de formation : acquérir les concepts de base en matière de fiducies et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de mondialisation du droit.
 Contenu : notions de fiducie, principes d'équité et relation fiduciaire, rôle des parties, types de fiducie, naissance, modifications et extinction de la fiducie, administration d'une fiducie, violation d'une fiducie et autres concepts liés.
- DTN 725** **2 cr.**
Procédure civile/Civil Procedure
 Cibles de formation : acquérir les concepts de base en matière de procédure civile et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans le contexte des autres activités du programme et dans le contexte de la mondialisation du droit.
 Contenu : organisation des tribunaux de diverses juridictions, compétence territoriale, relations procureur-client, étapes de l'instance (procédures, demandes en cours d'instance), parties, caractéristiques de l'action en justice, moyens de preuve, procès, pouvoirs du juge, gestion des causes, réformation des jugements et autres concepts liés.
- DTN 726** **2 cr.**
Recours civils/Remedies
 Cible de formation : compléter la formation reçue en responsabilité civile, droit des contrats et droit des biens par l'acquisition d'une connaissance approfondie des principaux recours civils disponibles en common law et en équité.
 Contenu : la détermination des dommages, les facteurs aggravants et les facteurs atténuants, la question de la causalité et de la mitigation des dommages, les dommages punitifs et les dommages nominaux, le préjudice moral, les dommages stipulés par contrat, l'exécution forcée, l'injonction et les jugements déclaratoires, l'action pour enrichissement sans cause, le droit de retracer son bien.
- DTN 727** **1 cr.**
Droit de la famille/Family Law
 Cible de formation : compléter la formation reçue en droit de la famille, dans le cadre du baccalauréat en droit civil par l'étude des principales modalités particulières aux juridictions de common law.
 Contenu : les incidents du mariage et les mesures accessoires, dont les mesures relatives à la garde des enfants et aux pensions alimentaires, les mesures de protection des enfants, l'adoption, les aspects fiduciaires du mariage et l'impact du mariage sur l'imposition.
- DTN 734** **2 cr.**
Pratique transnationale I
 Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.
 Contenu : les cours sont donnés sous forme de conférences d'experts et d'ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.
- DTN 736** **1 cr.**
Pratique transnationale I
 Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments ainsi que les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.
 Contenu : conférences d'experts et ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.
- DTN 737** **1 cr.**
Pratique transnationale II
 Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments ainsi que les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.
 Contenu : conférences d'experts et ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.
 Préalable : DTN 736
- DTN 738** **1 cr.**
Pratique transnationale II
 Cibles de formation : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.
 Contenu : conférences d'experts et ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale; lectures préparatoires associées.
- DTN 739** **3 cr.**
Mondialisation et éthique professionnelle
 Cibles de formation : s'initier aux concepts de base en éthique et développer sa capacité à réfléchir sur le travail du juriste transnational dans la perspective de l'éthique professionnelle. Comprendre les principes et les règles relatives à la responsabilité professionnelle et à la réglementation de la profession d'avocat au Canada.
 Contenu : introduction aux grandes tra-
- ditions de la philosophie morale occidentale (conséquentialisme, déontologie et éthique de la vertu) et aux problèmes posés par la pluralité des systèmes de valeurs dans le contexte de la mondialisation. Nature et étendue des obligations de l'avocat envers son client ou sa cliente, les acteurs du système judiciaire et le public. Notions de conflit d'intérêts et du secret professionnel.
- DTN 742** **2 cr.**
Projet final en droit transnational
 Cible de formation : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre des autres activités du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational en définissant un projet d'essai, en effectuant un travail préparatoire à un stage en organisation internationale ou à un séjour d'études auprès d'une université étrangère partenaire, en effectuant un travail d'analyse ou en complétant un projet particulier approuvé par la direction du programme.
 Contenu : les contenus sont adaptés en fonction du type de projet mené par l'étudiante ou l'étudiant.
- DTN 743** **2 cr.**
Séminaire de droit transnational I
 Cibles de formation : par le biais de diverses activités réparties durant le premier trimestre (ateliers, conférences, recherches et lectures dirigées), approfondir certains aspects du droit transnational et acquérir une vision du droit transnational par l'entremise de contacts avec certains intervenants du milieu.
 Contenu : étude et apprentissage des outils traditionnels et informatisés de recherche juridique en common law, programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.
- DTN 744** **2 cr.**
Séminaire de droit transnational II
 Cibles de formation : par le biais de diverses activités réparties durant le deuxième trimestre (ateliers, conférences, recherches et lectures dirigées), poursuivre l'approfondissement du trimestre précédent, de certains aspects du droit transnational.
 Contenu : programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.
- DTN 750** **9 cr.**
Rédaction de l'essai de maîtrise
 Cibles de formation : traiter d'une problématique juridique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale en fonction des règles admises en droit et développer sa capacité à transmettre les résultats obtenus par écrit.
 Contenu : l'essai de maîtrise permet de cerner une problématique sur la base d'une recension d'écrits pertinents et de l'analyse de ces derniers et de présenter à l'aide d'un vocabulaire spécialisé les résultats de l'étude.
- DTN 751** **9 cr.**
Stage auprès d'une organisation internationale
 Cibles de formation : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational lors d'un stage au sein d'une organisation internationale.

Contenu : l'exécution des tâches requises par le directeur ou la directrice de stage au sein de l'organisation internationale visée ainsi que la rencontre des standards d'excellence, de compétence et de probité exigés au sein d'une telle organisation. La rédaction d'un rapport de stage décrivant les tâches accomplies et démontrant la rencontre des objectifs du stage.

DTN 752 9 cr.

Formation juridique transnationale

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 753 5 cr.

Formation juridique transnationale I

Cible de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 754 5 cr.

Formation juridique transnationale II

Cible de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 755 5 cr.

Formation juridique transnationale III

Cible de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 756 3 cr.

Formation juridique transnationale IV

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 757 3 cr.

Formation juridique transnationale V

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 758 3 cr.

Formation juridique transnationale VI

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 759 3 cr.

Formation juridique transnationale VII

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 760 3 cr.

Formation juridique transnationale VIII

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 761 3 cr.

Formation juridique transnationale IX

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 762 3 cr.

Formation juridique transnationale X

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 763 3 cr.

Formation juridique transnationale XI

Cibles de formation : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

ECL

ECL 301 3 cr.

Écosystèmes terrestres

Cibles de formation : connaître la notion de communauté écologique, sa structure, sa composition et sa distribution; connaître la notion de paysage et comprendre comment sa structure détermine l'écologie et la dynamique des populations végétales et animales; faire les liens entre ces processus écologiques et les interventions humaines.

Contenu : notions de gradient environnemental, de succession primaire et secondaire et d'une communauté écologique. La classification de la végétation. L'effet de la structure du paysage (forme et taille des parcelles, connectivité entre les parcelles) sur la structure et la dynamique des populations végétales et animales ainsi que sur les cycles de l'eau et des éléments nutritifs.

Préalable : ECL 110 ou ENV 230

ECL 516 3 cr.

Écologie animale (3-0-6)

Cibles de formation : approfondir les concepts de base en dynamique des populations; comprendre le fonctionnement des relations coévolutives entre animaux et milieu; apprendre à mesurer les paramètres caractérisant les populations animales de même que leurs effets sur le milieu.

Contenu : facteurs influençant la distribution : la dispersion, le comportement de choix d'habitat, la prédation et la compétition intra et interspécifique. Propriétés de population : densité, structure d'âge. Croissance des populations. Statistiques démographiques. Stratégies de reproduction. Relations prédateurs-proies. Herbivorie et phénomènes coévolutifs. Contrôle des populations problèmes. Effets de la fragmentation des communautés.

Préalable : ECL 110 ou ENV 230

Concomitante : BIO 300

ECL 522 3 cr.

Écotoxicologie et gestion des polluants

Cibles de formation : se familiariser avec les différents types de polluants et leur distribution et mouvement dans les écosystèmes aquatiques et terrestres; comprendre l'impact et les diverses méthodes de gestion des polluants organiques et inorganiques d'origine agricole, industrielle et urbaine.

Contenu : identification des grandes classes de polluants. Notions de bioaccumulation et de transfert à travers les niveaux trophiques. Dégradation et durabilité des polluants dans les milieux aquatiques et terrestres. Gestion et risques des résidus agricoles et urbains. Sensibilité de différentes espèces aux polluants et mesures d'impact par bioessais et bio-indicateurs. Pollution par la matière organique et les fertilisants, notions d'eutrophisation et effets sur la biodiversité. Détection des polluants par télédétection. Suivi de la pollution par analyse spatio-temporelle. Préalables : (ECL 110 ou ENV 230) et (ECL 404 ou ECL 501 ou ENV 210)

ECL 608 3 cr.

Écologie internationale (3-0-6)

Cibles de formation : connaître les conditions particulières de fonctionnement des écosystèmes dans différentes parties du monde; comprendre la problématique et les exigences du transfert de technologie; comprendre l'importance des

facteurs abiotiques, biotiques et sociaux dans la problématique des transferts de technologie; situer un projet de coopération internationale dans le contexte des politiques de développement d'aide et de coopération et comprendre le rôle des divers intervenants; connaître les bases de la gestion de projet en coopération; percevoir les particularités du contexte de réalisation d'un projet de coopération ou d'échange scientifique pour un pays donné et concevoir un projet qui en tienne compte.

Contenu : aperçu des grands écosystèmes naturels du monde et des impacts humains avec accent particulier sur un pays choisi; principes et historique du transfert de la technologie, impacts écologiques et sociaux; leçons à en tirer à partir d'études de cas; initiation aux organismes de coopération internationale et à leur mode de fonctionnement; politiques de développement et coopération canadienne, méthode de gestion de projet, cadre logique, théorique et application; élaboration, présentation et négociation d'un projet; notions de la biogéographie et de l'histoire d'un pays choisi. Contexte social, culturel, politique et économique.

Préalable : ECL 301 ou ECL 510

ECL 730 3 cr.

Organisations internationales et écosystèmes

Cible de formation : acquérir une vision globale du rôle des organisations internationales dans les politiques et mécanismes de gestion internationaux et nationaux ayant un impact sur les écosystèmes et la biodiversité.

Contenu : historique des organisations internationales : leurs objectifs, leur développement et leur approche; Organisation des Nations Unies, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International. Les organisations liées au commerce (OMC, CNUCED, OCDE). Le droit de s'alimenter : la FAO. Le développement économique et social : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Naissance et développement de la conscience écologique du développement : le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les ententes mondiales pour la protection des écosystèmes et de l'eau : de Stockholm à Rio+20, Convention sur la diversité biologique, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, REDD+. Enjeux sociaux, politiques et économiques découlant de ces ententes et conventions. Mise en place nationale des conventions internationales.

ECL 731 2 cr.

Les grands écosystèmes du monde I

Cible de formation : comprendre la répartition, la structure et le fonctionnement des grands écosystèmes du monde; aborder la dynamique des écosystèmes tempérés et nordiques en fonction des particularités climatiques, socioéconomiques, démographiques et politiques régionales et des contraintes naturelles et anthropiques.

Contenu : paléoécologie et dynamique à l'échelle géologique. Facteurs affectant la répartition globale des grands écosystèmes. Effets des changements globaux sur la végétation et la faune. Écosystèmes tempérés et nordiques : tundra, forêt boréale, forêt mixte et feuillue, prairies et steppes, milieux humides. Sols. Flore et structures caractéristiques de la végétation. Particularités phénologiques et adaptatives des organismes. Relations tropiques. Biodiversité. Le contexte

socioéconomique, démographique et politique régional et ses effets sur la dynamique des écosystèmes abordés.

ECL 733 4 cr.

Les grands écosystèmes du monde II

Cibles de formation : comprendre la structure et le fonctionnement des écosystèmes tropicaux et subtropicaux; aborder la dynamique de ces écosystèmes en fonction des particularités climatiques, socioéconomiques, démographiques et politiques régionales et mondiales, ainsi que des contraintes naturelles et anthropiques.

Contenu : distribution régionale. Sols et paysages. Milieux humides, forêts saisonnières, forêts tropicales humides, forêts de montagnes, toundras alpines et savanes : structure, fonctionnement, biodiversité et particularités régionales. Sols. Flore et structures caractéristiques de la végétation. Particularités phénologiques et adaptatives des organismes. Relations trophiques. Biodiversité. Impacts du changement global. Effets du contexte socioéconomique, démographique et politique régional sur la dynamique de ces écosystèmes.

ECL 735 4 cr.

Les grands écosystèmes du monde III

Cibles de formation : acquérir une connaissance approfondie de la structure et du fonctionnement des écosystèmes tropicaux et subtropicaux. Comprendre les impacts des activités humaines sur la dynamique et l'évolution de ces écosystèmes et sur la biodiversité.

Contenu : littoral, milieux humides, forêts, savanes et toundras de la zone tropicale et subtropicale : répartition mondiale, structure, fonctionnement, biodiversité et particularités régionales. Impacts du changement global. Tournée écologique du sud du Mexique : répartition des écosystèmes, fonctionnement, biodiversité; rôle des politiques locales, nationales et mondiales sur l'occupation du territoire et ses conséquences écologiques.

ECL 736 3 cr.

Proposition de projet en écologie internationale

Cibles de formation : développer ses habiletés à conceptualiser et à aborder de façon concrète des problèmes complexes relevant de la gestion des écosystèmes. Appliquer les principes de gestion de projet à la définition et à l'élaboration d'un projet individuel de stage à l'international. Acquérir des compétences comme mandataire de projet.

Contenu : première activité pédagogique reliée au projet de stage. À partir de l'offre de projet déposée par le partenaire à l'étranger, analyse du besoin, définition du projet : objectifs et résultats attendus, analyses de faisabilité et exposition de sa démarche dans une proposition de projet écrite. Démarche de réflexion sur les compétences professionnelles à développer pendant le stage.

ECL 737 6 cr.

Stage I en écologie internationale

Cibles de formation : développer ses habiletés à œuvrer concrètement à l'étranger à la réalisation de projets relevant de la gestion des écosystèmes. Appliquer les principes de gestion de projet à la planification du projet individuel de stage à l'international défini dans la proposition de projet. Acquérir des compétences comme mandataire de projet.

Contenu : deuxième activité pédagogique reliée au projet de stage. Le stage I correspond à la première partie du séjour à l'étranger. À partir de la proposition de projet, planification du projet : identification et ordonnancement des tâches, disponibilité des ressources. Exposition de sa démarche dans un rapport intérimaire de projet. Démarche de réflexion sur l'acquisition des compétences professionnelles. Préalable : ECL 736

ECL 738 6 cr.

Stage II en écologie internationale

Cibles de formation : développer ses habiletés à œuvrer concrètement à l'étranger à la réalisation de projets relevant de la gestion des écosystèmes. Appliquer les principes de gestion de projet à l'exécution du projet individuel de stage à l'international tel que défini et planifié. Acquérir des compétences comme mandataire de projet.

Contenu : troisième activité pédagogique reliée au projet de stage. Le stage II correspond à la dernière partie du séjour à l'étranger. À partir du rapport intérimaire de projet, exécution du projet. Exposition de sa démarche et les résultats obtenus dans un rapport final de projet et une conférence. Démarche de réflexion sur l'acquisition des compétences professionnelles.

Préalable : ECL 737

ECL 743 1 cr.

Préparation interculturelle au stage en écologie

Cibles de formation : reconnaître l'influence de l'appartenance culturelle sur ses propres comportements et sur le travail à l'étranger. Connaître le processus d'ajustement culturel et savoir en identifier les manifestations. Développer sa capacité à reconnaître les enjeux interculturels dans les relations de travail. Acquérir des compétences pour le travail d'équipe et la résolution de conflits.

Contenu : définition de la culture. Clés pour comprendre les différences culturelles, notamment : individualisme/collectivisme, féminité/masculinité, distance hiérarchique, gestion du temps, gestion de l'environnement. Impacts de la culture sur les processus psychologiques et influence de celle-ci sur le travail. Le choc culturel et le choc du retour. Méthodes de travail en équipe et habiletés de résolution de conflits. Adaptation des méthodes de travail pour le stage à l'étranger.

ECL 747 3 cr.

Gestion de projets internationaux

Cibles de formation : connaître les principes et les méthodes de planification et de gestion de projets. Acquérir une compréhension adéquate des rôles, des activités et des diverses responsabilités liés à la gestion de projets en général et en contexte international.

Contenu : les différentes étapes du cycle de vie d'un projet. Application des principes d'élaboration et de planification de projet dans le cadre d'un projet en équipe. Études de faisabilité. Familiarisation avec le financement des projets et la planification budgétaire. Gestion des risques. Le gestionnaire de projets : habiletés de communication et prise de décision. Préparation à la gestion dans une perspective interculturelle.

ECL 748 3 cr.

Outils de gestion des aires protégées

Cibles de formation : connaître les outils utilisés dans la désignation des aires protégées et dans le suivi des écosystèmes au Canada, au Mexique et ailleurs. Être en mesure de comparer ces outils et d'identifier leurs avantages et leurs inconvénients dans une démarche de développement écologiquement durable. Savoir mesurer l'atteinte des objectifs de conservation.

Contenu : principaux fondements de la biologie de la conservation et de l'écologie du paysage utiles pour la conservation. Types d'aires protégées, leur aménagement et leur affectation. Gestion des aires protégées : modèles et études de cas. Surveillance de l'intégrité écologique. Notions de gestion participative. Études de cas.

ECL 749 2 cr.

Acquisition et traitement de données écologiques

Cibles de formation : pouvoir planifier adéquatement l'acquisition de données écologiques selon les objectifs poursuivis; savoir choisir les analyses appropriées en fonction des questions écologiques posées; se familiariser avec les logiciels; développer ses capacités d'interprétation et de présentation des résultats.

Contenu : stratégies et planification de l'échantillonnage. Méthodes de comparaison de groupes. Méthodes multivariées. Méthodes linéaires généralisées. Utilisation des principaux logiciels d'analyse et interprétation des résultats obtenus. Présentation des résultats : tableaux, graphiques et textes. Application des connaissances à la planification du projet de stage individuel.

ECL 751 3 cr.

Restauration des écosystèmes

Cible de formation : connaître les fondements théoriques, sociaux et économiques et les bonnes pratiques de planification et de mise en œuvre de la restauration des écosystèmes terrestres. Contenu : définition et champ d'application de la restauration écologique. Dynamique des écosystèmes et écologie de la restauration. Établissement de l'état de référence. Planification de la restauration. Surveillance des processus et des résultats. Cas pratiques.

ECL 753 3 cr.

Développement, économie et écosystèmes

Cibles de formation : comprendre les relations entre développement, économie et écosystèmes. Connaître les fondements théoriques de la science économique et particulièrement de l'économie écologique. Saisir le rôle des marchés, des institutions et des politiques publiques dans le développement.

Contenu : développement : définitions, théories et histoire. Évolution de la pensée économique. Bases de l'économie écologique : échelle optimale, distribution équitable, allocation efficiente, durabilité forte, transdisciplinarité. Analyse critique de la microéconomie et de la macroéconomie classiques. Rôle des politiques publiques et prise de décision. Analyse coût-bénéfice. Études de cas.

ECL 755 3 cr.

Gestion des ressources renouvelables

Cibles de formation : comprendre les facteurs dynamiques qui influencent la transformation et l'exploitation des éco-

systèmes à des fins productives. Pouvoir identifier les impacts écologiques de ces pratiques dans différentes zones bioclimatiques. Analyser les coûts et bénéfices des modèles de production traditionnels et alternatifs pour chaque type de ressource. Contenu : ressources naturelles : réglementation, subventions et commerce. Impacts écologiques de l'agriculture, de l'agroforesterie, de la foresterie et des pêcheries. Pratiques alternatives d'exploitation des ressources naturelles. Identification, évaluation et analyse des coûts et des bénéfices écologiques, économiques et sociaux.

ECL 757 3 cr.

Outils SIG en écologie internationale

Cibles de formation : connaître l'analyse géographique et son utilité dans la résolution de problématiques écologiques, dans une perspective spatiale et temporelle. Savoir utiliser un GPS et analyser des données dans un système d'information géographique (SIG).

Contenu : concepts de base de géographie et de cartographie. Introduction aux systèmes d'information géographique. Acquisition de données de terrain avec un GPS. Manipulation et analyse des données dans le SIG. Introduction à l'utilisation de Google Earth. Application par l'analyse et la présentation sous forme de cartes de données portant sur les changements d'usage du sol, la biomasse, la biodiversité, la fragmentation et la déforestation.

ECL 770 4 cr.

Travaux pratiques d'écologie spatiale : analyse de cas

Cibles de formation : développer ses connaissances sur les aspects spatiaux des processus écologiques. Planifier et réaliser des plans d'échantillonnage intégrant la notion d'espace. Analyser des données biologiques avec les outils informatiques d'analyses spatiales, dont les systèmes d'information géographique.

Contenu : processus écologiques spatiaux avec des problématiques environnementales. Planification et réalisation de plans d'échantillonnage. Attributs du paysage affectant la structure et la dynamique des populations. Analyses spatiales en écologie. Données spatiales en écologie. Systèmes de coordonnées et de projections cartographiques. Géotraitement en écologie.

EFD

EFD 904 4 cr.

Rédiger et publier un article scientifique

Cibles de formation

Compétences à mûrir :

- préparer, rédiger et soumettre un article scientifique.

Contenu

- Principaux éléments de compétence :
- comprendre l'importance de rédiger et de publier des articles de qualité et s'en convaincre;
- établir une stratégie de publication;
- expliciter l'originalité de ses travaux;
- structurer sa pensée et expliciter par écrit les principaux messages;
- adopter le style scientifique;
- préparer et rédiger les principales sections d'un article et la lettre à l'éditeur;
- illustrer le texte et les données;
- respecter les règles d'éthique;
- maîtriser le processus de soumission et de publication.

Modalités d'apprentissage :

- ateliers interactifs avec collectif de formatrices et formateurs (professeurs-chercheurs et professeurs-chercheuses, expertes et experts, éditeurs et éditrices en chef);
- constructions par carte mentale;
- responsabilisation de la doctorante ou du doctorant envers la maîtrise de la langue anglaise.

Évaluation : réussite ou échec.

EFD 906 **3 cr.**

Financer stratégiquement sa recherche

Cibles de formation

Compétences à mûrir :

- planifier, rédiger et soumettre des demandes de bourse ou de subvention de recherche convaincantes.

Contenu

Principaux éléments de compétence :

- définir son propre positionnement stratégique dans un domaine de recherche;
- comprendre le fonctionnement du financement de la recherche fondamentale et appliquée;
- connaître les principales sources d'information décrivant les divers types de bourses et de subventions;
- comprendre les processus de sélection ou de soumission internes et externes;
- établir une stratégie de soumission et identifier les collaborateurs et collaboratrices clés (réseautage);
- savoir expliciter l'hypothèse, le but, les objectifs, l'originalité, la pertinence et la faisabilité du projet proposé;
- préparer les diverses sections de la demande incluant un budget et un échéancier;
- planifier l'insertion de résultats préliminaires dans la demande;
- adapter le contenu de la demande en tenant compte des directives, des particularités du programme et des évaluateurs et évaluatrices potentiels;
- comprendre le processus d'évaluation par les pairs;
- comprendre la décision des évaluateurs d'une demande (processus interne et externe);
- comprendre le processus de révision et de resoumission.

Modalités d'apprentissage :

- ateliers interactifs;
- collectif de formatrices et formateurs (professeurs-chercheurs et professeurs-chercheuses, experts et expertes, personnes invitées).

Évaluation : réussite ou échec.

EFD 907 **3 cr.**

Communiquer avec les experts et les médias

Cible de formation

Compétence à mûrir :

- communiquer avec des expertes et experts de son domaine, des scientifiques non experts, les médias scientifiques et généraux ainsi que la société.

Contenu

Principaux éléments de compétence :

- comprendre l'importance de la science et des chercheurs dans la société;
- comprendre le rôle des médias dans la société;
- connaître les différentes formes et outils de communication utilisés en sciences et dans la société;
- développer des attitudes et des techniques propices à un dialogue ouvert et à une communication efficace (contexte scientifique et de vulgarisation);
- comprendre le processus de recherche d'informations par les médias et de communiqué de presse;
- préparer une présentation pour des experts (séminaire, conférence, soutenance);

- préparer une présentation pour des non-experts (vulgarisation);
- connaître et adopter les techniques de présentation pour un auditoire « restreint » (10 personnes) versus un auditoire « vaste » (100 à 200 personnes);
- connaître et adopter les techniques pour bien répondre à des questions difficiles.

Modalités d'apprentissage :

- ateliers interactifs avec des expertes et experts invités;
- exercices de mise en situation pour les apprentissages clés;
- invitées et invités pour illustration et dialogue interactif.

Évaluation : réussite ou échec.

EFD 910 **4 cr.**

Protéger et valoriser le savoir

Cibles de formation

- exploiter des brevets et préparer un mémoire d'invention;
- comprendre les étapes et les processus menant à la commercialisation des découvertes.

Contenu

Principaux éléments de compétence :

- comprendre les types et les rouages de la protection de la propriété intellectuelle;
- dénicher et exploiter des brevets;
- préparer et rédiger une déclaration d'invention;
- établir une stratégie pour exploiter ou protéger la PI (intelligence compétitive);
- connaître les différentes étapes menant d'une découverte à sa commercialisation;
- comprendre les enjeux du démarrage d'une entreprise à haute intensité de connaissances (marketing, gestion opérationnelle, risque).

Modalités d'apprentissage :

- ateliers interactifs;
- transmission des connaissances suivie d'exercices ou de mises en situation
- interaction avec des personnes invitées venant illustrer les bonnes pratiques et les difficultés en université ou en entreprise;
- laboratoire de recherche de brevet.

Évaluation : réussite ou échec

Concomitante : projet de thèse

EFD 911 **4 cr.**

Gérer la recherche et l'innovation

Cibles de formation

- appliquer les principes de base de la gestion de projet de recherche;
- comprendre les principes de la gestion de l'innovation.

Contenu

Principaux éléments de compétence :

- comprendre l'organisation de la recherche et de l'innovation au niveau national et international;
- savoir différencier recherche, développement technologique et innovation; positionner ses activités en conséquence;
- définir, planifier, organiser, suivre, clôturer un projet de recherche;
- gérer ses activités de nouveau professeur;
- structurer, faire émerger, sélectionner et réaliser des projets d'innovation;
- financer et estimer les coûts d'un projet;
- gérer les ressources humaines : compétences; recrutement; évaluation.

Modalités d'apprentissage :

- ateliers interactifs avec collectif de professeurs et professeuses;
- transmission des connaissances suivie d'exercices au fur et à mesure;
- discussion de cas autour de la gestion de projet;
- interaction avec les personnes invitées venant illustrer les bonnes pratiques et les difficultés.

Évaluation : réussite ou échec

Concomitante : projet de thèse

EFD 912 **3 cr.**

Entrepreneuriat et recherche scientifique

Cibles de formation : explorer ses habiletés entrepreneuriales et intrapreneuriales; s'initier au processus de démarrage d'entreprise; comprendre certains principes de base en innovation et créativité. Principaux éléments de compétences : identifier son potentiel à devenir entrepreneur ou intrapreneur; connaître les différentes étapes permettant l'innovation scientifique; s'initier à la gestion des équipes de travail en contexte d'innovation; s'initier à la production de solutions innovatrices dans les équipes.

Contenu : choisir son chemin entrepreneurial après un doctorat ou un postdoctorat : l'entrepreneuriat. Choisir son chemin entrepreneurial après un doctorat ou un postdoctorat : l'intrapreneuriat. L'innovation scientifique, production de solutions innovatrices dans des équipes et compétences relationnelles : processus créatif, équipes, valorisation commerciale et sociale des innovations. Introduction au processus de démarrage d'entreprise et aux ressources disponibles.

Concomitante : projet de thèse

EFD 921 **3 cr.**

Intégrer l'éthique en recherche

Cible de formation

- Utiliser un questionnaire et un raisonnement éthiques pour orienter et justifier ses pratiques et ses comportements en recherche.

Contenu

Principaux éléments de compétence :

- définir, identifier et cerner les problèmes éthiques potentiels en recherche;
- se poser les bonnes questions, identifier le cœur du problème;
- délibérer et décider, réaliser une analyse critique (décision raisonnée);
- argumenter et justifier ses choix auprès d'autrui;
- développer et élaborer un protocole à soumettre à un comité d'éthique de la recherche.

Modalités d'apprentissage :

- ateliers interactifs avec expertes et experts;
- utilisation d'une démarche réflexive pour sous-tendre les questionnements et les raisonnements;
- réflexions et travaux d'équipes.

Évaluation : réussite ou échec

Concomitante : projet de thèse

EFD 922 **3 cr.**

Prendre en main sa carrière de recherche

Cible de formation

- Préparer et réussir son début de carrière.

Contenu

Principaux éléments de compétence :

- explorer les différents métiers qui s'offrent à une chercheuse ou un chercheur diplômé de doctorat;
- comprendre les mécanismes de l'offre et de la demande;
- distinguer les réalités et les différents milieux de travail;
- mieux cerner sa personnalité, ses intérêts, ses motivations;
- expliciter ses compétences scientifiques et comportementales;
- choisir des options de carrière et développer la stratégie correspondante;
- connaître diverses stratégies et outils de recherche d'emploi, préparer un CV et une entrevue;

- connaître les principaux critères de sélection selon les types d'employeurs;
- réussir dans son premier emploi.

Modalités d'apprentissage :

- ateliers interactifs avec expertes et experts;
- série d'exercices préparatoires visant à documenter la progression et à constituer une banque de ressources pour la doctorante ou le doctorant;
- interactions avec des invités venant illustrer la réalité en milieu de travail universitaire, gouvernemental ou en entreprise.

Évaluation : réussite ou échec

FD 970 **3 cr.**

Gérer la recherche universitaire / management

Cibles de formation : examiner les situations auxquelles doivent faire face les chercheuses et chercheurs devant gérer des équipes de recherche et développer les habiletés nécessaires pour y faire face d'une manière professionnelle.

Contenu : motivations, besoins et retombées de la recherche fondamentale ou appliquée; proposer un projet, financer un projet, réaliser un projet, diffuser les résultats du projet - différences fondamentales selon les cultures disciplinaires et les milieux de pratique; les particularités et les livrables de la recherche subventionnée et de la recherche contractuelle; exercer le leadership dans une équipe de recherche; structurer et optimiser les ressources pour assurer la pérennité des équipes de recherche - définition des rôles et responsabilités des membres d'une équipe, composition et dynamique des équipes, recrutement des membres, partage des responsabilités entre chercheuses et chercheurs, cochercheuses et cochercheurs, professionnelles et professionnels de recherche, étudiantes et étudiants, personnel de soutien; établir et gérer un budget de recherche - financement d'infrastructure ou de fonctionnement, financement individuel ou d'équipe, frais directs, frais de gestion, frais indirects, redevances, ententes interinstitutionnelles, forme des ententes et des engagements, reddition de comptes; planifier la diffusion et l'exploitation des résultats de la recherche - ententes de confidentialité vs exigences de diffusion, exigences éthiques, politiques *open access*, potentiel de création d'entreprises dérivées; la gestion des différends et des conflits dans le contexte universitaire.

EFP

EFP 971 **3 cr.**

Évaluer dans un contexte universitaire

Cibles de formation : examiner les situations auxquelles peuvent être confrontés les membres du corps professoral, chercheuses ou chercheurs, sollicités pour évaluer différents types de dossier, et développer des attitudes pour les gérer adéquatement.

Contenu : évaluer des dossiers d'admission à un programme universitaire et classer les candidatures; être membre d'un jury d'une production académique en recherche (définition de projet de recherche; mémoire ou thèse, soutenance); être membre d'un comité d'évaluation de promotion d'une collègue ou d'un collègue; répondre aux sollicitations d'évaluation par les pairs; être membre du comité d'évaluation d'un organisme subventionnaire;

évaluer une production scientifique en vue de sa diffusion (article, conférence, poster, etc.); évaluer ou construire le programme d'un congrès; critiquer une publication de manière constructive; recevoir les évaluations de ses travaux ou propositions et savoir les bonifier à la lumière des commentaires des évaluateurs. L'activité se déroulera sous forme d'ateliers et de travaux pratiques.

EFP 972 **3 cr.**

Structures organisationnelles et processus décisionnels en recherche

Cibles de formation : comprendre le fonctionnement de diverses organisations, évaluer l'effet de leurs décisions sur la poursuite de projets de recherche de même que l'importance des résultats de la recherche sur le processus décisionnel. Contenu : structure et gouvernance des universités, organismes subventionnaires, ministères, gouvernements; pratiques des sociétés publiques, parapubliques ou compagnies privées; liberté académique et indépendance de la chercheuse ou du chercheur; différences entre recherche contractuelle ou recherche subventionnée; responsabilités, éthique et exigences des organisations professionnelles; les résultats de la recherche dans le processus décisionnel des organisations; analyses statistiques et influence de l'opinion publique sur les décisions; devoir de réserve de la chercheuse ou du chercheur et alerte professionnelle (*whistle-blowing*); approches culturelles et disciplinaires dans l'appui à la recherche et dans son financement. L'activité se déroulera sous forme d'ateliers et de travaux pratiques.

EFP 973 **2 cr**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire I

Cibles de formation : se familiariser avec les enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et avec des représentants du public. Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, autres activités publiques. Les participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés et en faire une synthèse. De plus, en fonction de leurs intérêts, ils auront l'option de participer à des séminaires multidisciplinaires ou à des activités de vulgarisation scientifique.

EFP 974 **2 cr.**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire II

Cibles de formation : approfondir sa compréhension des enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et des représentants du public. Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, autres activités publiques. Les

participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés et en faire une synthèse. De plus, en fonction de leurs intérêts et de la nature de leurs productions antérieures dans l'activité EFP 973, ils auront l'option de participer à des séminaires multidisciplinaires ou à des activités de vulgarisation scientifique.

Préalable : EFP 973

EFP 975 **3 cr.**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire III

Cibles de formation : se familiariser avec les enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et avec des représentants du public.

Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, autres activités publiques. Les participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés. Ils devront participer à l'élaboration d'un séminaire multidisciplinaire et à des activités de vulgarisation scientifique. Les paramètres de ces activités seront définis en fonction de l'actualité scientifique et des intérêts de l'ensemble des participants.

EFP 976 **3 cr.**

Enjeux contemporains et recherche transdisciplinaire IV

Cibles de formation : approfondir sa compréhension des enjeux multidisciplinaires de différents domaines de recherche et partager ses réflexions avec d'autres chercheurs et des représentants du public. Contenu : recherche fondamentale vs appliquée; motivations, besoins et retombées de la recherche dans des domaines multidisciplinaires tels que : environnement, espace, énergie, santé, population, sécurité, etc.; enjeux politiques, financiers et éthiques; analyse de cas; tables rondes entre les participants, séminaires publics, autres activités publiques. Les participantes et participants à cette activité devront assister à un nombre prédéterminé de présentations scientifiques dans au moins trois facultés. Ils devront élaborer, animer et participer à un séminaire multidisciplinaire et à des activités de vulgarisation scientifique. Les paramètres de ces activités seront définis en fonction de l'actualité scientifique et des intérêts de l'ensemble des participants.

Préalable : EFP 973 ou EFP 975

EFP 977 **3 cr.**

Internationalisation et gestion de la diversité

Cibles de formation : connaître les principaux enjeux de l'internationalisation de la recherche et développer sa propre réflexion sur ses composantes.

Contenu : volet historique - l'évolution et la diffusion des modèles dominants de la pensée scientifique, le Québec et le Canada comme acteurs de l'internationalisation, les réseaux sociaux et leur impact sur la recherche; volet politique - l'organisation des États vs leur vision de la recherche, approches de financement nord-américaines,

européennes, asiatiques, ou des États en émergence; volet culturel - la chercheuse ou le chercheur et la gestion de son équipe multiculturelle, la recherche sur le terrain face à des contraintes culturelles, la sensibilité de la chercheuse ou du chercheur aux savoirs et pratiques autochtones; volet administratif - la sous-traitance d'activités de recherche, les difficultés liées à la confidentialité des données; volet éthique - la maltraitance des personnes et des populations vs les sources de financement de la recherche, les perceptions différentes de la recherche avec les animaux, l'utilisation non prévue des résultats de la recherche. L'activité se déroulera sous forme d'ateliers et de travaux pratiques.

ENV

ENV 099 **2 cr.**

Réussir en études de l'environnement

Cibles de formation : créer des conditions propices à son intégration au baccalauréat en études de l'environnement; développer les compétences favorisant la persévérance et la réussite aux études.

Contenu : méthodes de travail intellectuel, gestion du temps, de la charge de travail et du stress, préparation aux examens, stratégies d'intégration et d'adaptation, perspectives professionnelles, implication dans le milieu.

ENV 102 **3 cr.**

Fondements des sciences naturelles I

Cible de formation : saisir les principes fondamentaux des liaisons chimiques ainsi que les propriétés physiques et chimiques des molécules afin de comprendre les concepts et le vocabulaire utilisés dans les activités pédagogiques du programme. Contenu : liens entre la nomenclature et les formules chimiques. Les éléments et les molécules, notions de réactions chimiques. États gazeux, solides et liquides. Solutions et notions de concentration. Notions chimiques élémentaires appliquées aux milieux hydriques et des sols.

ENV 103 **3 cr.**

Fondements des sciences humaines I

Cible de formation : comprendre ce qui affecte et influence les comportements et les conduites des individus et des sociétés. Contenu : sciences humaines, pour comprendre les comportements et les attitudes des individus, des sociétés. Rapports à autrui. Capacités d'apprentissage et d'évolution des individus, des sociétés. Conduites humaines et phénomènes sociaux. Phénomènes affectifs qui affectent ou influencent les conduites. Phénomène de réticence au changement. Action, intervention et engagement social. Valeurs et normes culturelles, rapports interethniques.

ENV 105 **2 cr.**

Recherche et analyse de l'information

Cibles de formation : comprendre et appliquer les méthodes courantes pour la recherche d'information adaptée au contexte de l'environnement.

Contenu : principes de la recherche d'information. Utilisation et sélection des outils et des ressources documentaires appropriées. Validité et diversité des sources. Collecte de données, analyse et préparation de rapport synthèse.

Concomitantes : ENV 111 et ENV 151

ENV 107 **9 cr.**

Stage I en environnement

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'environnement; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'environnement réalisés pendant la période passée en stage.

ENV 108 **9 cr.**

Stage II en environnement

Cibles de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'environnement; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'environnement réalisés pendant la période passée en stage.

ENV 109 **9 cr.**

Stage III en environnement

Cible de formation : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'environnement; réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain; développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'environnement réalisés pendant la période passée en stage.

ENV 111 **2 cr.**

Travail d'équipe en environnement

Cible de formation : travailler efficacement au sein d'une équipe dans le but d'atteindre les objectifs fixés, par l'entremise de l'étude de problématiques environnementales.

Contenu : prise de décision et outils d'aide à la décision. Éléments de gestion de projets. Travail en équipe. Règles de fonctionnement qui favorisent un travail en équipe productif et centré sur les objectifs fixés.

Concomitantes : ENV 105 et ENV 151

ENV 120 **3 cr.**

Développement durable : analyse de projet

Cibles de formation : appliquer une démarche rigoureuse d'analyse de projet en fonction du développement durable. Comprendre et expliquer le principe du développement durable.

Contenu : historique et définitions du principe du développement durable. Études de cas d'application de politique et de plan d'action de DD. Analyse de projets à l'aide des grilles d'analyse. Loi québécoise sur le développement durable.

<p>ENV 130 3 cr.</p> <p>Communication</p> <p>Cible de formation : communiquer de manière efficace, adéquate et respectueuse, dans un contexte de multidisciplinarité. Contenu : principes de base de la communication, entre deux personnes, en petits groupes et devant un auditoire. Communication efficace et respectueuse (à l'oral et à l'écrit). Comprendre et être compris. Communication interpersonnelle et organisationnelle. Rédaction de rapports.</p>	<p>ENV 205 1 cr.</p> <p>Introduction au droit de l'environnement</p> <p>Cible de formation : acquérir une connaissance générale des structures et du cadre juridique relatifs à la protection de l'environnement aux niveaux national, provincial et municipal. Contenu : structures, principes généraux et pouvoirs de l'État (législatif, exécutif et judiciaire) en matière d'environnement. Aperçu du cadre législatif relatif à la protection de l'environnement et du rôle que peuvent jouer en cette matière les divers paliers législatifs, les autorités publiques et les tribunaux.</p>	<p>ENV 301 3 cr.</p> <p>Statistique appliquée à l'environnement</p> <p>Cibles de formation : acquérir et appliquer les notions de base en statistique nécessaires à l'analyse des données environnementales. Pouvoir décider quelle méthode statistique est la plus pertinente pour l'analyse de données selon différents types d'objectifs. Contenu : analyse descriptive des données. Élaboration et interprétation de sondage d'opinion. Paramètres d'une distribution. Lois de probabilité, analyse multicritères, tests d'hypothèses, corrélation, régression, comparaison de moyennes, analyse de variance.</p>	<p>but visé : choix de la méthode, protocole de préparation et de conservation des échantillons, instrumentation. Description des propriétés de différents types de sols et de sédiments à l'aide d'analyses en laboratoire : texture, structure, densité, porosité, pH, etc. Programme d'assurance qualité des résultats. Étude de cas. Préalables : ENV 201 et ENV 220</p>
<p>ENV 151 3 cr.</p> <p>Les grands enjeux en environnement</p> <p>Cibles de formation : connaître les principaux enjeux environnementaux à court terme et à long terme. Rechercher et analyser l'information liée aux principaux impacts des activités humaines sur l'eau, l'air, le sol et les écosystèmes. Élaborer un plan de travail. Contenu : enjeux environnementaux par secteur d'activités humaines. Comparaison de cas ayant des impacts néfastes et de cas respectueux de l'environnement. Activités humaines : ressources naturelles, activités récréotouristiques, transport, fabrication de biens, production et consommation d'énergie, croissance démographique. Capacité d'analyse et de synthèse. Vocabulaire approprié. Concomitantes : ENV 105 et ENV 111</p>	<p>ENV 210 3 cr.</p> <p>Les milieux hydriques</p> <p>Cibles de formation : connaître la dynamique biologique, physique et chimique des systèmes aquatiques, milieux humides, lacs et rivières. Impacts des activités humaines sur ces écosystèmes dans un contexte géographique d'un bassin versant. Prévoir les conséquences des pollutions organiques. Identifier des solutions pour atténuer ces impacts. Contenu : les grands écosystèmes aquatiques au niveau planétaire. Bassin versant. Classification des différents types de systèmes aquatiques (lacs, rivières et milieux humides), les cycles de l'eau et les transferts des éléments nutritifs et des polluants. La productivité primaire et secondaire, les relations trophiques et l'effet des perturbations humaines. L'interaction entre les communautés aquatiques et la physicochimie. Les mesures de protection de ces écosystèmes.</p>	<p>ENV 310 3 cr.</p> <p>Droit de l'environnement</p> <p>Cibles de formation : se familiariser avec le régime législatif de la protection de l'environnement au Canada aux niveaux fédéral, provincial, régional et local. S'initier aux principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement afin de se familiariser avec ces mécanismes et de pouvoir développer des aptitudes et des habiletés d'analyse. Contenu : principales politiques administratives et principaux textes législatifs et réglementaires pertinents, et jurisprudence afférente. Principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement. Études de cas. Responsabilité professionnelle en environnement. Préalable : ENV 205</p>	<p>ENV 320 2 cr.</p> <p>Économie de l'environnement</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec l'analyse économique des problèmes environnementaux. Contenu : analyses et outils économiques liés aux problématiques environnementales. Droits de propriété, utilité des instruments économiques en environnement, externalités, valeur de l'environnement.</p>
<p>ENV 201 3 cr.</p> <p>Chimie de l'environnement</p> <p>Cible de formation : acquérir les connaissances de base pour comprendre les principes et le vocabulaire propres à la science de la chimie dans le secteur de l'environnement. Contenu : chimie de l'eau, des sols et de l'atmosphère. Origine et description des polluants organiques et inorganiques. Réactions chimiques, modes de dispersion, persistance et effets des polluants dans les principales matrices (eau, air, sol, matières résiduelles). Pollutions associées aux sources d'énergie. Préalable : ENV 102 ou l'équivalent</p>	<p>ENV 220 3 cr.</p> <p>Les sols : nature et propriétés</p> <p>Cibles de formation : établir les liens entre les caractéristiques physiques et chimiques des sols et l'impact des interventions humaines. Bien cerner l'importance des sols en surface ou des sédiments dans cette dynamique : air, eau, nutrition des végétaux. Comprendre la notion d'échelle temporelle et spatiale dans l'analyse de leur comportement selon une approche systémique par bassin versant. Prévoir le comportement des polluants dans cette dynamique. Contenu : les socles rocheux et les dépôts de surface dans le processus de formation des sols. Analyse de cartes et de photos aériennes, interprétation de différents types de dépôts superficiels. Différents types de sol selon leurs propriétés et processus de développement. Géorisques naturels et contamination.</p>	<p>ENV 312 3 cr.</p> <p>Caractérisation des milieux hydriques</p> <p>Cibles de formation : acquérir les connaissances relatives aux techniques d'échantillonnage de terrain et d'analyse en milieu hydrique, conformes aux règles en vigueur dans le domaine de l'environnement. Analyser les données, interpréter et présenter les résultats. Contenu : connaissance, mesure et échantillonnage des paramètres biotiques et abiotiques qui nous renseignent sur la qualité de l'eau. Délimitation du bassin versant d'un lac ou d'un cours d'eau. Caractéristiques morphométriques, indices de qualité de l'eau et stratégies d'échantillonnage selon les normes et règles en vigueur et le but visé. Choix de la méthode, protocole de préparation et de conservation des échantillons, instrumentation, contrôle qualité. Plan de restauration, identification de différents types de solutions qui diminuent les impacts de l'activité humaine, étude de cas. Traitement, interprétation et présentation des données. Préalables : ENV 201 et ENV 210</p>	<p>ENV 330 3 cr.</p> <p>Principes de géomatique et travaux pratiques</p> <p>Cibles de formation : comprendre les principes de la géomatique et être en mesure d'utiliser quelques outils d'application de la géomatique. Contenu : définitions et concepts (géomatique, système d'information géographique). Fonctionnement d'un SIG. Applications de la géomatique. Principaux logiciels. Réalisation d'un projet de géomatique avec présentation et interprétation de résultats à l'aide d'un SIG.</p>
<p>ENV 202 3 cr.</p> <p>Fondements des sciences naturelles II</p> <p>Cibles de formation : acquérir les connaissances de base sur l'anatomie, la morphologie et la reproduction des végétaux. Comprendre comment la distribution et l'abondance des plantes sont influencées par les facteurs abiotiques ainsi que par les interactions biotiques. Contenu : caractéristiques anatomiques et morphologiques de la feuille, de la tige et de la racine. Appareil reproducteur, modes de reproduction et cycles vitaux. Notions de base sur : les échanges gazeux et la photosynthèse, la structure et les limites des communautés végétales, la compétition. Photosynthèse et environnement. Facteurs abiotiques et adaptation. Interactions biotiques.</p>	<p>ENV 230 3 cr.</p> <p>Les écosystèmes</p> <p>Cibles de formation : comprendre la structure et le fonctionnement des écosystèmes et les relations entre les organismes et leur milieu biotique ou abiotique; acquérir le vocabulaire de base en sciences naturelles. Contenu : les composantes des écosystèmes; la distribution et la dispersion des individus, la dynamique de population. Relations entre les organismes : prédation, compétition, parasitisme, mutualisme; stratégie de reproduction; flux d'énergie, production primaire et secondaire, cycles des éléments; richesse et diversité des écosystèmes; successions écologiques. Préalable : ENV 202</p>	<p>ENV 313 3 cr.</p> <p>Caractérisation des sols et des sédiments</p> <p>Cibles de formation : acquérir les connaissances relatives aux techniques d'échantillonnage et d'analyse des sols et des sédiments, conformes aux règles en vigueur dans le domaine de l'environnement. Savoir analyser les données, interpréter et présenter les résultats. Contenu : connaissance, observation et description sur le terrain des facteurs abiotiques et biotiques qui influencent l'évolution des sols et des sédiments. Identification des propriétés et compréhension de la distribution des types de dépôt, des types de sol, des types de végétation. Stratégies d'échantillonnage selon le</p>	<p>ENV 360 1 cr.</p> <p>Activité d'intégration I</p> <p>Cibles de formation : établir des liens entre les divers enjeux environnementaux. Planifier son parcours de formation en fonction de ses forces et de ses limites dans la compréhension des enjeux environnementaux. Contenu : prise de conscience de son rapport aux divers savoirs nécessaires pour poser les enjeux environnementaux. Identification de stratégies de formation pour combler ses lacunes. Identification des ressources disponibles dans le programme de formation. Mise en relation des expertises présentes dans la cohorte étudiante.</p>
<p>ENV 203 3 cr.</p> <p>Fondements des sciences humaines II</p> <p>Cible de formation : se familiariser avec les enjeux définissant l'organisation de la société. Contenu : enjeux sociopolitiques et économiques. Grands défis sociaux contemporains. Mécanismes et indicateurs économiques. Géopolitique, accords internationaux, mondialisation et ses effets. Organisation de la gestion du territoire.</p>			<p>ENV 330 3 cr.</p> <p>Principes de géomatique et travaux pratiques</p> <p>Cibles de formation : comprendre les principes de la géomatique et être en mesure d'utiliser quelques outils d'application de la géomatique. Contenu : définitions et concepts (géomatique, système d'information géographique). Fonctionnement d'un SIG. Applications de la géomatique. Principaux logiciels. Réalisation d'un projet de géomatique avec présentation et interprétation de résultats à l'aide d'un SIG.</p> <p>ENV 410 3 cr.</p> <p>Méthodes de gestion de projet en environnement</p> <p>Cible de formation : entrer en contact avec les concepts, les modèles et les outils de gestion reliés à la gestion de projet. Contenu : processus de gestion de projet, construction d'un cadre logique, ordonnancement des activités, gestion d'un projet à l'aide d'un logiciel, plans de support, réalisation et fermeture d'un projet. Préalable : ENV 111</p> <p>ENV 420 3 cr.</p> <p>Principes d'aménagement durable</p> <p>Cibles de formation : connaître le processus de planification et les lois qui régissent le territoire québécois. Procéder à une étude sectorielle et concevoir un plan d'aménagement durable. Procéder à une analyse multicritériée. Évaluer les répercussions d'un projet soumis à l'évaluation environnementale. Contenu : définition et utilité de la planification du territoire. Survol des lois-cadres au Québec, dont la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i>. Démarche détaillée de la planification. Analyse multicritériée des options d'aménagement. Évaluation des impacts et des risques sur l'environnement : l'obligation légale. Processus d'éva-</p>

luation environnementale et éléments de contenu.

Préalable : ENV 120 et ENV 330

ENV 425 2 cr.
Environnement et ressources naturelles

Cibles de formation : connaître et analyser les enjeux environnementaux des activités reliées aux ressources naturelles et particulièrement aux ressources « eau » et « sol ». Identifier des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Contenu : ressources renouvelables, non renouvelables. Portrait général des secteurs agricole, forestier et minier. Intervenants, enjeux économiques, légaux, politiques et sociaux. Impacts sur l'environnement de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que des solutions qui peuvent être appliquées pour prévenir ou réduire lesdits impacts; une attention particulière sera portée aux impacts sur l'eau et le sol. Étude de cas.

Préalable : ENV 230

ENV 440 3 cr.
Activités urbaines et récréotouristiques

Cibles de formation : connaître et analyser les enjeux environnementaux des activités urbaines, récréotouristiques et du phénomène de croissance démographique sur la qualité de l'eau, du sol, de l'air et du territoire. Connaître des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts. Connaître les principaux enjeux environnementaux à court terme et à long terme.

Contenu : données sur la démographie, sur la croissance et le développement urbain, sur les principales activités récréotouristiques. Impact de ces activités sur l'environnement et solutions pouvant être appliquées pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Préalable : ENV 230

ENV 450 3 cr.
Enjeux environnementaux : secteur industriel

Cibles de formation : analyser les impacts environnementaux des principales activités reliées au secteur industriel. Identifier des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts. Connaître les principaux enjeux environnementaux à court terme et à long terme.

Contenu : portrait général du secteur industriel. Types de production. Répartition sur le territoire. Impacts sur l'environnement du secteur industriel et solutions qui peuvent être appliquées pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Préalable : ENV 201

ENV 460 1 cr.
Activité d'intégration II

Cibles de formation : établir des liens entre les propositions en classe et la réalité du terrain. Faire un bilan de ses compétences d'intervention et planifier la suite de son parcours de formation en conséquence.

Contenu : réflexion sur les exigences de l'intervention professionnelle. Lecture de la réalité observée en stage I à l'aide d'outils conceptuels présentés en classe. Identification d'objectifs de formation individuels et de groupe pour les prochains séjours en milieu de pratique.

Préalable : ENV 360

ENV 502 3 cr.
Éthique et gouvernance en environnement

Cibles de formation : intégrer la dimension éthique dans la prise de décision dans la perspective de l'éthique appliquée. Connaître et comprendre la structure organisationnelle des principaux intervenants. Identifier les acteurs clés et les processus de gouvernance environnementale et inter-agir au besoin avec ces acteurs.

Contenu : principales approches sur la question éthique et l'éthique appliquée. Principales tendances en éthique environnementale. Théories contemporaines de la gouvernance. Processus et acteurs clés de la gouvernance en matière d'environnement. Principes reliés à l'éthique dans des contextes d'analyse de problématiques et d'enjeux environnementaux. Ressources et intervenants en environnement, leur structure organisationnelle. Organismes de financement et leurs programmes.

ENV 510 3 cr.
Changements climatiques et pollution de l'air

Cibles de formation : identifier les principales problématiques et analyser les impacts reliés à la pollution de l'air et aux changements climatiques. Identifier des solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts.

Contenu : caractéristiques de l'air et de l'atmosphère. Polluants de l'air et gaz à effet de serre. Notions de base sur le climat et le phénomène des changements climatiques. Production et consommation d'énergie reliées au transport. Enjeux et principaux intervenants dans les secteurs concernés. Solutions pour prévenir ou réduire lesdits impacts. Normes environnementales. Énergies vertes, renouvelables. Notion d'efficacité énergétique. Programmes de compensation CO₂.

Préalable : ENV 201

ENV 530 2 cr.
Normes, certifications et agréments en environnement

Cibles de formation : repérer et analyser adéquatement les outils permettant de valider les organisations, les projets, les produits ou les compétences des personnes en rapport avec les référentiels de bonnes pratiques reconnues en environnement.

Contenu : principes, codes et règles de procédures normalisées en environnement. Place et rôle des programmes de certification pour les organisations, les projets et les produits. Importance des processus d'agrément dans le cheminement professionnel.

Préalable : ENV 310

ENV 550 2 cr.
Projet d'intégration en environnement I

Cible de formation : intégrer les compétences développées dans le baccalauréat en études de l'environnement en réalisant en équipe, dans et pour la communauté, un projet réel qui mettra en œuvre une analyse concrète d'une problématique environnementale.

Contenu : élaboration d'une offre de service en réponse à un devis. Rédaction et présentation d'un plan de travail, incluant la répartition des tâches, l'échéancier des travaux et l'allocation des ressources. Recherche et analyse de l'information nécessaire à la réalisation du projet. Rédaction et présentation de rapports d'étape, de

bilans et d'états de situation. Organisation et suivis de réunions et du projet.

Préalable : ENV 410

ENV 560 1 cr.
Activité d'intégration III

Cibles de formation : identifier les principales composantes de son identité professionnelle. Élaborer un programme de développement professionnel intégrant le dernier stage, le projet intégrateur et la période d'insertion professionnelle.

Contenu : explicitation de ses intentions professionnelles. Identification des écarts entre ces intentions et les compétences développées jusqu'à cette étape du parcours de formation. Réflexion sur la dimension collective de l'intervention professionnelle. Programmation de la prochaine année (fin de la formation initiale et début de l'insertion professionnelle) en fonction des intentions professionnelles.

Préalable : ENV 460

ENV 601 3 cr.
Politique appliquée en environnement

Cibles de formation : tenir compte de la dimension politique dans la compréhension des problématiques environnementales ainsi que dans le choix et la mise en œuvre de solutions. Se familiariser avec le processus politique dans lequel se prennent les décisions en environnement.

Contenu : survol des politiques publiques actuelles en environnement et définition des principaux enjeux qui les sous-tendent. Définition de l'espace public; énumération des différents acteurs sur la scène politique; définition des différents modèles de gestion environnementale : rationnelle, écosystémique, intégrée, participative; préparation de simulation de négociation, stratégies de négociation.

ENV 611 2 cr.
Santé et environnement

Cibles de formation : analyser les incidences de facteurs environnementaux sur la santé. Reconnaître les sources de danger pour la santé et les moyens pour prévenir ou réduire ces dangers.

Contenu : incidences sur la santé humaine des impacts environnementaux causés par l'activité humaine. Polluants physiques (bruit, rayonnements), chimiques et biologiques : sources, distribution, effets et contrôle. Santé publique. Maladies d'origine environnementale. Agents d'exposition : eau, air, sol et aliments.

Préalable : ENV 201

ENV 620 3 cr.
Projet spécial en environnement

Cibles de formation : par l'entremise d'un projet individuel, appliquer des compétences développées dans le programme en environnement et acquérir des connaissances connexes ou complémentaires.

Contenu : développement d'un projet environnemental. Élaboration d'un plan de travail incluant les objectifs, la méthodologie, l'échéancier, les livrables et une bibliographie préliminaire. Rédaction d'un rapport de projet.

Préalables : ENV 410 et avoir obtenu 60 crédits

ENV 650 3 cr.
Projet d'intégration en environnement II

Cible de formation : intégrer les compétences développées dans le baccalauréat en études de l'environnement en réalisant, dans et pour la communauté, un projet réel

qui mettra en œuvre une analyse concrète d'une problématique environnementale de nature multidisciplinaire ainsi que des éléments de solutions potentielles.

Contenu : mise en œuvre du projet. Suivis et ajustements au plan de travail initial. Gestion d'un projet en environnement à l'aide d'indicateurs (budget, temps consacré, calendrier). Gestion d'une relation avec un client. Rédaction et présentation de rapports d'étape, de bilans, d'états de situation et d'un rapport de fin de projet. Organisation et suivis de réunions et du projet.

Préalable : ENV 550

ENV 705 3 cr.
Évaluation des impacts

Cibles de formation : réaliser une évaluation environnementale stratégique et évaluer une étude d'impact de projet.

Contenu : législation pertinente au Québec et au Canada. Procédures d'évaluation locales et internationales. Étapes d'un dossier type, du point de vue de la rédaction comme de celui de la révision. Les intervenantes et intervenants habituels en matière d'évaluation environnementale et leurs motivations diverses. Reconnaissance des enjeux comme outils de valorisation des éléments du milieu. Règles d'éthique en évaluation professionnelle. Rôle du public et aspects sociaux.

Préalable : ENV 804

ENV 712 3 cr.
Systèmes de gestion environnementale

Cible de formation : appliquer une démarche de mise en place d'un système de gestion de l'environnement.

Contenu : principes de base d'un système de gestion de l'environnement (SGE). Cycles de gestion. Démarche d'implantation d'un SGE. Gestion des systèmes intégrés. Référentiels et normes complémentaires en environnement et développement durable.

Préalable : ENV 804

ENV 716 3 cr.
Gestion des matières résiduelles

Cible de formation : élaborer diverses stratégies visant à atteindre la gestion intégrée des matières résiduelles dangereuses et non dangereuses.

Contenu : nature et flux des matières résiduelles (dangereuses et non dangereuses), cadre juridique et contexte politico-administratif de la gestion des matières résiduelles, modes actuels et optimaux de gestion des matières résiduelles selon leur origine. Gestion des matières organiques. Procédés de traitement. Approche des 3RV-E, analyse de cycle de vie et approches novatrices (écologie industrielle, écoconception, écotecnologie, etc.). Instruments et stratégies publiques de gestion des matières résiduelles.

ENV 720 3 cr.
Audit environnemental

Cible de formation : réaliser un audit environnemental.

Contenu : les types de vérifications et d'évaluations environnementales. L'approche méthodologique. Les compétences et les habiletés du vérificateur environnemental. Les responsabilités reliées à la pratique de la vérification. L'intégration de la vérification dans un système de gestion environnementale.

Préalable : ENV 712

<p>ENV 721 3 cr.</p> <p>Gestion des risques environnementaux</p> <p>Cible de formation : appliquer la démarche de gestion des risques environnementaux. Contenu : méthodes d'analyses de risques. Identification des dangers. Évaluation des conséquences. Inventaire des scénarios de réduction du risque et identification des plus adéquats en tenant compte des contraintes existantes et des sources d'information disponibles. Plan d'action et plan d'urgence. Communication des risques, lois et règlements applicables.</p> <p>Préalable : ENV 775 ou formation collégiale en chimie</p>	<p>Impacts des activités anthropiques sur l'eau. Solutions techniques et procédés pour protéger ou restaurer les milieux aquatiques. Enjeux de la gestion municipale de l'eau et du contrôle des activités sur le territoire. Planification de la gestion de l'eau par une approche participative. Élaboration d'un plan d'action.</p> <p>Préalables : ENV 790 et ENV 825 (ENV 775 ou formation collégiale en chimie)</p>	<p>de recherche et d'analyse de l'information. Analyse multicritère et prise de position. Pensée critique. Éthique professionnelle et environnementale. Leadership et créativité. Communication orale et écrite. Étapes d'un projet. Outils et indicateurs de gestion d'un projet.</p> <p>Concomitante : ENV 825</p>	<p>ENV 804 4 cr.</p> <p>Droit de l'environnement I</p> <p>Cible de formation : évaluer le cadre juridique applicable à une situation ou à une problématique environnementale. Contenu : grands principes, vocabulaire, terminologie et outils juridiques de référence et de rédaction juridique. Pouvoirs de la société canadienne. Système judiciaire canadien et québécois. Partage des compétences constitutionnelles. Cadre législatif relatif à l'environnement, notamment le Code civil du Québec, la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et la Loi sur les pêches. Analyse jurisprudentielle. Recherche et analyse juridique en fonction d'une situation concrète. Responsabilités légales des professionnelles et professionnels et des intervenantes et intervenants.</p>
<p>ENV 730 3 cr.</p> <p>Économie de l'environnement</p> <p>Cible de formation : analyser la contribution des instruments économiques, réglementaires et volontaires, spécifiques du secteur public, dans la gestion des enjeux environnementaux et de développement durable.</p> <p>Contenu : éléments de base en économie, microéconomie de l'environnement, approches méthodologiques de l'évaluation monétaire de l'environnement, outils d'aide à la décision pour le secteur public, instruments économiques, réglementaires et volontaires de gestion de l'environnement.</p>	<p>ENV 767 6 cr.</p> <p>Essai</p> <p>Cibles de formation : poser un diagnostic sur une situation environnementale ou de développement durable. Réaliser un plan d'intervention ou une analyse critique intégrant une approche interdisciplinaire. Appliquer les bonnes pratiques de gestion de projet.</p> <p>Contenu : sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur et de la personne responsable des essais du CUFÉ, production d'un document ayant fait l'objet d'une étude personnelle. État des connaissances, réflexion et analyse critique, réalisation d'un diagnostic, transmission des connaissances d'une façon intégrée et complète. Sources pertinentes et de qualité. Gestion de projet. <i>Doit être suivie à la dernière session d'études.</i></p> <p>Préalables : ENV 802 (réussie à la session précédente) et ENV 803</p>	<p>ENV 795 6 cr.</p> <p>Essai-intervention</p> <p>Cibles de formation : poser un diagnostic sur une situation environnementale ou de développement durable dans un milieu réel de pratique professionnelle. Réaliser un plan d'intervention ou une analyse critique intégrant l'interdisciplinarité. Appliquer les bonnes pratiques de gestion de projet. Contenu : sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur et de la personne responsable des essais du CUFÉ, production d'un document ayant fait l'objet d'une étude personnelle dans un milieu réel de pratique professionnelle. État des connaissances, réflexion et analyse critique, réalisation d'un diagnostic, transmission des connaissances d'une façon intégrée et complète. Sources pertinentes et de qualité. Gestion de projet. <i>Doit être suivie à la dernière session d'études.</i></p> <p>Préalables : ENV 802 (réussie à la session précédente) et ENV 803 Concomitante : ENV 808</p>	<p>ENV 806 4 cr.</p> <p>Éléments de gestion de l'environnement</p> <p>Cibles de formation : collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire. Gérer un projet en environnement ou en développement durable. Évaluer une situation selon une approche interdisciplinaire. Prendre position et formuler des recommandations. Communiquer en vue d'influencer les décisions.</p> <p>Contenu : travail collaboratif en équipe multidisciplinaire. Approche interdisciplinaire de recherche et d'analyse de l'information. Analyse multicritère et prise de position. Pensée critique. Éthique professionnelle et environnementale. Leadership et créativité. Communication orale et écrite. Étapes d'un projet. Outils et indicateurs de gestion d'un projet.</p>
<p>ENV 743 3 cr.</p> <p>Évaluation environnementale de site</p> <p>Cible de formation : appliquer une démarche d'évaluation environnementale de site.</p> <p>Contenu : cadre législatif, réglementaire, normatif et politico-administratif. Méthodologie et outils de travail de l'évaluation environnementale de site. L'investigation: recherche documentaire, visite des lieux, entrevues. La caractérisation. L'analyse des risques à la santé et à l'environnement. L'élaboration du rapport. La réhabilitation de site.</p> <p>Préalables : (ENV 775 ou formation collégiale en chimie) et ENV 804</p>	<p>ENV 775 3 cr.</p> <p>Chimie de l'environnement</p> <p>Cible de formation : analyser le comportement physicochimique des substances dans l'environnement.</p> <p>Contenu : notions élémentaires relatives à la chimie générale et à la chimie des solutions. Chimie des phénomènes et polluants associés à l'hydrosphère, à l'atmosphère, à la lithosphère ainsi qu'aux formes de combustion, notamment les polluants organiques et inorganiques, leurs modes de dispersion, leur persistance et leurs effets dans les principales matrices (gazeuse, liquide et solide).</p>	<p>ENV 796 15 cr.</p> <p>Mémoire</p> <p>Cibles de formation : analyser des résultats de recherche; élaborer et transmettre l'information clairement selon un format adapté.</p> <p>Contenu : rédaction d'un texte élaboré qui présente la définition du sujet d'étude, la problématique élaborée, la méthodologie appliquée à la collecte, au traitement et à l'analyse des données, la revue des connaissances et des conclusions de l'étude.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 18 crédits</p>	<p>ENV 809 4 cr.</p> <p>Valeur des écosystèmes et leur gestion</p> <p>Cibles de formation : déterminer la valeur des écosystèmes et analyser les impacts des pressions exercées sur ces derniers afin qu'ils soient pris en compte dans la gestion des ressources ainsi que dans le développement et l'aménagement du territoire.</p> <p>Contenu : évaluation environnementale, sociale et économique des écosystèmes. Biodiversité. Grands biomes. Principes de conservation. Biologie de la conservation. Notions sur le développement et l'aménagement du territoire. Approche écosystémique. Analyse des impacts sur un écosystème et mesures d'atténuation. Cadre juridique canadien et québécois de la conservation et principales conventions internationales. Outils d'aide à la décision, de gestion et de conservation.</p>
<p>ENV 756 3 cr.</p> <p>Ressources forestières et agricoles</p> <p>Cible de formation : analyser les pressions environnementales provenant des domaines forestier et agricole.</p> <p>Contenu : les impacts des pratiques de l'agriculture et de la foresterie sur l'environnement. Impacts sur la biodiversité. Les modes de gestion préconisés pour un développement durable. Les défis sociaux et économiques pour la mise en œuvre des meilleures pratiques. Les principaux intervenants et la législation associée à ces domaines.</p>	<p>ENV 788 3 cr.</p> <p>Prévention et traitement de la pollution</p> <p>Cibles de formation : analyser une problématique de contamination et élaborer des solutions de prévention, de traitement ou de restauration.</p> <p>Contenu : prévention de la pollution, traitement et restauration. Définition d'une problématique de contamination et choix technologique approprié face aux contextes économique, social, technique et juridique. Traitement de l'eau potable. Assainissement municipal et industriel. Traitement et gestion des boues. Traitement des sols contaminés. Traitement des émissions atmosphériques.</p> <p>Préalable : ENV 775 ou formation collégiale en chimie</p>	<p>ENV 802 2 cr.</p> <p>Préparation à l'essai</p> <p>Cible de formation : réaliser un plan de travail permettant d'atteindre les objectifs de l'essai ou de l'essai-intervention.</p> <p>Contenu : approbation du type d'essai (régulier ou intervention). Définition d'un sujet tenant compte des particularités du cheminement de l'étudiante ou de l'étudiant. Recherche et synthèse de l'information pertinente au sujet choisi. Production d'un plan de travail. Planification d'un projet. Communication des résultats.</p>	<p>ENV 812 2 cr.</p> <p>Échantillonnage et interprétation</p> <p>Cibles de formation : établir une campagne d'échantillonnage adaptée au milieu et proposer des modes de gestion appropriés.</p> <p>Contenu : concepts de base en géologie et hydrogéologie. Concepts d'échantillonnage sur site (eau souterraine, eau de surface, sol, sédiments, matières résiduelles, etc.). Avantages et limites des techniques d'échantillonnage. Assurance qualité et contrôle qualité. Normes et directives. Paramètres d'analyses et interprétation des résultats. Options de gestion selon les résultats.</p> <p>Préalable : ENV 743</p>
<p>ENV 757 3 cr.</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Cible de formation : concevoir un plan d'action pour la gestion de l'eau d'une organisation donnée.</p> <p>Contenu : cadre juridique et contexte politico-administratif relatif à la gestion de l'eau au Québec. Approches sectorielle et intégrée de l'eau. Rôles et responsabilités des parties prenantes. Enjeux de l'eau au Québec. Portrait mondial de l'eau. Eau virtuelle, empreinte aquatique, pressions pour l'exportation de l'eau et adaptation aux changements climatiques. Principes hydrologiques, hydrogéologiques et processus biogéochimiques dans la gestion de l'eau. Indicateurs environnementaux.</p>	<p>ENV 790 3 cr.</p> <p>Éléments de gestion de l'environnement</p> <p>Cibles de formation : collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire. Gérer un projet en environnement ou en développement durable. Évaluer une situation selon une approche interdisciplinaire. Prendre position et formuler des recommandations. Communiquer en vue d'influencer les décisions.</p> <p>Contenu : travail collaboratif en équipe multidisciplinaire. Approche interdisciplinaire</p>	<p>ENV 803 4 cr.</p> <p>Projet intégrateur</p> <p>Cibles de formation : planifier, gérer et réaliser un mandat en environnement ou en développement durable. Agir professionnellement envers son client et les membres de son équipe. Travailler en équipe multidisciplinaire.</p> <p>Contenu : élaboration d'une offre de service en réponse à un appel d'offres reçu d'une organisation. Gestion d'un projet en environnement ou en développement durable, gestion du travail en équipe, relation client, éthique professionnelle, présentation des résultats. Réflexion sur sa démarche et sur le résultat.</p> <p>Préalables : ENV 790 et ENV 804 et ENV 825</p>	<p>ENV 812 2 cr.</p> <p>Échantillonnage et interprétation</p> <p>Cibles de formation : établir une campagne d'échantillonnage adaptée au milieu et proposer des modes de gestion appropriés.</p> <p>Contenu : concepts de base en géologie et hydrogéologie. Concepts d'échantillonnage sur site (eau souterraine, eau de surface, sol, sédiments, matières résiduelles, etc.). Avantages et limites des techniques d'échantillonnage. Assurance qualité et contrôle qualité. Normes et directives. Paramètres d'analyses et interprétation des résultats. Options de gestion selon les résultats.</p> <p>Préalable : ENV 743</p>

<p>ENV 814 3 cr.</p> <p>Chimie de l'environnement – avancée</p> <p>Cible de formation : évaluer le comportement physicochimique des substances dans l'environnement.</p> <p>Contenu : chimie des phénomènes et polluants associés à l'hydrosphère, à l'atmosphère, à la lithosphère ainsi qu'aux formes de combustion, notamment les polluants organiques et inorganiques, leurs modes de dispersion, leur persistance et leurs effets dans les principales matrices (gazeuse, liquide et solide). Chimie verte (solutions et perspectives), caractérisation et analyses de contaminants, principaux critères environnementaux (eau, air, sol) et normes applicables.</p>	<p>ENV 818 3 cr.</p> <p>Gestion de l'énergie</p> <p>Cibles de formation : évaluer et recommander des solutions pour relever les défis énergétiques.</p> <p>Contenu : grands enjeux de l'énergie. Bilan, politiques, stratégies et scénarios énergétiques au Québec et au Canada. Efficacité énergétique, économies d'énergie et énergies propres. Situation actuelle, perspectives d'avenir, technologies et impacts des différentes sources d'énergie. Enjeux, principes et outils de la gestion de l'énergie.</p>	<p>juridique relatif aux régimes hydrique, forestier, minier, des aires protégées et du territoire. Analyse jurisprudentielle. Recherche et analyse juridique en fonction d'une situation concrète.</p> <p>Préalable : ENV 804</p>	<p>ENV 833 4 cr.</p> <p>Professional Project</p> <p>Cibles de formation : <i>planning, managing and implementing an environmental or sustainable development mandate. Interacting professionally with team members and clients. Working in a multidisciplinary team.</i></p> <p>Contenu : <i>development of a service proposal in response to a tender received from an organization. Environment or sustainable development project management, team work management, customer relations, professional ethics, presentation of results. Self reflection on the approach and outcome.</i></p> <p>Préalables : ENV 790 et ENV 804 et ENV 825</p>
<p>ENV 815 3 cr.</p> <p>GES et changements climatiques</p> <p>Cible de formation : recommander des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, appropriées à une organisation donnée.</p> <p>Contenu : changements climatiques observés et appréhendés. Activités anthropiques et émissions de gaz à effet de serre (GES). Ententes internationales de lutte aux changements climatiques. Stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci ainsi que leur mise en œuvre aux niveaux local, provincial, national et international. Inventaire, quantification et déclaration des émissions de GES. Validation et vérification des émissions déclarées. Cadre juridique, normes et certifications en lien avec les GES. Innovations technologiques. Dynamique de l'économie du carbone.</p>	<p>ENV 819 3 cr.</p> <p>Enjeux sociaux et politiques en environnement</p> <p>Cible de formation : analyser les enjeux sociaux et politiques liés aux problèmes environnementaux.</p> <p>Contenu : organisation sociale et politique. Contexte sociohistorique de l'évolution des rapports humain-environnement. Construction sociale et politique de la problématique environnementale. Processus de mise en place des politiques publiques de l'environnement. Mouvements sociaux et groupes d'intérêt en environnement. Gestion sociopolitique des enjeux environnementaux. Écotoxicité. Philosophie environnementale.</p>	<p>ENV 823 3 cr.</p> <p>Enjeux internationaux en environnement</p> <p>Cible de formation : analyser les enjeux environnementaux et sociaux internationaux.</p> <p>Contenu : historique et principes fondateurs du système international. Acteurs et dynamique des relations internationales. Droit international public et droit international de l'environnement. Enjeux des négociations internationales. Enjeux environnementaux et sociaux et leur gestion par le système international. Libre-échange, conflits armés et protection de l'environnement. Composantes humaines et environnementales du développement, liens entre pauvreté et dégradation de l'environnement. Mouvement transfrontalier de matières résiduelles et de produits chimiques.</p>	<p>ENV 858 6 cr.</p> <p>Stage I : projet de recherche en environnement</p> <p>Cibles de formation : établir un cadre conceptuel pertinent pour la recherche. Développer une méthodologie permettant de répondre aux questions de recherche.</p> <p>Contenu : en régime de partenariat : description d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail. Compréhension de la problématique posée. Recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente. Réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi. Inventaire des moyens disponibles. Définition d'une méthodologie appropriée.</p>
<p>ENV 816 3 cr.</p> <p>Communication et participation publique</p> <p>Cibles de formation : planifier et gérer les processus de communication et de participation des publics dans diverses situations environnementales.</p> <p>Contenu : contexte social et professionnel propre aux enjeux de communication et de participation des publics. Problématique et démarches d'acceptabilité sociale. Stratégies et moyens de communication et de participation. Relation avec les médias, gestion de crises et médiation. Établissement et consolidation de l'engagement avec les parties prenantes. Enjeux liés aux médias sociaux.</p>	<p>ENV 820 3 cr.</p> <p>Enjeux environnementaux du Nord québécois</p> <p>Cible de formation : analyser les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et politiques liés au développement du Nord québécois.</p> <p>Contenu : historique du développement du Nord québécois. Cadre juridique et contexte politico-administratif spécifiques de cette région. Situation socioéconomique et politique des autochtones, droit autochtone. Dynamiques des écosystèmes nordiques et effets des changements climatiques. Ressources minérales, forestières, énergétiques et bioalimentaires. Enjeux du développement du Nord québécois.</p>	<p>ENV 824 6 cr.</p> <p>Projet de fin d'études</p> <p>Cibles de formation : poser un diagnostic sur une situation environnementale ou de développement durable. Réaliser un plan d'intervention ou une analyse critique intégrant une approche interdisciplinaire. Appliquer les bonnes pratiques de gestion de projet. Réaliser une réflexion sur l'insertion professionnelle en lien avec les compétences développées dans le cadre du programme d'études.</p> <p>Contenu : sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur et de la personne responsable des essais du CUFÉ, production d'un document ayant fait l'objet d'une étude personnelle. État des connaissances, réflexion et analyse critique, réalisation d'un diagnostic, transmission des connaissances d'une façon intégrée et complète. Sources pertinentes et de qualité. Gestion de projet. Mise en perspective professionnelle de l'ensemble des compétences développées. <i>Doit être suivie à la dernière session d'études.</i></p>	<p>ENV 859 8 cr.</p> <p>Stage II : Activités de recherche</p> <p>Cible de formation : effectuer une recherche interdisciplinaire en environnement.</p> <p>Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche.</p> <p>Préalable : ENV 858</p>
<p>ENV 817 3 cr.</p> <p>Aménagement de collectivités durables</p> <p>Cibles de formation : évaluer et proposer différentes approches de développement et d'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable.</p> <p>Contenu : cadre juridique et contexte politico-administratif de l'aménagement du territoire au Québec. Approches et principes d'aménagement et de développement du territoire. Dimensions sociospaciales et environnementales de l'aménagement et du développement du territoire. Concept de territoire et d'échelles spatiales. Outils de planification et d'aide à la décision. Fonctions spatiales et conflits d'usage. Aménagement et qualité de vie. Défis et enjeux de l'aménagement durable. Adaptation aux changements climatiques. Gouvernance, participation citoyenne et gestion des parties prenantes. Incitatifs à l'aménagement et au développement durable du territoire.</p>	<p>ENV 821 3 cr.</p> <p>Toxicologie environnementale appliquée</p> <p>Cible de formation : appliquer des démarches d'évaluations des risques toxicologiques et écotoxicologiques associés à une contamination et proposer des solutions de gestion.</p> <p>Contenu : cadre juridique et politico-administratif des évaluations toxicologiques et écotoxicologiques, concepts de base en toxicologie (toxicocinétique, toxicodynamique, génotoxicité et cancérogénicité) et en épidémiologie, effets des toxiques sur la santé et les écosystèmes, critères et normes de qualité environnementale, fondements et méthodes d'estimations des risques toxicologiques et écotoxicologiques, options de gestion des risques.</p>	<p>Préalables : ENV 803 et (ENV 802 ou TRO 729) et avoir réussi l'activité pédagogique ENV 802 ou TRO 729 à la session précédente.</p> <p>ENV 825 1 cr.</p> <p>Rédaction spécialisée en environnement</p> <p>Cibles de formation : être en mesure de repérer l'information pertinente dans le cadre d'une recherche en environnement. Évaluer l'information de façon critique. Utiliser l'information de manière raisonnée et la présenter. Maîtriser les principes de rédaction de l'écrit spécialisé. Développer une démarche méthodologique et de rédaction appropriée.</p> <p>Contenu : stratégie de collecte de données. Évaluation de la documentation trouvée. Utilisation des références. Application du Protocole de présentation des travaux écrits. Style et vocabulaire de la rédaction spécialisée. Distinction entre les genres (ex. : rapports, analyses). Choix d'une démarche méthodologique et de rédaction conforme aux exigences des écrits. Structuration des textes.</p>	<p>ENV 879 6 cr.</p> <p>Projet de recherche en environnement</p> <p>Cibles de formation : établir un cadre conceptuel pertinent pour la recherche. Développer une méthodologie permettant de répondre aux questions de recherche.</p> <p>Contenu : description d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail. Compréhension de la problématique posée. Recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente. Réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi. Inventaire des moyens disponibles. Définition d'une méthodologie appropriée. Présentation du projet de recherche.</p>
	<p>ENV 822 3 cr.</p> <p>Droit de l'environnement II</p> <p>Cible de formation : évaluer le cadre juridique applicable à des thématiques relatives à l'environnement.</p> <p>Contenu : cadre juridique et politico-administratif du secteur municipal. Cadre</p>	<p>Concomitante : ENV 790</p>	<p>ENV 880 8 cr.</p> <p>Activités de recherche</p> <p>Cible de formation : effectuer une recherche interdisciplinaire en environnement.</p> <p>Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche.</p> <p>Préalable : ENV 879</p>

EPR

EPR 694 **1 cr.**

S'engager dans ses études de 2^e cycle

Cibles de formation : développer des habiletés pour l'analyse critique d'enjeux interdisciplinaires en environnement ou en développement durable. Développer

des méthodes de travail individuel qui favorisent la réussite dans ses études de deuxième cycle.
Contenu : équilibre de la réussite dans ses études de deuxième cycle. Gestion du temps et méthodes de travail. Réflexion systémique et travail collaboratif en contexte multidisciplinaire. Recherche et traitement de l'information en environnement et en développement durable.

EPR 695 **1 cr.**

Entreprendre des études de 2^e cycle

Cibles de formation : effectuer une réflexion critique sur les attentes du marché de l'emploi et celles des programmes de 2^e cycle en environnement et développement durable au regard de son projet de formation et de ses visées professionnelles. Développer des habiletés et des méthodes de travail collaboratif en contexte multidisciplinaire et multiculturel. Contenu : modèles culturels, interactions et collaboration. Programme d'études et marché de l'emploi en environnement et développement durable. Travail collaboratif, multidisciplinaire et multiculturel.

EPU

EPU 960 **3 cr.**

Enseigner au supérieur

Cibles de formation : analyser de façon réflexive et critique des pratiques de formation par l'adoption d'une position de praticienne chercheuse ou praticien chercheur. Planifier des activités de formation centrées sur les apprentissages que doivent réaliser les apprenants et apprenants. Concevoir des outils et des activités de formation propices à l'apprentissage. Évaluer afin de soutenir et de rendre compte de l'apprentissage. Contenu : *le Scholarship of Teaching and Learning (SoTL)* : une démarche de développement de l'expertise en enseignement axée sur l'appropriation de connaissances en pédagogie de l'enseignement supérieur, ainsi que l'approfondissement et l'évaluation de sa pratique en vue d'améliorer l'apprentissage. Conceptions de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Modèles de planification pédagogique. Alignement pédagogique et curriculaire. Approche-programme. Caractéristiques motivationnelles et cognitives des apprenants. Modalités de formation et d'évaluation, en présentiel et à distance, centrées sur l'apprentissage. Aspects inhérents au contexte de formation : environnement d'apprentissage, caractéristiques du programme, exigences institutionnelles et disciplinaires/professionnelles. Développement et évaluation de la pratique enseignante.

ERC

ERC 305 **3 cr.**

Écologie, religion et spiritualité

Cibles de formation : observer comment la crise écologique est un lieu d'émergence du religieux et du spirituel; identifier les représentations du cosmos, de l'humain et de la nature sous-jacentes aux différents courants écologiques.
Contenu : la dimension spirituelle de la crise écologique; les dynamiques entre écologie, religion et spiritualité; les différentes conceptions religieuses de la nature; les représentations cosmologiques, anthropologiques et théologiques; les ré-

ponses des grandes traditions religieuses à la problématique écologique (christianisme, islam, bouddhisme, hindouisme, etc.); les mouvances écologico-spirituelles contemporaines (écologie radicale, écoféminisme, écojustice, hypothèse Gaïa, néopaganisme, animisme, spiritualités autochtones, etc.); le rôle du religieux/spirituel comme force de transformation individuelle et sociale.

GAE

GAE 110 **3 cr.**

Introduction à l'océanographie

Cible de formation : comprendre le fonctionnement de base des océans et les enjeux environnementaux.
Contenu : plaques tectoniques et formation des océans, propriétés de l'eau, les distributions de température et de salinité, les courants marins et le grand convoyeur océanique, les vagues et marées, la stratification, les zones de remontée des eaux, l'optique de l'eau, le phytoplancton et la production primaire, le zooplancton, les chaînes trophiques marines, *El Niño*, l'acidification et le réchauffement des océans, la pollution côtière, les marées rouges.

GDD

GDD 350 **3 cr.**

Enjeux collectifs et développement durable

Cibles de formation : clarifier sa conception du développement durable (DD). Saisir la portée des enjeux collectifs contemporains dans une perspective de développement durable.
Contenu : définition, historique et principes du DD. Complexité et pensée systémique. Exemples concrets d'enjeux actuels : énergie, technologie, alimentation, tourisme, etc.

GDD 351 **3 cr.**

Projet appliqué en développement durable

Cibles de formation : intégrer les principes de développement durable dans un projet individuel ou collectif. Acquérir des connaissances disciplinaires connexes ou complémentaires au développement durable.
Contenu : réalisation d'un projet intégrant les principes de développement durable.
Préalables : ENV 120 ou GDD 350 (ou l'équivalent) et cours en méthodes de gestion de projet.

GDD 703 **3 cr.**

Développement durable : projets et produits

Cibles de formation : sélectionner, développer et utiliser des outils d'évaluation de la durabilité pour l'intégration du développement durable dans les projets, les programmes et les activités; comprendre et mettre en application des outils d'analyse appropriés pour une production et une consommation responsables.
Contenu : la conception et l'application d'outils pour l'analyse et l'évaluation de la durabilité de projets, de programmes et d'activités; l'analyse de cycle de vie et l'écoconception; l'approvisionnement responsable, l'écoétiquetage, les événements écoresponsables et l'intégration du développement durable dans différents secteurs d'activités.

GDD 704 **3 cr.**

Développement durable dans les organisations

Cible de formation : élaborer une démarche stratégique de développement durable pour une organisation en tenant compte des parties prenantes.
Contenu : les étapes d'implantation d'une démarche stratégique de développement durable; la gouvernance et l'engagement, les diagnostics et les parties prenantes, la politique et le plan d'action, la sensibilisation et la formation, l'évaluation et le suivi, la communication et la reddition de comptes.

GDD 705 **3 cr.**

Décision et création de valeur en entreprise

Cibles de formation : maîtriser le processus de décision au sein d'une entreprise; analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise en lien avec le développement durable; évaluer l'incidence d'une décision de développement durable en ce qui a trait à la création de valeur; situer le développement durable et la création de valeur à l'intérieur d'un langage d'affaires.
Contenu : fonctions de l'entreprise; rôle du gestionnaire; objectif de l'entreprise dans un contexte de prise de décision financière; environnement stratégique externe et interne de l'entreprise; avantages concurrentiels et compétences; outils de mesure de rentabilité financière; concept de création de valeur.

GDD 706 **3 cr.**

Intervention en développement organisationnel

Cibles de formation : agir comme consultant interne ou externe et être en mesure d'introduire efficacement des changements dans le développement; les stratégies, les processus et les étapes de la mise en œuvre du changement organisationnel; les aspects politiques et éthiques de la consultation; les approches et les principales problématiques de la consultation; l'expertise et la facilitation; le processus de consultation, du contrat initial à la cessation de la relation; les éléments constitutifs du diagnostic organisationnel; réalisation ou analyse d'une intervention en entreprise.
Préalables : ENV 790 et ENV 825

GDD 707 **3 cr.**

Fondements du développement durable

Cibles de formation : analyser le concept de développement durable selon une approche systémique du vivant. Analyser les approches et les outils de développement durable selon les contextes.
Contenu : la biosphère, la société et l'économie comme systèmes vivants; le biomimétisme; les nouveaux paradigmes de gestion dans un contexte de développement durable; l'évolution des concepts et des acteurs en développement durable; les modèles, approches, référentiels et outils de développement durable.

GEO

GEO 455 **3 cr.**

Dynamique des milieux physiques

Cibles de formation : comprendre la dynamique des milieux physiques et des surfaces; savoir reconnaître et interpréter les sources potentielles des géorisques et

les facteurs de dégradation des surfaces; comprendre et évaluer l'influence humaine sur la dynamique des processus naturels.
Contenu : surface terrestre : interface dynamique entre forces internes (géologiques) et forces externes (bioclimatiques). Forces internes et matériaux : notions de stratigraphie, lithologie et tectonique. Forces externes : 1) météorisation et agents d'érosion sur les interfluvies; stabilité des versants et risques de glissements; 2) agents d'érosion sur les talwegs, évolution des lits fluviaux et risques. Formes résultantes et modelé; variations du modelé en fonction du système morphogénique. Influence humaine sur la dynamique des processus naturels et analyse des risques causés par ces processus sur le milieu.

GEO 456 **3 cr.**

Démographie spatiale

Cibles de formation : connaître les principes de base liés à l'humanisation de l'espace géographique, aux mécanismes démographiques et comprendre les composantes de l'action humaine sur les paysages terrestres; développer les habiletés à mettre en relief les indicateurs socioéconomiques dans la recherche de solution à un problème de gestion des ressources et de l'environnement.
Contenu : caractéristiques spatiales de la population et mécanismes démographiques (surpopulation, transition, migration, natalité, mortalité). Perspectives démographiques. Individus, groupes et sociétés en évolution. Indicateurs socioéconomiques et indices associés caractérisant des composantes des milieux humains. Analyses multivariées : corrélation partielle, régression multiple, analyse factorielle. Introduction aux logiciels SPSS et MAPINFO.

Préalable : BIO 101

GEO 457 **3 cr.**

Bassins versants

Cible de formation : analyser l'environnement selon une approche systémique basée sur l'écosystème, les bilans énergétiques et hydriques dans le cadre du bassin versant.
Contenu : définition d'un bassin versant. Notions d'hydrologie et de microclimatologie appliquées. Comportement thermique et hydrique des sols. Cartes hydrographiques, phytocéologiques et pédologiques. Spatialisation de modèles hydrologiques. Apport de la géomatique à l'étude des bassins versants. Travaux pratiques.

GEP

GEP 704 **3 cr.**

Savoir rallier : alliance et mobilisation

Cibles de formation : mobiliser les différents acteurs dans une organisation publique autour d'objectifs précis. Savoir articuler et planifier les ressources de son organisation pour rallier tous les intervenants.
Contenu : identification des partenaires et des réseaux de pouvoir. Lien avec les médias, les services de recherche, les attachés de presse et autres relais d'information. Approfondissement des stratégies pour développer et canaliser les capacités acquises des ressources de son organisation. Reproduction, au moyen de simulations, d'un environnement propice à expérimenter les comportements réels des leaders publics en exercice de création d'alliance ou de mobilisation.

GEP 705 3 cr.**Savoir convaincre : confrontation et persuasion**

Cibles de formation : comprendre et approfondir les principaux concepts de la confrontation et de la persuasion. Accroître son aptitude à présenter un discours et justifier les choix et décisions de son organisation comme leader public.

Contenu : confrontation, persuasion et jeux de pouvoir. Cadres institutionnels et informels de conflit : mesure du niveau de tensions dans une organisation. Compréhension des divergences et des arguments opposés. Reproduction, au moyen de simulations, d'un environnement propice à expérimenter les comportements réels des leaders publics en exercice de confrontation ou de persuasion.

GEP 712 3 cr.**Approches et simulation de gestion de crise internationale**

Cibles de formation : se familiariser avec les concepts fondamentaux en gestion des risques et des crises. Apprendre et appliquer différents modèles de gestion de crise et comprendre la motivation des acteurs lors des crises internationales contemporaines. Développer des habiletés pour une gestion efficiente des risques et des crises lorsque des acteurs internationaux sont impliqués.

Contenu : introduction aux systèmes de gouvernance des risques et de mode de gestion de crise que l'on retrouve dans le monde. Au moyen d'études de cas et de simulations de crise internationale, mettre en application certains modèles de gouvernance.

GEP 811 3 cr.**Recherche appliquée en politique internationale**

Cible de formation : développer les capacités d'analyse et d'organisation pour mener à bien une recherche dans le cadre d'un projet collectif.

Contenu : réalisation d'une recherche sur une problématique internationale. L'étude du comportement d'un acteur (O.I., ONG...) dans une situation de décision ou d'action sera privilégiée.

Concomitante : GEP 822

GEP 822 3 cr.**Gestion de projet en politique appliquée**

Cible de formation : maîtriser les principes de gestion de projet dans un environnement de prise de décision politique.

Contenu : le cycle de vie du projet au cœur de la décision politique. Les différentes étapes de gestion de projet : la définition, l'exécution et la clôture. La gestion de projet : un impératif dans la gestion des organisations publiques d'aujourd'hui. La gestion de projet comme outil d'une gestion axée sur les résultats. Les politiques publiques et les programmes gouvernementaux comme des extraits assimilables à des projets.

Concomitante : GEP 811

GNT**GNT 404 1 cr.****Génie génétique I (1-0-2)**

Cibles de formation : connaître et comprendre les concepts théoriques des

manipulations de base *in vitro* des acides nucléiques en biologie moléculaire et en génie génétique; prendre en charge sa formation dans le domaine du génie génétique.

Contenu : propriétés des enzymes de restriction et autres enzymes utilisées pour manipuler l'ADN et l'ARN. Purification des acides nucléiques. Séparation des acides nucléiques et établissement des cartes de restriction. Vecteurs de clonage et stratégies de clonage.

Préalable : BCL 102 ou BCL 106 ou BCL 110

INS**INS 154 3 cr.****Entrepreneuriat en sciences biologiques**

Cibles de formation : évaluer son potentiel entrepreneurial et développer une idée d'affaires, jusqu'au projet d'entreprise.

Contenu : évaluation du potentiel entrepreneurial et analyse de ses chances de succès en affaires. Entrepreneuriat et connaissance de soi. Caractéristiques et environnement des PME. Ressources du milieu et exigences gouvernementales. Méthodes pour trouver une idée d'entreprise et la transformer en occasion d'affaires. Développer une vision. Aspects légaux du démarrage d'une entreprise (permis, lois, formes juridiques, etc.). Étude sommaire de marché et étude de faisabilité de projet. Conception d'un projet d'entreprise dans le domaine des sciences biologiques. Connaissance des opportunités d'affaires en sciences biologiques.

LIE**LIE 701 2 cr.****Géopolitique et sociodéveloppement**

Cibles de formation : se familiariser avec les acteurs et thématiques de la coopération au développement. Fournir des outils de base d'une analyse socioanthropologique du développement. Introduire la dimension agricole dans la thématique du développement.

Contenu : éléments sociohistoriques et contemporains de compréhension des ressorts profonds des grandes problématiques géopolitiques et institutionnelles de la gestion de l'environnement dans les pays en voie de développement.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 702 1 cr.**Biodiversité et développement**

Cibles de formation : distinguer les différentes formes que prend la biodiversité et décrire les valorisations de celles-ci à différentes échelles spatiales. Décrire les différentes politiques de conservation et leurs impacts sur différents milieux socioéconomiques. Analyser un projet local de conservation en lien avec le développement local.

Contenu : historique de la conservation de la nature et de la biodiversité. Problématiques contemporaines de la biodiversité. Méthodologies générales de caractérisation et d'évaluation de la biodiversité. Approches empiriques et théoriques du développement en relation avec la biodiversité.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 703 2 cr.**Épuration des eaux et production d'eau potable**

Cibles de formation : présenter les principes et les différentes techniques d'épuration des eaux usées. Présenter les problèmes courants dans les stations d'épuration : diagnostic et remèdes. Définir les critères d'évaluation socioéconomique des différents systèmes. Présenter les différentes techniques et filières de préparation d'eau potable.

Contenu : principes généraux d'épuration des eaux usées. Prétraitement et procédés de transformation. Coagulation-floculation. Filtration. Décantation. Désinfection. Éléments de calculs de coût de production des différents procédés.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 704 1 cr.**Conservation des sols**

Cible de formation : présenter les ressources en sol sous l'angle de leur exploitation conservatrice du capital pédologique. Contenu : menaces pour les sols – analyse des causes et des processus : perte de fertilité et de biodiversité; pollution des sols (contamination diffuse et contamination locale); imperméabilisation et compaction des sols; érosion hydrique et éolienne; désertification; moyens de lutte contre ces menaces et estimation des coûts.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 705 1 cr.**Organisation des milieux urbains**

Cibles de formation : présenter les outils d'identification et de compréhension de la spécificité de l'organisation des villes des pays en développement. Comprendre les rapports qu'elles entretiennent avec un environnement vulnérable, qu'il soit d'ordre climatique, géotechnique ou socioéconomique.

Contenu : outils de diagnostic des facteurs à l'œuvre dans le rapport des villes des pays en développement à leur environnement. Facteurs exogènes et endogènes. Facteurs structurels et organisationnels. Enjeux de prévention des risques. Impacts du développement urbain en milieu fragile.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 706 1 cr.**Gestion des déchets**

Cibles de formation : acquérir les principes essentiels de la gestion des déchets. Mettre en pratique les principes essentiels de la gestion des déchets.

Contenu : caractérisation et gestion des déchets. Types de collecte. Analyse des différents traitements utilisés généralement au sein de l'Union européenne. Étude de la législation applicable aux transferts transfrontaliers de déchets.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 707 1 cr.**Systèmes d'avertissement précoces et sécurité alimentaire**

Cibles de formation : analyser une situation sur le plan de l'insécurité alimentaire. Présenter les méthodologies pratiquées de manière opérationnelle dans plusieurs pays en développement. Se familiariser avec quelques outils d'analyses spécifiques du suivi de l'insécurité alimentaire. Contenu : sécurité alimentaire. Situation et tendances de l'agriculture. Analyses et facteurs de l'insécurité alimentaire.

Situations d'urgence. Systèmes d'alerte précoce. Outils agrométéorologiques de suivi et de prévision des rendements.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 708 2 cr.**Climatologie et agrométéorologie**

Cible de formation : acquérir les bases de la climatologie et de l'agrométéorologie dans les régions inter et subtropicales et les appliquer à quelques problèmes environnementaux majeurs.

Contenu : compréhension des divers faciès climatiques des pays en émergence. Classification climatique. Régimes des précipitations. Compréhension de la variabilité spatio-temporelle des précipitations journalières. Interprétation des profils verticaux de l'atmosphère. Analyse du rayonnement, du bilan radiatif et du bilan énergétique et hydrique d'une surface et au sein d'une végétation.

Préalable : avoir complété 3 sessions

LIE 709 1 cr.**Pratique de la gestion intégrée et participative des ressources en eau**

Cibles de formation : acquérir des éléments méthodologiques d'analyse de modèles de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) applicables dans les pays en développement. Se préparer à des missions de coordination relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de GIRE dans les pays en développement.

Contenu : éléments à prendre en compte pour une gestion intégrée et participative en bassin versant dans un contexte de développement durable. Analyse et critique de modèles de GIRE et études de cas à l'échelle européenne et locale; applications dans les pays en développement.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MCB**MCB 100 3 cr.****Microbiologie (3-0-6)**

Cibles de formation : s'initier à l'étude des microorganismes; comprendre les propriétés et les particularités des microorganismes; acquérir des concepts à la fois spécifiques des microorganismes et importants pour tous les organismes vivants. Contenu : notions générales sur les microorganismes et leur observation. Structure, culture et propriétés des bactéries. Concepts de métabolisme, reproduction et croissance microbienne. Génétique bactérienne et expression génétique. Structure et infections virales. Notions de microbiologie appliquée : environnementale, industrielle et clinique. Contrôle des microorganismes et chimiothérapie. Introduction à la recherche en microbiologie.

MDN**MDN 719 3 cr.****Médiation, pratique générale**

Cibles de formation : s'initier aux aspects théoriques et pratiques de la médiation; se sensibiliser aux principaux problèmes juridiques afférents à la médiation; apprécier les divers régimes de médiation.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur.

Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Mise en situation.

MDN 721 3 cr.

Médiation avancée I

Cibles de formation : approfondir ses connaissances de la médiation et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation: donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Simulations, jeux de rôle et études de cas concrets de médiations complexes.

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MDN 722 3 cr.

Médiation avancée II

Cibles de formation : développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation; appliquer ses connaissances en observant des cas concrets.

Contenu : utilisation de la méthode raisonnée en médiation. Conduite générale d'une médiation. Impasses et rapports de force entre les parties. Processus de règlement de conflits « sur mesure » et institutionnels. Enjeux éthiques en matière de médiation.

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MDN 723 3 cr.

Médiation organisationnelle

Cibles de formation : saisir la spécificité de la médiation organisationnelle (enjeux et habiletés). Développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation. Contenu : survol des pratiques de médiation organisationnelle, présentation des types de pratique et de leurs enjeux, développement d'habiletés spécifiques du domaine organisationnel; perspective de développement de la médiation organisationnelle.

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MDN 724 3 cr.

Médiation interculturelle

Cibles de formation : saisir la spécificité de la médiation interculturelle (enjeux et habiletés). Comprendre les liens de sociabilité entre les personnes issues de cultures différentes qui résident sur le même territoire.

Contenu : survol des pratiques de médiation interculturelle, présentation des types de pratique et de leurs enjeux, développement d'habiletés spécifiques du domaine interculturel; perspective de développement de la médiation interculturelle

Préalable : MDN 719 ou MDN 720

MON

MON 701 1 cr.

Ethnoécologie et développement durable

Cible de formation : comprendre comment les différents groupes sociaux utilisent les plantes, les animaux et les autres composants du milieu, mais aussi comment ils conçoivent le milieu qui les entoure, et comment ces conceptions et représentations relatives au milieu influencent leur utilisation.

Contenu : relations entre environnement et société, en privilégiant le champ disciplinaire de l'ethnoscience, une combinaison des approches des sciences sociales (anthropologie, sociologie, géographie) et biologiques.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 702 1 cr.

Impacts des changements climatiques

Cibles de formation : comprendre les causes et analyser les conséquences des changements climatiques sur les écosystèmes et les sociétés humaines.

Contenu : les causes des changements climatiques, leurs impacts sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, les enjeux économiques et sanitaires liés à ces changements.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 703 1 cr.

Valorisation de la biodiversité

Cible de formation : identifier la viabilité économique et l'acceptabilité sociale d'un projet de protection de la biodiversité.

Contenu : biodiversité et agriculture, élevage, sylviculture, chasse, pêche, artisanat, valeurs patrimoniales locales, écotourisme et bioressources.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 708 1 cr.

Écologie des paysages

Cible de formation : intégrer les dimensions sociale et biologique du paysage dans un objectif de gestion des territoires et de développement durable.

Contenu : le paysage, résultat des interactions entre l'homme et son environnement; hétérogénéité spatiotemporelle, structuration du paysage et conditionnement des processus naturels, changements d'utilisation des terres, développement durable et gestion des ressources.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 709 1 cr.

Biologie de la conservation

Cible de formation : intégrer les aspects de conservation dans les projets de développement territorial.

Contenu : les conséquences de l'anthropisation sur les communautés animales; réduction des superficies et fragmentation; écologie urbaine; causes et conséquences de la rareté; conservation des espèces et génétique de la conservation.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 711 1 cr.

Écologie : fondamentaux et principes

Cibles de formation : comprendre les principaux concepts et modèles de recherche en écologie. Analyser de manière critique des travaux de recherche récents en écologie dans le but de développer une démarche expérimentale ou de modélisation adaptée au traitement des questions écologiques.

Contenu : démarche scientifique en écologie; dynamique des populations; analyse terrain de la végétation; notion de niche; dynamique des communautés; modélisation/simulations; dynamique des écosystèmes.

MON 712 1 cr.

Écologie : applications

Cibles de formation : établir des liens entre les concepts théoriques de l'écologie et les problématiques de conservation et de gestion des ressources naturelles. Comprendre et analyser les problématiques économiques et sociétales relatives à cette application.

Contenu : grands principes de conservation; objectifs de gestion des espèces et des habitats : diagnostic, intervention et suivi; recherche-action et politiques publiques de conservation; médiation environnementale : problématique biodiversité et gestion des territoires; réseaux écologiques : dessin de réserves, trame verte et bleue; services écosystémiques.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 714 2 cr.

Bases de données spatiales, SIG et cartographie

Cible de formation : utiliser de l'information spatialisée à des fins de visualisation ou de cartographie.

Contenu : l'information géographique : composantes thématique, spatiale et temporelle; systèmes d'acquisition, géoréférencement et projections; métadonnées descriptives; SIG et SGBD spatiaux; modes de représentation; notion d'analyse spatiale; visualisation et cartographie.

Préalable : avoir complété 3 sessions

MON 715 2 cr.

Projets d'activités : conception et développement

Cible de formation : maîtriser les concepts, méthodes et outils permettant de gérer des projets et de développer des activités en entreprise.

Contenu : fonctionnement général de l'entreprise; économie d'entreprise; création d'activité économique; étude de marché, stratégie, actions marketing; méthodologie de l'enquête; diversité des formes d'entreprises : création d'une TPE et d'une PME, les réseaux; transfert de technologies et propriété intellectuelle.

MON 716 1 cr.

Médiation et gouvernance dans les territoires

Cible de formation : comprendre les problématiques locales d'un territoire en vue de proposer des solutions d'organisation et d'aménagement selon une approche intégrée des enjeux.

Contenu : organisation et aménagement des territoires ruraux en France et à l'étranger; documents réglementaires et de planification; acteurs territoriaux; activités économiques, urbanisme, transports, environnement, biodiversité, qualité de vie.

MON 717 2 cr.

Changements globaux et adaptation des pratiques et des usages

Cible de formation : analyser les changements globaux et les dynamiques des paysages et des territoires dans une perspective à court, moyen et long terme. Contenu : changements climatiques, paysagers, écologiques; évolutions socio-techniques des sociétés humaines pour s'adapter à ces changements; paléoclimats, paléoenvironnements, impacts sur

les espèces et sur l'homme; évolutions biophysique/écologique; coévolution naturelle et anthropique des paysages; adaptations des pratiques humaines.

MON 718 1 cr.

Politiques de la nature

Cible de formation : comprendre l'écopolitique internationale autour de questions d'environnement développées par les sciences politiques, la sociologie politique et l'écopolitique internationale ainsi que de politiques de la nature en contexte Sud.

Contenu : principaux paradigmes et courants de pensées; accords, engagements internationaux d'environnement et mise en œuvre en contexte Sud; place et rôle des bailleurs de fonds; stratégies des ONG d'environnement; agences d'aide au développement; normes et instruments; modélisation des comportements sur la scène internationale : régimes et consensus, comportement des États, approches néo-institutionnelles et responsabilisation locale, approche par les paiements pour services environnementaux, mondialisation et développement des codes de conduite et des normes; politiques de la nature en contexte Sud : aires protégées, biodiversité, protection des écosystèmes, espèces menacées.

NEG

NEG 712 3 cr.

Négociation, pratique générale

Cibles de formation : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (exemple : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances, des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

NEG 713 3 cr.

Négociation avancée

Cibles de formation : approfondir les principes de la négociation raisonnée; agir comme négociateur à l'intérieur de simulations et être jugé par ses pairs.

Contenu : exercice d'introduction. Revue des principes de la négociation. La nature des conflits. Nos approches, habitudes et comportements face aux négociations. La négociation raisonnée. La communication, les tactiques difficiles. La préparation à la négociation. Les cas particuliers.

Préalable : NEG 710 ou NEG 712

NEG 714 3 cr.

Négociation internationale

Cibles de formation : acquérir une bonne connaissance et une compréhension des principes et stratégies de base de la négociation dans le domaine international. Identifier les spécificités de la négociation internationale et s'adapter à un contexte interculturel.

Contenu : spécificités de la pratique de la négociation en milieu international, particulièrement dans le commerce international et dans la diplomatie internationale.

Préalable : NEG 712

PER 916 8 cr. Perfectionnement en recherche en génie XVI	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.
Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en génie œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	PER 928 6 cr.	PER 932 5 cr.	PER 936 4 cr.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé III	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VII	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XI
PER 925 2 cr. Planification de son perfectionnement en recherche en sciences de la santé	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
Cibles de formation : déterminer ses objectifs de perfectionnement individualisés comme chercheuse ou chercheur en sciences de la santé en milieu public ou parapublic en fonction de son profil de formation et de ses objectifs professionnels. Rédiger un plan de formation personnalisé lié à la pratique de la recherche dans son champ de spécialisation.	PER 929 6 cr.	PER 933 5 cr.	PER 937 4 cr.
Contenu : définition des objectifs de perfectionnement personnalisés et des compétences spécifiques à acquérir. Sélection des activités de formation (collectives et individuelles) et des modalités d'encadrement propices à l'atteinte des objectifs visés. Description de son projet de recherche en sciences de la santé : problématique, méthodologie, bibliographie, échéancier. Éthique de la recherche, santé et sécurité en milieu de recherche. Le plan de formation doit être élaboré en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche et être déposé en utilisant les formulaires prévus à cet effet.	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IV	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VIII	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XII
Concomitante : PER 926	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.
PER 926 6 cr.	PER 930 6 cr.	PER 934 5 cr.	PER 938 4 cr.
Perfectionnement en recherche en sciences de la santé I	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé V	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé IX	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIII
Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.
Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.	Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.
Concomitante : PER 925	PER 931 5 cr.	PER 935 4 cr.	PER 939 8 cr.
Perfectionnement en recherche en sciences de la santé II	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé VI	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé X	Perfectionnement en recherche en sciences de la santé XIV
Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.	Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions de chercheuse ou de chercheur en sciences de la santé œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 987 4 cr.

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 988 4 cr.

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIII

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 989 8 cr.

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XIV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 990 8 cr.

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XV

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PER 991 8 cr.

Perfectionnement en recherche en sciences humaines XVI

Cible de formation : se perfectionner comme chercheuse ou chercheur en acquérant de nouvelles connaissances scientifiques et en développant son autonomie dans l'ensemble des fonctions d'une chercheuse ou d'un chercheur en sciences humaines œuvrant dans un milieu public ou parapublic.

Contenu : réalisation des activités de perfectionnement individualisées prévues dans son plan de formation. Production décrivant l'avancement des activités de formation et les compétences acquises au terme du trimestre selon les modalités déterminées par la faculté d'inscription : rapport écrit, portfolio, présentation, formulaires ou autres.

PMI

PMI 700 1 cr.

Introduction au programme

Cibles de formation : saisir le programme et ses articulations; réfléchir sur ses acquis de départ et sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être à développer. S'approprier la démarche réflexive et collaborative du programme et les fondements épistémologiques du programme.

Contenu : des activités de socialisation au programme, des savoirs fondamentaux, une démarche méthodologique.

PMI 701 3 cr.

Flux migratoires

Cibles de formation : analyser les dimensions historique, politique, juridique, éthique, culturelle et linguistique ainsi que les enjeux interculturels liés aux questions de flux migratoires et de mondialisation des sociétés. Évaluer les impacts des mouvements de population, des structures de la mondialisation, des politiques et réglementations dans des situations et contextes de diversité. Identifier les pistes et actions de médiation.

Contenu : enjeux interculturels des frontières économiques, politiques, géographiques, du pluralisme juridique et linguistique, de la déréglementation, de la circulation des biens et des personnes sur le rapport à la diversité des sociétés contemporaines.

PMI 702 3 cr.

Rapports et échanges internationaux

Cibles de formation : analyser les différentes dimensions et les enjeux interculturels liés aux rapports internationaux. Évaluer les impacts des tensions géopolitiques, des modèles de développement et de partenariat, de l'évolution des droits sur des situations et contextes de diversité. Identifier les pistes d'action et de médiation.

Contenu : enjeux interculturels des droits fondamentaux, des droits internationaux et humanitaires, des relations Nord-Sud. Enjeux interculturels des modèles de

gestion de la diversité éthique et culturelle dans les organisations internationales. Enjeux de la diversité linguistique pour les organisations, les projets et les structures internationaux.

PMI 703 2 cr.

Citoyenneté et pluralisme I

Cibles de formation : analyser les dimensions et enjeux interculturels liés aux modèles de gestion de la diversité ethnique, culturelle, linguistique, religieuse dans les sociétés et liés aux modèles de gouvernance.

Contenu : modèles de gestion de la diversité : assimilationnisme, multiculturalisme, interculturelisme, intégrationnisme, relativisme culturel, citoyenneté, bilinguisme et multilinguisme. Stratégies et modalités d'adaptation des organisations et des groupes à la diversité : politiques, programmes, services.

PMI 710 2 cr.

Projet I - Flux migratoires

Cibles de formation : mettre en œuvre la première étape du processus générique de médiation : analyser et évaluer une problématique réelle du milieu impliquant la globalisation, la mondialisation, la mobilité humaine. Appliquer la démarche interdisciplinaire et porter un regard réflexif sur le processus de médiation au sein du groupe de travail.

Contenu : démarche de travail d'équipe interdisciplinaire. Processus d'analyse à partir de situations provenant des milieux de pratique. Démarche et outils de réflexivité.

PMI 711 2 cr.

Citoyenneté et pluralisme II

Cibles de formation : évaluer les impacts des modèles de gestion de la diversité et des modèles de gouvernance sur les structures étatiques et organisationnelles ainsi que sur les relations et rapports sociaux. Planifier les pistes d'action et de médiation en fonction de l'évaluation.

Contenu : enjeux interculturels de l'évolution des rapports intercommunautaires, du pluralisme religieux, du type de contrat social et de l'organisation des services ainsi que des modalités juridiques quant aux relations et rapports sociaux. Modalités et rôles de médiation dans la gestion de la diversité.

PMI 712 4 cr.

Construction identitaire

Cibles de formation : évaluer les enjeux interculturels liés à la construction identitaire individuelle et collective ainsi qu'aux rapports et relations d'altérité en considérant les perspectives historique, éthique, linguistique et sociale. Planifier les pistes d'action et de médiation en fonction de l'analyse et de l'évaluation des enjeux liés à l'identité et à l'altérité.

Contenu : enjeux des stratégies identitaires, des rapports entre individus et groupes, des représentations collectives, des stratégies de métissage, des processus d'exclusion et d'insertion quant aux relations et rapports sociaux. Modalités et rôles de médiation dans des situations de distance ou de conflits.

PMI 713 2 cr.

Modèles et approches d'intervention I

Cibles de formation : analyser et choisir les modèles de médiation pertinents selon l'analyse et l'évaluation des situations et contextes de diversité.

Contenu : modèles, processus, modalités et mécanismes de médiation : communication institutionnelle et interpersonnelle, médiations dans les projets internationaux, dans les programmes sociaux, médiations juridiques, médiations entre les individus et les institutions, entre groupes, inter-individuelles, au sein des familles.

PMI 720 3 cr.

Projet intégrateur II

Cibles de formation : mettre en œuvre les premières étapes du processus générique de médiation. Analyser et évaluer une problématique réelle du milieu impliquant les rapports internationaux ainsi que les questions de citoyenneté et de pluralisme. Planifier les orientations et les objectifs de l'intervention et déterminer les stratégies et moyens d'action. Appliquer la démarche interdisciplinaire et porter un regard réflexif sur les processus de médiation au sein du groupe et dans le projet.

Contenu : démarche de travail d'équipe interdisciplinaire. Processus d'analyse et de planification à partir de situations provenant des milieux de pratique. Démarche et outils de réflexivité.

Préalable : PMI 710

PMI 721 2 cr.

Modèles et approches d'intervention II

Cibles de formation : intervenir en fonction de l'évaluation de situations complexes de diversité. Définir la stratégie et les rôles d'intervention en fonction d'une situation nécessitant une forme de médiation. Mener différents rôles et porter une réflexion critique sur son intervention.

Contenu : stratégies de médiation, rôles de praticienne ou praticien en médiation : négociation, conciliation, accompagnement, interprétation, animation, arbitrage.

Préalable : PMI 713

PMI 730 3 cr.

Projet intégrateur III

Cibles de formation : mettre en œuvre le processus générique de médiation en entier : analyser, évaluer, planifier et mener des interventions pertinentes dans une problématique réelle du milieu impliquant la construction identitaire individuelle et collective. Adapter au contexte et mettre en pratique les divers rôles de médiation. Appliquer la démarche interdisciplinaire et porter un regard réflexif sur les processus de médiation au sein du groupe et dans le projet.

Contenu : démarche de travail d'équipe interdisciplinaire. Processus d'analyse, de planification et d'intervention à partir de situations provenant des milieux de pratique. Démarche et outils de réflexivité.

Préalable : PMI 720

PMI 739 2 cr.

Préparation au stage

Cibles de formation : se documenter sur les caractéristiques du milieu de stage et ses besoins éventuels. Identifier une ou des problématiques interculturelles devant faire l'objet d'intervention. Mener une réflexion sur sa position éthique. Concevoir un cadre d'analyse et construire le projet préliminaire d'intervention.

Contenu : encadrement individuel et collectif par un groupe interdisciplinaire de professeurs et professeuses. Présentation des outils à utiliser durant le stage pour une perspective réflexive et pour une perspective d'analyse dans l'action. Conception et rédaction du préprojet de stage.

<p>PMI 740 6 cr.</p> <p>Stage</p> <p>Cibles de formation : mettre en œuvre le projet d'intervention dans le milieu de stage, l'adapter au contexte, évaluer son action durant l'intervention et les retombées de l'intervention dans le milieu. Développer son autonomie professionnelle par l'ajustement du projet à la réalité du milieu. Développer des comportements éthiques en situation de médiation interculturelle. Porter un regard critique sur la mise en œuvre de l'intervention de médiation. Contenu : stage individuel ou en groupe. Encadrement par une équipe interdisciplinaire de professeurs et professeurs. Rapport de stage faisant un bilan de l'intervention, de ses retombées et des difficultés rencontrées.</p> <p>Préalable : PMI 739</p>	<p>POL 713 3 cr.</p> <p>Police transnationale</p> <p>Cibles de formation : comprendre le rôle des agences d'application de la loi par rapport à l'ensemble des études de sécurité. Analyser les mécanismes et les enjeux contemporains de la coopération transnationale et transfrontalière en sécurité publique. Contenu : phénomènes contemporains de sécurité. Rôle des agences d'application de la loi à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Modes de coopération transnationale. Politiques de sécurité nationale, particulièrement au Québec, au Canada et aux États-Unis.</p>	<p>Contenu : au moyen de simulations, reproduire et analyser les différents enjeux pour les acteurs politiques. Participer à titre d'acteur aux différentes phases de la résolution de problèmes. Produire des analyses prospectives et de veilles stratégiques en identifiant les situations potentielles et les solutions possibles pour gérer des crises futures.</p>	<p>PRD 733 3 cr.</p> <p>Pratique de la communication</p> <p>Cible de formation : acquérir une compréhension et des habiletés relatives aux outils pratiques de la communication dans un cadre de prévention et règlement des différends. Contenu : présentation et analyse des diverses facettes de la communication sous l'angle de leur contribution à la coopération indispensable à la PRD. Conscience de soi et communication. Conscience de soi et positionnement. Composantes de la communication efficace.</p> <p>Préalable : NEG 710 ou NEG 712</p>
<p>PMI 750 6 cr.</p> <p>Essai</p> <p>Cibles de formation : proposer une réflexion approfondie sur un sujet en lien avec le domaine de la médiation interculturelle. Proposer une question et y répondre de manière approfondie et argumentée à l'aide de la littérature pertinente, des concepts appris au cours de la formation et de la préparation et de la réalisation du stage (analyse-action). Porter un regard personnel sur la pratique de la médiation interculturelle. Contenu : travail écrit individuel de 30 à 40 pages. Encadrement individuel par une professeure ou un professeur.</p>	<p>POL 715 3 cr.</p> <p>Politique étrangère américaine</p> <p>Cible de formation : comprendre le rôle et les stratégies des différents acteurs et les processus et mécanismes décisionnels, de même que les facteurs d'influence de la politique étrangère des États-Unis. Contenu : présentation des principaux modèles théoriques de l'analyse de la politique étrangère américaine, appuyés par de nombreuses études de cas qui permettront de comprendre la complexité de l'élaboration et de l'application de cette politique en raison de la multitude des acteurs impliqués, des intérêts défendus par ceux-ci et des paramètres à la fois internes et externes qui la circonscrivent.</p>	<p>PRD</p> <p>PRD 705 3 cr.</p> <p>Éthique appliquée et modes de PRD</p> <p>Cibles de formation : comprendre comment les modes de PRD s'inscrivent dans la transformation sociale et culturelle de la crise du « devoir » ; comprendre comment les modes de PRD participent à l'émergence d'une nouvelle pratique sociale orientée vers la construction de consensus autour de valeurs partagées; clarifier les valeurs fondatrices de la pratique; comprendre les enjeux éthiques spécifiques de l'intervention professionnelle dans les différents modes de PRD. Contenu : situer le développement des modes de PRD dans le contexte de transformation du droit et de l'émergence de l'éthique appliquée (limites de l'approche juridique et bureaucratique des problèmes sociaux, transfert du droit à la responsabilité individuelle, crise du devoir, etc.). Identifier les caractéristiques de la pratique des PRD comme transformation de pratiques professionnelles existantes ou comme émergence d'une nouvelle profession. Identifier à partir des pratiques les valeurs implicites aux interventions en PRD. Tracer l'horizon des valeurs partagées fondatrices de la pratique et cerner les enjeux éthiques des modes de PRD dans la pratique et dans le rapport au droit.</p>	<p>PRD 734 3 cr.</p> <p>Pratique clinique</p> <p>Cibles de formation : acquérir une expérience pratique et supervisée de la médiation, de l'arbitrage ou d'un autre mode de PRD permettant d'expérimenter les apprentissages tant théoriques que pratiques reçus dans le cadre du programme; approfondir sa compréhension des apprentissages et ses capacités réflexives à l'égard de la pratique des modes de PRD. Contenu : stage de 90 heures, dont un minimum de 25 heures de séances d'arbitrage ou de médiation auprès de professionnelles et professionnels accrédités par la Direction du programme ou d'implication dans un contexte pratique de la PRD. En sus, sous supervision d'une enseignante ou d'un enseignant, production de rapports d'apprentissage pour chaque séance et d'un travail final de réflexion sur les apprentissages pratiques.</p> <p>Préalable : avoir obtenu 21 crédits</p>
<p>PMI 760 1 cr.</p> <p>Séminaire de développement professionnel</p> <p>Cible de formation : proposer une réflexion critique sur le rôle et le cadre de pratique de la personne médiatrice en contexte interculturel à partir de l'expérience de stage des étudiantes et étudiants. Contenu : présentation individuelle de l'expérience de stage. Discussion de groupe.</p>	<p>POL 716 3 cr.</p> <p>Gouvernance environnementale contemporaine</p> <p>Cibles de formation : comprendre les enjeux, idées et mouvements entourant les questions environnementales contemporaines. Analyser les dynamiques politiques et sociales qui entourent les débats sur les questions environnementales. Contenu : analyse des principaux débats, enjeux et perspectives dans la gouvernance environnementale. Approfondissement des dimensions sociales, économiques et politiques dans les choix politiques en matière d'environnement. Études de cas et études comparées sur différentes problématiques environnementales et différents mécanismes de régulation envisagés.</p>	<p>Contenu : situer le développement des modes de PRD dans le contexte de transformation du droit et de l'émergence de l'éthique appliquée (limites de l'approche juridique et bureaucratique des problèmes sociaux, transfert du droit à la responsabilité individuelle, crise du devoir, etc.). Identifier les caractéristiques de la pratique des PRD comme transformation de pratiques professionnelles existantes ou comme émergence d'une nouvelle profession. Identifier à partir des pratiques les valeurs implicites aux interventions en PRD. Tracer l'horizon des valeurs partagées fondatrices de la pratique et cerner les enjeux éthiques des modes de PRD dans la pratique et dans le rapport au droit.</p>	<p>PRD 735 3 cr.</p> <p>Pratique universitaire</p> <p>Cibles de formation : représenter l'UdeS et mettre en pratique les compétences développées au programme de PRD dans le cadre d'un concours interuniversitaire. Développer ses habiletés professionnelles de médiateur, d'arbitre ou de praticien en PRD. Favoriser l'intégration de sa formation juridique en prévention et règlement des différends dans le cadre d'activités reliées à la publication de la <i>Revue d'arbitrage et de médiation</i> (RAM). Prendre contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique. Contenu : selon le choix de l'étudiante ou de l'étudiant et les conditions des pratiques universitaires : participation à un concours interuniversitaire. Rédaction d'un rapport de praticien réflexif. Évaluation, révision et correction des textes soumis à la RAM, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.</p>
<p>PMI 770 3 cr.</p> <p>Communication et interculturelité</p> <p>Cibles de formation : s'initier aux courants théoriques en communication de même qu'à la diversité des systèmes langagiers; saisir les principaux aspects touchant le rapport entre la langue et la culture; acquérir des notions de sociolinguistique concernant le bilinguisme et le plurilinguisme de même que des habiletés interlinguistiques et interculturelles en contexte communicationnel. Contenu : théories en communication; formes et fonctions du signe et ses usages en communication; enjeux des articulations entre langue et culture; pratique et analyse de situations communicationnelles en contexte interculturel.</p>	<p>POL 722 3 cr.</p> <p>Approches et simulation de gestion de crise I</p> <p>Cibles de formation : approfondir nos connaissances sur les différentes catégories de crises au niveau national. Apprendre à identifier et à gérer les divers enjeux politiques découlant d'une situation de crise. Développer une capacité d'analyse prospective pour identifier les crises potentielles. Contenu : revue des principales approches et typologies en matière de gestion de crise. Au moyen d'une série d'études de cas, analyser les enjeux pour différents acteurs politiques, leurs perceptions, leur gestion de la crise, l'importance du facteur communicationnel. Simulation de crise.</p>	<p>PRD 712 3 cr.</p> <p>Séminaire de lectures</p> <p>Cibles de formation : s'initier à la recherche en PRD. Développer des habiletés de recherche documentaire. Développer des habiletés de lecture de la recherche scientifique multidisciplinaire en PRD. Développer un sens de l'analyse critique en PRD. Contenu : initiation à la recherche scientifique. Recherche documentaire sur les moteurs de recherche. Lecture et analyse critique de littérature scientifique multidisciplinaire en PRD. Présentation d'une analyse critique en PRD.</p>	<p>PRD 736 3 cr.</p> <p>Pratiques comparées</p> <p>Cibles de formation : s'initier à la recherche en prévention et règlement des différends (PRD). Développer des habiletés de recherche documentaire. Développer des habiletés de lecture de la recherche scientifique multidisciplinaire en PRD. Développer un sens de l'analyse critique en PRD. Contenu : initiation à la recherche scientifique. Recherche documentaire sur les moteurs de recherche. Lecture et analyse critique de la littérature scientifique multidisciplinaire en PRD. Présentation d'une analyse critique en PRD.</p>
<p>POL</p> <p>POL 705 3 cr.</p> <p>Processus décisionnel en politique intérieure</p> <p>Cible de formation : appréhender les différentes modalités des processus décisionnels régissant le système politique. Contenu : au moyen d'une série d'études de cas, analyser les mécanismes des différents processus décisionnels en politique intérieure. Comprendre les motivations des acteurs, leurs comportements et leurs stratégies dans l'élaboration des politiques publiques.</p>	<p>POL 723 3 cr.</p> <p>Approches et simulation de gestion de crise II</p> <p>Cibles de formation : appliquer les différents modèles de résolutions de problèmes. Évaluer et produire des plans de gestion adéquats pour gérer une situation de crise. Négocier en situations de crise. Développer une capacité d'analyse prospective pour identifier les crises potentielles. Développer les compétences nécessaires à la gestion de crise.</p>	<p>PRD 715 3 cr.</p> <p>Méthodologie de la recherche en PRD</p> <p>Cibles de formation : intégrer activement les notions fondamentales de la méthodologie de recherche dans une pratique réflexive en prévention et règlement des différends (PRD) et structurer son projet de recherche. Contenu : détermination d'un sujet de recherche à la lumière des enjeux d'une pratique réflexive; recherche des sources d'informations; développement de sa capacité d'analyse et de synthèse; définition de la problématique, d'un plan de travail et d'un cadre conceptuel; élaboration d'une méthodologie de recherche appropriée; précision de la démarche de recherche et des échéanciers; présentation de l'ébauche de son projet de recherche en vue de la rédaction de son essai ou de son projet de fin d'études, par écrit et à l'oral. Préalable : avoir obtenu 21 crédits</p>	<p>PRD 737 3 cr.</p> <p>Pratiques comparées</p> <p>Cibles de formation : s'initier à la recherche en prévention et règlement des différends (PRD). Développer des habiletés de recherche documentaire. Développer des habiletés de lecture de la recherche scientifique multidisciplinaire en PRD. Développer un sens de l'analyse critique en PRD. Contenu : initiation à la recherche scientifique. Recherche documentaire sur les moteurs de recherche. Lecture et analyse critique de la littérature scientifique multidisciplinaire en PRD. Présentation d'une analyse critique en PRD.</p>

PRD 752 3 cr.**Gouvernance et modes de PRD**

Cibles de formation : comprendre et situer les modes de PRD par rapport à la crise du droit et de ses institutions; saisir les enjeux sociojuridiques et normatifs que soulève l'émergence des modes de PRD; entrevoir les diverses perspectives de leur développement; développer une pratique réflexive et contextualisée des modes de PRD.

Contenu : survol de l'évolution de la pensée juridique et des notions de droit, de justice, d'État, de démocratie, et plus largement, du concept de l'autorité et de la légitimité du droit. Présentation des diverses causes d'émergence des modes de PRD en regard de la crise du droit et des institutions traditionnelles. Présentation des caractéristiques et de la spécificité des modes de PRD en regard des modes traditionnels de gestion des différends. Réflexion sur les divers axes de développement des modes de PRD et sur les enjeux qu'ils posent. Survol des concepts de normativité et de pluralisme juridiques. Réflexion contextualisée issue des défis de la pratique et de la formation en PRD en regard du droit, et plus largement, de la normativité.

PRD 753 3 cr.**Gouvernance internationale et modes de PRD**

Cibles de formation : comprendre la gouvernance internationale. S'initier aux rapports de forces internationaux et à leur régulation. Se sensibiliser à la dimension internationale en PRD à travers les questions juridiques et diplomatiques, économiques et politiques.

Contenu : PRD international et gouvernance politique (les États et les organisations internationales), PRD international et gouvernance économique (le FMI, la Banque mondiale, les sociétés transnationales), PRD international et gouvernance culturelle (droits de la personne, culture internationale de la négociation et de la médiation).

PRD 754 3 cr.**Psychologie et modes de PRD**

Cibles de formation : appréhender au niveau théorique le rapport entre le conflit et la justice et la dimension psychologique des modes de PRD. Appréhender la finalité relationnelle des modes de PRD. Comprendre les facteurs favorisant ou réduisant la collaboration.

Contenu : analyse du concept de conflit et de sa dynamique. Analyse du concept de justice et du rapport entre le conflit et la justice. Analyse de la justice organisationnelle. Analyse des caractéristiques communicationnelles des modes de PRD et des facteurs psychologiques de la prise de décision.

PRD 760 3 cr.**Introduction à la théorie générale du droit**

Cibles de formation : s'initier aux concepts fondamentaux du droit et de l'organisation des institutions judiciaires; se familiariser avec le traitement juridique et judiciaire des conflits ainsi qu'avec les types de justice traditionnelle.

Contenu : recension des secteurs du droit et de ses institutions. Compréhension de notions fondamentales du droit : système juridique; sources et branches du droit; la loi, le règlement et leur processus

d'adoption; la jurisprudence et le système judiciaire. Présentation des sources traditionnelles du droit et de leur hiérarchisation. Familiarisation avec le vocabulaire et les principes fondamentaux du droit et du traitement judiciaire.

PRD 761 3 cr.**Introduction au droit québécois et canadien**

Cible de formation : acquérir des connaissances de base dans plusieurs branches du droit canadien et québécois dans une perspective pratique.

Contenu : étude de thèmes spécifiques en droit canadien et québécois (droit des personnes, droit des obligations et des contrats, droit des biens et droit commercial, droit du travail, droit administratif).

Préalable : PRD 760

PRD 770 3 cr.**Méthodologie de la recherche en PRD I**

Cibles de formation : intégrer activement les notions fondamentales de la méthodologie de recherche dans une pratique réflexive en PRD et rédiger son projet de recherche.

Contenu : détermination d'un sujet de recherche à la lumière des enjeux d'une pratique réflexive; définition de la problématique et du cadre conceptuel; élaboration d'une méthodologie de recherche appropriée; précision de la démarche de recherche et des échéanciers; dépôt de son projet de recherche en vue de la rédaction de son essai.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits.

PRD 771 3 cr.**Méthodologie de la recherche en PRD II**

Cibles de formation : intégrer activement les notions fondamentales de la méthodologie de recherche dans une pratique réflexive en PRD et rédiger son projet de recherche.

Contenu : détermination d'un sujet de recherche à la lumière des enjeux d'une pratique réflexive; définition de la problématique et du cadre conceptuel; élaboration d'une méthodologie de recherche appropriée; précision de la démarche de recherche et des échéanciers; dépôt de son projet de recherche en vue de la rédaction de son essai.

Préalable : PRD 770

PRD 772 9 cr.**Rédaction de l'essai**

Cibles de formation : réaliser le projet de recherche; rédiger l'essai.

Contenu : rédaction de l'essai sous la supervision de la directrice ou du directeur d'essai.

Préalable : PRD 771

PRD 780 3 cr.**Méthodologie du projet de fin d'études**

Cibles de formation : développer des habiletés relatives à la construction du projet de fin d'études. Rédiger une ébauche du futur projet de fin d'études.

Contenu : choix du sujet, recherche des sources d'informations, développement des capacités d'analyse et de synthèse. Méthodologie relative à l'élaboration d'une problématique, d'un plan de travail, et de la présentation du futur projet de fin d'études. Présentation de l'ébauche du projet de fin d'études par écrit et à l'oral.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits.

PRD 781 6 cr.**Projet de fin d'études**

Cibles de formation : développer et rédiger l'ébauche du projet de fin d'études réalisée dans le cadre du cours PRD 780, sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant.

Contenu : réalisation de son projet de fin d'études, selon le choix opéré lors du cours PRD 780. Rédaction et remise du projet de fin d'études selon les conseils de la superviseuse ou du superviseur.

Préalable : PRD 780

REL**REL 701 3 cr.****Régions et relations internationales**

Cibles de formation : approfondir nos connaissances sur les principaux enjeux contemporains d'une région particulière (Asie du Sud-Est, Moyen-Orient, Amérique latine, etc.) et leurs liens avec le développement politique interne et international. Connaître les principales approches utilisées pour analyser les régions ou la région à l'étude.

Contenu : analyse et évaluation d'approches et de modèles théoriques utilisés pour expliquer les enjeux particuliers de la région à l'étude, travail de recherche et de réflexion sur un enjeu particulier à partir d'un cadre d'analyse formel, analyse détaillée des thèmes en rapport avec la région (conflits régionaux, processus d'intégration, etc.).

REL 702 3 cr.**Institutions internationales**

Cibles de formation : comprendre l'évolution du rôle et des actions des différentes institutions internationales dans le monde contemporain, approfondir nos connaissances des modèles théoriques explicatifs des institutions internationales et en maîtriser les cadres d'analyse appropriés. Contenu : présentation et analyse critique des différentes formes d'institutions internationales (normes, régimes, organisations...), examen des études empiriques et théoriques sur les institutions internationales, analyse en profondeur des thèmes en rapport avec les institutions internationales (environnement, paix, commerce, droits de la personne, etc.).

REL 703 3 cr.**Politique étrangère comparée**

Cibles de formation : comprendre les déterminants internes et externes de la politique étrangère, les méthodes et modèles relatifs à la formulation, à la décision, à l'exécution et à la gestion de telles politiques, acquérir la capacité de mener à bien une recherche comparative sur différentes politiques étrangères.

Contenu : analyse et évaluation d'approches et de modèles théoriques utilisés pour expliquer la politique étrangère, travail de recherche et de réflexion sur la politique étrangère de plusieurs États à partir d'un cadre d'analyse formelle et sur une base comparative pour en dégager la valeur explicative, étude des différentes conceptualisations et des résultats de vérification empirique.

REL 704 3 cr.**Sécurité internationale contemporaine**

Cibles de formation : comprendre la transformation du cadre sécuritaire depuis la fin de la guerre froide, s'interroger sur les politiques de défense et de sécurité des

principales puissances internationales autres que le Canada, maîtriser les cadres d'analyse appropriés liés à la guerre, à la violence, à la sécurité et aux crises internationales.

Contenu : présentation des différentes approches des études de sécurité, examen des politiques de défense et de sécurité des grandes puissances, analyse des thèmes en rapport avec les nouveaux enjeux de la sécurité internationale et des enjeux traditionnels (terrorisme, criminalité transnationale, guerre interétatique, guerre civile, etc.).

REL 705 3 cr.**Économie politique internationale**

Cibles de formation : approfondir ses connaissances dans le domaine de l'économie politique internationale. Saisir les développements analytiques sur la question des relations politicoéconomiques et les rapports de pouvoir qui les entourent. Développer sa capacité à analyser les bouleversements actuels.

Contenu : dimensions politiques des relations économiques entre les États. Les différents modèles de développement, leur portée économique, politique et leur transférabilité. Analyse des grandes tendances économiques, politiques, commerciales, etc. Impact de la multiplication des acteurs et nécessité de révision des grilles d'action. Analyse pratique au moyen de simulation et de jeux de rôles.

REL 706 3 cr.**Processus décisionnel en politique internationale**

Cible de formation : comprendre les différents processus et mécanismes décisionnels dans le système politique international et les complexités relatives à l'application des décisions au niveau national.

Contenu : au moyen d'une série d'études de cas, analyser les mécanismes de prise de décision dans les relations internationales. Comprendre les motivations des acteurs et leurs comportements et stratégies quant aux enjeux transnationaux (environnement, crime, terrorisme...).

REL 709 3 cr.**Enjeux politiques au Moyen-Orient**

Cibles de formation : approfondir les connaissances sur les enjeux politiques, géopolitiques et idéologiques qui façonnent les États et les sociétés au Moyen-Orient. Comprendre les relations diplomatiques avec les grandes puissances. Étudier en profondeur les différentes approches des phénomènes politiques et des processus de prise de décision dans les conflits.

Contenu : analyse et évaluation des approches et des modèles théoriques. Compréhension de l'islam comme source de légitimité politique et étatique. Réflexion sur la démocratie et les processus de prise de décision dans les régimes en place. Analyse de la question du pétrole comme facteur géopolitique et de la course au nucléaire au Moyen-Orient.

REL 711 3 cr.**Relations internationales du Canada**

Cibles de formation : analyser les principaux défis et contraintes du Canada dans l'environnement politique international. Comprendre la logique intérieure canadienne dans la formulation de sa politique étrangère.

Contenu : notions d'ordre du jour et de gestion des priorités à propos des politiques envisagées et de leurs mises

en œuvre. Études critiques des conséquences et des divergences des nécessités internes et des contraintes externes en faisant ressortir les choix retenus par le gouvernement canadien. La dimension internationale de la politique intergouvernementale du gouvernement du Québec dans la dynamique canadienne.

REL 713 3 cr.

Relations sino-indiennes

Cibles de formation : approfondir les connaissances des principaux enjeux contemporains de l'émergence sino-indienne et leurs liens avec le développement politique international et régional. Analyser des contentieux et des alliances entre la Chine et l'Inde.

Contenu : analyse et évaluation d'approches et de modèles théoriques utilisés pour expliquer les enjeux particuliers de la région à l'étude, travail de recherche et de réflexion sur un enjeu particulier du monde sino-indien à partir d'un cadre d'analyse formel.

REL 714 3 cr.

Enjeux en politique internationale

Cibles de formation : approfondir les connaissances sur un thème ou une problématique spécifique en politique internationale. Analyser les acteurs, les dynamiques et les enjeux liés à la problématique. Évaluer les dimensions politiques de la problématique.

Contenu : fondements et évolution d'une problématique en politique internationale; acteurs, dynamiques et enjeux liés à la problématique; approches théoriques et concepts; mise en œuvre des politiques; études de cas.

REL 730 3 cr.

Politique internationale appliquée

Cible de formation : développer les compétences nécessaires pour appréhender, analyser et proposer des pistes de solution à une ou des problématiques internationales en utilisant les outils méthodologiques de la science politique.

Contenu : présentation d'études de cas dans l'analyse de la politique internationale. Production de documents de type varié où sont présentés à un décideur les résultats d'une analyse puis les conclusions/recommandations concernant des problématiques contemporaines de politique internationale.

SCI

SCI 751 2 cr.

Préparation à l'essai

Cible de formation : établir une méthodologie permettant de répondre aux objectifs de l'essai.

Contenu : recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente au sujet choisi. Production du plan de travail : identification des objectifs généraux et spécifiques, mise en contexte du sujet traité, définition d'une méthodologie et d'un échéancier appropriés, élaboration d'une table des matières anticipée. Approbation du sujet d'essai ainsi que des personnes qui dirigeront l'essai. Communication des résultats.

SCI 760 9 cr.

Essai

Cibles de formation : faire l'analyse critique d'un sujet issu d'une problématique à caractère écologique et environnemental; démontrer l'aptitude à traiter d'une façon

logique un sujet appliqué et pertinent à la gestion multidisciplinaire des écosystèmes au niveau international.

Contenu : rédaction d'un document faisant le point sur l'état des connaissances relatives à l'écosystème traité et à la problématique écologique et environnementale étudiée. L'essai doit mettre en contexte le sujet choisi et proposer une réflexion et une analyse critique sur ses dimensions écologique et environnementale. Présentation publique de l'essai devant les pairs et les membres du corps professoral.

Préalables : ENV 803 et SCI 757 et l'activité doit être suivie à la dernière session d'études.

TOU

TOU 701 2 cr.

Microfinance et développement durable

Cible de formation : appliquer les outils et les principes de base de la microfinance dans une démarche de développement durable qui met l'accent sur les enjeux environnementaux.

Contenu : microfinance dans les pays du Sud et dans les pays du Nord; méthodologie de crédit; analyse financière; analyse environnementale d'un projet de microfinance; microfinance et outils de TIC; évolution de la microfinance.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 702 2 cr.

Développement durable et collectivités

Cibles de formation : analyser les enjeux du secteur public; développer et mettre en œuvre une politique de développement durable pour un organisme public ou une collectivité territoriale; construire une démarche de mobilisation des parties prenantes d'un territoire.

Contenu : enjeux publics du développement durable; organisation et compétences territoriales; outils de déploiement d'une politique publique de développement durable; plan d'action; agenda 21; plan climat; villes et territoires durables; outils de mobilisation des parties prenantes.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 703 2 cr.

Communication et développement durable

Cible de formation : gérer efficacement les communications dans le but de valoriser une démarche de développement durable, un produit ou un service responsable déployé dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable.

Contenu : plan de communication; rédaction de rapport de développement durable; consultation publique et relation avec les médias; sensibilisation des employés et partenaires; sciences cognitives appliquées au management; outils Web 2.0; outils marketing; enjeux et évolution de la communication dans les organisations.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 705 2 cr.

Développement durable dans les organisations

Cible de formation : élaborer une démarche stratégique de développement durable pour une organisation en tenant compte des parties prenantes.

Contenu : les étapes d'implantation d'une démarche stratégique de développement durable; la gouvernance et l'engagement, le diagnostic, les parties prenantes, la po-

litique et le plan d'action, la sensibilisation et la formation, l'évaluation et le suivi, la communication et la reddition de comptes.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 706 2 cr.

Nouveaux modèles d'affaires

Cibles de formation : analyser et utiliser les différents outils de l'innovation et du design pour élaborer les nouveaux modèles d'affaires susceptibles de répondre aux enjeux futurs du développement durable.

Contenu : introduction et enjeux de l'approche analytique du design au service des modèles d'affaires; innovation et créativité dans les organisations; intégration du développement durable dans l'élaboration de nouveaux modèles d'affaires; économie de la fonctionnalité.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TOU 707 2 cr.

Filière verte

Cibles de formation : appliquer des principes et des normes d'audit extrafinancier et identifier des stratégies de développement durable applicables à l'entreprise.

Contenu : méthodes d'évaluation extrafinancière; outils et normes d'audit en développement durable; stratégies d'entreprises dédiées au développement durable.

Préalable : avoir complété 3 sessions

TRO

TRO 717 2 cr.

Management du développement durable

Cible de formation : permettre le déploiement, le pilotage et la mise en œuvre effective de stratégies de développement durable.

Contenu : intégration systémique des grands enjeux et défis du développement durable; outils de management environnemental et du développement durable : normes, labels et référentiels; responsabilité sociale de l'entreprise : principes, outils de diagnostic, mise en œuvre; retours d'expériences de stratégies exemplaires d'entreprises et de territoires intégrant les principes du développement durable dans leur management; management responsable; nouvelles modalités de gouvernance, enjeux de l'acceptabilité sociale et de la participation du public.

TRO 727 2 cr.

Prospective et philosophie de l'environnement

Cible de formation : connaître les grands défis écologiques et les principales réponses sociales et politiques.

Contenu : introduction au développement durable et aux stratégies de dématérialisation; changement planétaire et précaution, exemple du réchauffement climatique; prospective environnementale, scénarios d'évolution des difficultés contemporaines; géopolitique de l'énergie et des ressources naturelles (eau, pétrole...); scénarios politiques du développement durable, épistémologie des modèles.

TRO 729 2 cr.

Préparation à l'essai

Cible de formation : établir une méthodologie permettant d'atteindre les objectifs de l'essai.

Contenu : recherche bibliographique, analyse et formulation d'une problématique scientifique pertinente; élaboration

du projet scientifique et organisationnel environnant l'essai; élaboration du plan de travail de l'essai.

TRO 730 2 cr.

Démarche d'écoconception

Cible de formation : concevoir un système (produit, service et système industriel) en prenant en compte les critères environnementaux.

Contenu : construction, organisation et pilotage d'une démarche d'écoconception; outils et méthodes d'écoconception; analyse écofonctionnelle; stimulation de l'éco-innovation; évaluation, hiérarchisation des idées et définition des concepts; choix des technologies et des matériaux; *design For X* (recyclage et désassemblage); validation faisabilité écotecnique; mise en œuvre d'une stratégie globale d'écoconception au sein des entreprises; promotion des produits écoconçus.

TRO 731 2 cr.

Écologie industrielle et territoriale

Cibles de formation : concevoir, mettre en œuvre et animer une démarche d'écologie industrielle et territoriale.

Contenu : enjeux et définition de l'écologie industrielle; principes d'écorestructuration de la société industrielle; principes de mise en œuvre des démarches d'écologie industrielle et territoriale : typologies des projets, méthodologies, outils, facteurs humains; retours d'expériences des démarches en France et à travers le monde; planification et aménagement des territoires; conduite de projets multiacteurs.

TRO 732 2 cr.

Analyse des flux de matières

Cible de formation : maîtriser des méthodes et des outils d'analyse des flux de matières et de substances pour une meilleure compréhension de leur interaction potentielle avec l'environnement.

Contenu : définitions, concepts et principes de l'analyse des flux de matières (AFM); études de cas; indicateurs; méthodes et modélisation de l'AFM; analyse et gestion des flux de déchets; logiciel d'AFM (STAN et Umberto).

TRO 733 2 cr.

Analyse de cycle de vie et impacts environnementaux

Cibles de formation : maîtriser la mise en œuvre de l'analyse de cycle de vie (ACV) : comprendre la méthodologie, les outils et bases de données, les indicateurs d'impacts.

Contenu : introduction à l'ACV; bases de données; méthodes de calcul et indicateurs; analyse de gravité, de sensibilité et d'incertitude dans l'ACV; communication environnementale et ACV; bilan carbone; mise en œuvre sur un projet selon l'ISO14040 et avec un des outils d'ACV proposés.

TSB

TSB 303 2 cr.

Méthodes analytiques en biologie (2-0-4)

Cibles de formation : connaître les méthodes analytiques de base; comprendre et être capable d'analyser un protocole expérimental.

Contenu : rappel de chimie des solutions. Notions de molarité, de normalité, de pourcentage, de pH et de tampon. Spectrophotométrie et fluorimétrie. Chromatographie en couche mince, tamisage

moléculaire, échange d'ions, affinité, interactions hydrophobes, application sur HPLC. Électrophorèse. Centrifugation et ultracentrifugation, marquage avec des radio-isotopes et marquages alternatifs, techniques immunologiques (immunobardage et ELISA). Exemples en biologie basés sur des articles de la littérature scientifique. Établissement de protocoles expérimentaux.

CALENDRIER 2016-2017 – FACULTÉ DE DROIT

1 de 7

PREMIER CYCLE					
	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Trimestre été 2017	Demi-trimestre mai-juin 2017	Demi-trimestre juillet-août 2017
Journée d'accueil	25 août	S.O.			
Début des activités pédagogiques	26 août	6 janvier	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	3 juillet
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	19 août	29 juin	19 août
Activités de la rentrée	31 août et 1 ^{er} septembre	S.O.			
Début des stages coopératifs	6 septembre	9 janvier	1 ^{er} mai	S.O.	
Fin des stages coopératifs	16 décembre	21 avril	11 août	S.O.	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre ⁽¹⁾	21 janvier ⁽¹⁾	21 mai ⁽¹⁾	Durant les 9 premières heures de cours	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre ⁽³⁾	15 mars ⁽³⁾	8 juillet ⁽³⁾	Durant les 30 premières heures de cours	
Relâche des activités pédagogiques	du 17 au 21 octobre	du 27 février au 3 mars	du 26 au 30 juin	S.O.	
Entrevues des stages coopératifs	du 18 au 28 octobre	du 7 au 17 février	du 6 au 16 juin	S.O.	
Collation des grades	24 septembre	S.O.			
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.				
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâces)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)		
Suspension des activités pédagogiques	S.O.		19 mai ⁽³⁾	S.O.	

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016, 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017, 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017, 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2016-2017 – FACULTÉ DE DROIT				2 de 7
CYCLES SUPÉRIEURS				
	MAÎTRISE EN DROIT / DOCTORAT EN DROIT			COMMON LAW / DROIT TRANSNATIONAL
	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Trimestre été 2017	Trimestre été 2017
Journée d'accueil	S.O.			S.O.
Début des activités pédagogiques	29 août	5 janvier	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	25 août	25 août
Activités de la rentrée	31 août et 1 ^{er} septembre			S.O.
Début des stages coopératifs	S.O.			S.O.
Fin des stages coopératifs	S.O.			S.O.
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre ⁽¹⁾	21 janvier ⁽¹⁾	21 mai ⁽¹⁾	S.O.
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre ⁽²⁾	15 mars ⁽²⁾	8 juillet ⁽²⁾	Avant les 2/3 des séances prévues pour l'activité pédagogique visée
Relâche des activités pédagogiques	du 17 au 21 octobre	du 27 février au 3 mars	du 26 au 30 juin	du 26 au 30 juin
Entrevues des stages coopératifs	S.O.			S.O.
Collation des grades	24 septembre	S.O.		S.O.
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			S.O.
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâces)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	
Suspension des activités pédagogiques	S.O.		19 mai ⁽³⁾	S.O.

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016, 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017, 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017, 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2016-2017 – FACULTÉ DE DROIT

3 de 7

CYCLES SUPÉRIEURS

MAÎTRISE EN DROIT NOTARIAL

	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Trimestre été 2017
Journée d'accueil	S.O.		
Début des activités pédagogiques	29 août	5 janvier	1 ^{er} mai
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	25 août
Activités de la rentrée au Centre culturel	31 août et 1 ^{er} septembre	S.O.	
Début des stages coopératifs	S.O.		
Fin des stages coopératifs	S.O.		
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre ⁽¹⁾	21 janvier ⁽¹⁾	21 mai ⁽¹⁾
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre ⁽²⁾	15 mars ⁽²⁾	8 juillet ⁽²⁾
Relâche des activités pédagogiques	du 17 au 21 octobre	du 27 février au 3 mars	du 26 au 30 juin
Entrevues des stages coopératifs	S.O.		
Collation des grades	24 septembre	S.O.	
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.		
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâces)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)
Suspension des activités pédagogiques	S.O.		19 mai ⁽³⁾

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016, 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017, 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017, 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2016-2017 – FACULTÉ DE DROIT				4 de 7
CYCLES SUPÉRIEURS				
PROGRAMME DE 2 ^e CYCLE EN PRATIQUE DU DROIT CRIMINEL ET PÉNAL				
	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Trimestre été 2017	
Journée d'accueil	S.O.			
Début des activités pédagogiques	22 août	6 janvier	1 ^{er} mai	
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	19 août	
Activités de la rentrée au Centre culturel	31 août et 1 ^{er} septembre		S.O.	
Début des stages coopératifs	6 septembre	9 janvier	1 ^{er} mai	
Fin des stages coopératifs	16 décembre	21 avril	11 août	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre ⁽¹⁾	21 janvier ⁽¹⁾	21 mai ⁽¹⁾	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre ⁽²⁾	15 mars ⁽²⁾	8 juillet ⁽²⁾	
Relâche des activités pédagogiques	du 17 au 21 octobre	du 27 février au 3 mars	du 26 au 30 juin	
Entrevues des stages coopératifs	du 18 au 28 octobre	du 7 au 17 février	du 6 au 16 juin	
Collation des grades	24 septembre	S.O.		
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâce)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	
Suspension des activités pédagogiques	S.O.			19 mai ⁽³⁾

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016 : 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017 : 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017 : 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2016-2017 – FACULTÉ DE DROIT				5 de 7
CYCLES SUPÉRIEURS				
DROIT INTERNATIONAL ET POLITIQUE INTERNATIONALE APPLIQUÉS (DIPIA)				
	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Trimestre été 2017	
Journée d'accueil	S.O.			
Début des activités pédagogiques	22 août	6 janvier	1 ^{er} mai	
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	19 août	
Activités de la rentrée au Centre culturel	31 août et 1 ^{er} septembre	S.O.		
Début des stages coopératifs	6 septembre	9 janvier	1 ^{er} mai	
Fin des stages coopératifs	16 décembre	21 avril	11 août	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre ⁽¹⁾	21 janvier ⁽¹⁾	21 mai ⁽¹⁾	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre ⁽²⁾	15 mars ⁽²⁾	8 juillet ⁽²⁾	
Relâche des activités pédagogiques	du 17 au 21 octobre	du 27 février au 3 mars	du 26 au 30 juin	
Entrevues des stages coopératifs	du 18 au 28 octobre	du 7 au 17 février	du 6 au 16 juin	
Collation des grades	24 septembre	S.O.		
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâce)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	
Suspension des activités pédagogiques	S.O.			19 mai ⁽³⁾

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pédagogique ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016 : 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017 : 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017 : 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2016-2017 – FACULTÉ DE DROIT				6 de 7
CYCLES SUPÉRIEURS				
PROGRAMMES EN PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (PRD)				
	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Demi-trimestre mai-juillet 2017	
Journée d'accueil	S.O.			
Début des activités pédagogiques	19 août	5 janvier	1 ^{er} mai	
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	7 juillet	
Activités de la rentrée au Centre culturel	31 août et 1 ^{er} septembre		S.O.	
Début des stages coopératifs	S.O.			
Fin des stages coopératifs	S.O.			
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre ⁽¹⁾	21 janvier ⁽¹⁾	21 mai ⁽¹⁾	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre ⁽²⁾	15 mars ⁽²⁾	8 juillet ⁽²⁾	
Relâche des activités pédagogiques	S.O.			
Entrevues des stages coopératifs	S.O.			
Collation des grades	24 septembre	S.O.		
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâces)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	
Suspension des activités pédagogiques	S.O.			19 mai ⁽³⁾

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pédagogique ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou avant la cinquième séance de l'activité pédagogique concentrée sur une partie du trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016 : 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017 : 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017 : 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2016-2017 – FACULTÉ DE DROIT				7 de 7
CYCLES SUPÉRIEURS				
PROGRAMMES EN DROIT ET POLITIQUES DE LA SANTÉ				
	Trimestre automne 2016	Trimestre hiver 2017	Demi-trimestre mai-juin 2017	
Journée d'accueil	S.O.			
Début des activités pédagogiques	22 août	6 janvier	1 ^{er} mai	
Fin des activités pédagogiques	23 décembre	28 avril	29 juin	
Activités de la rentrée au Centre culturel	31 août et 1 ^{er} septembre	S.O.		
Début des stages coopératifs	6 septembre	9 janvier	S.O.	
Fin des stages coopératifs	16 décembre	21 avril	S.O.	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre ⁽¹⁾	21 janvier ⁽¹⁾	Durant le premier cinquième de l'activité pédagogique visée	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre ⁽²⁾	15 mars ⁽²⁾	Durant la première moitié de l'activité pédagogique visée	
Relâche des activités pédagogiques	du 17 au 21 octobre	du 27 février au 3 mars	S.O.	
Entrevues des stages coopératifs	du 18 au 28 octobre	du 7 au 17 février	S.O.	
Collation des grades	24 septembre	S.O.		
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			
Congés universitaires	5 septembre (fête du Travail) 10 octobre (Action de grâce)	14 avril (Vendredi saint) 17 avril (lundi de Pâques)	22 mai (Journée nationale des patriotes) 23 juin (fête nationale du Québec - report du 24 juin) 30 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	
Suspension des activités pédagogiques	S.O.			19 mai ⁽³⁾

Note 1 Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre (Annexe 8 du *Règlement des études*).

Note 2 Ou durant la première moitié de l'activité pédagogique pour les activités concentrées sur une partie du trimestre ou s'étalant sur plus d'un trimestre (Article 4.1.7.1 du *Règlement des études*).

Note 3 Ne s'applique qu'au Campus principal en raison du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2016, 27-28 août 2016.
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2017, 29-30 avril 2017.
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2017, 26-27 août 2017.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire; pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers